

L'AVENIR DE LA MÉMOIRE

DIE ZUKUNFT DER ERINNERUNG

Actes du Colloque International

Dokumentation des internationalen Kolloquiums

LYON, 25-27 NOVEMBRE 1999

Organisé par :

Centre d'Histoire de la Résistance
et de la Déportation

Fondation Auschwitz
Centre d'Etudes et de Documentation

Goethe-Institut de Lyon

Musée-Mémorial des Enfants d'Izieu

Sous le haut-patronage de :

Madame Simone VEIL,
Ancien Ministre d'Etat

Monsieur Raymond BARRE,
Ancien Premier Ministre, Député-Maire de Lyon

Madame Anne-Marie COMPARINI,
Présidente du Conseil régional Rhône-Alpes

Monsieur Bernhard VOGEL,
Ministre-Président du Land-Thuringe

Monsieur le Bâtonnier
Jean-Marie CHANON,
Adjoint au Maire de Lyon,
délégué aux Droits des Citoyens

Monsieur le Docteur
Jean WERTHEIMER,
Président du Conseil d'Orientation du CHR

Monsieur André LAROCHE,
Président de la FNDIRP-UNADIF

Monsieur Maurice CLING
Président délégué de la FNDIRP

Madame Marie-José CHOMBART DE LAUWE,
Présidente de la Fondation de la Mémoire de la Déportation.



Éditions du Centre d'Etudes et de Documentation
Fondation Auschwitz - Bruxelles

Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz
N° spécial 66 - janvier - mars 2000

Bureau de dépôt 1000 Bruxelles 1

Sommaire - Inhalt

| | |
|---|---|
| Bref message du Président de la Fondation Auschwitz, BARON PAUL HALTER | 5 |
|---|---|

Allocutions d'ouverture

| | |
|---|----|
| DIETRICH STURM Directeur du Goethe-Institut de Lyon | 9 |
| <i>Direktor des Goethe-Instituts Lyon</i> | 13 |
| DR. JEAN WERTHEIMER Président du Conseil d'Orientation du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation | 17 |
| JEAN-MARIE CHANON Bâtonnier, adjoint au Maire de Lyon, délégué aux Droits des Citoyens | 19 |
| DR. BERNHARD VOGEL Ministre-président du Land-Thuringe | 21 |
| <i>Ministerpräsident von Thüringen</i> | 23 |
| SABINE ZEITOUN Historienne, directeur du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation | 25 |

Présentation de la Problématique

| | |
|---|----|
| YANNIS THANASSEKOS Directeur de la Fondation Auschwitz (Bruxelles) L'avenir de la mémoire. Enjeux identitaires et mémoriels | 29 |
|---|----|

Actualisation et transmission de la mémoire

| | |
|--|----|
| VOLKHARD KNIGGE Directeur de la Fondation Buchenwald <i>Direktor der Buchenwaldstiftung</i> Du cimetière au musée ? De l'avenir du travail des mémoriaux en Allemagne | 45 |
| <i>Vom Friedhof zum Museum ?</i> <i>Zur Zukunft der Gedenkstättenarbeit in Deutschland</i> | 55 |

MICHAEL JEISMANN

Historien, rédacteur au *Frankfurter Allgemeine Zeitung*
Historiker, Redakteur der Frankfurter Allgemeinen Zeitung

| | |
|---|----|
| Un peu de sémiologie : De la commémoration nationale des guerres à la mémoire culturelle | 65 |
| <i>Zeichenlehre : Vom nationalen Kriegsgedenken zum kulturellen Gedächtnis</i> | 77 |

Enseigner les camps et la Shoah

SOPHIE ERNST

Chargée d'études à l'Institut national d'études pédagogiques

| | |
|--|----|
| Un enseignement difficile | 91 |
|--|----|

JEAN-FRANÇOIS FORGES

Professeur d'histoire

| | |
|--|-----|
| Quelle histoire, quelle mémoire ? | 102 |
|--|-----|

DES JEUNES NOUS PARLENT :

LA MÉMOIRE, UN COMBAT POUR DEMAIN

TABLE-RONDE AVEC TROIS ÉTUDIANTS :

Frédéric BOVE (*France*), Claude REMACLE (*Belgique*),

Martin SCHIMRICK (*Allemagne*).

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Modérateur : Yannis THANASSEKOS | 109 |
|---------------------------------------|-----|

Conclusion

SABINE ZEITOUN

Historienne, directeur du Centre d'Histoire

| | |
|---|-----|
| de la Résistance et de la Déportation | 117 |
|---|-----|

| | |
|--------------------------------|-----|
| Les organisateurs | 123 |
|--------------------------------|-----|

*Bref message
du Président de la
Fondation Auschwitz,*
BARON PAUL HALTER

Un des soucis majeurs de notre Fondation a été et est toujours la constitution d'un vaste réseau de partenariat européen et international pour promouvoir et réaliser des projets relatifs à la préservation et à la transmission de l'histoire et de la mémoire des crimes et génocides nazis. Les Actes du colloque que nous publions ici concrétisent, une fois de plus, cette volonté de coopération et de travail collectif avec des institutions qui oeuvrent pour la réalisation de ce même objectif.

Je ne peux donc ici que féliciter les quatre organisations qui ont été les initiateurs et les promoteurs de cette excellente initiative sur l'«Avenir de la mémoire» et notamment pour ce qui est de nos tâches pédagogiques dans ce domaine vaste et complexe.

Nous avons déjà eu l'occasion de collaborer étroitement et à plusieurs reprises avec le Dr. Dietrich Sturm, Directeur de l'Institut Goethe de Lyon, alors qu'il était en poste à Bruxelles. Ses compétences et son amabilité nous ont conquis depuis des années et de cette collaboration est née une amitié et une humanité qui nous tiennent toujours à coeur. Depuis Bruxelles, nous observons et suivons avec admiration les prodigieuses activités du Centre d'Histoire de la Déportation et de la Résistance de Lyon sous la direction de Madame Sabine Zeitoun. Ce n'est certes pas

la première fois que nous collaborons avec ce prestigieux Centre, mais cette fois-ci, les bases sont mises pour poursuivre une collaboration suivie et systématique.

Enfin, toute mon attention se tourne avec émotion vers ce haut lieu à la fois historique et mémoriel qu'est notre quatrième partenaire dans cette initiative, à savoir le Musée-Mémorial des enfants d'Izieu. Sa participation à notre projet confère à notre oeuvre commune une dimension essentielle, celle de l'enfance meurtrie et assassinée par la barbarie nazie. Après cette coopération à la fois fructueuse sur le plan intellectuel et riche sur le plan humain, la Fondation Auschwitz espère pouvoir organiser, dans un avenir que nous espérons proche, une visite des membres de son Conseil d'Administration aux trois points cardinaux de la Ville lumière, à savoir, l'Institut Goethe, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation et le Musée-Mémorial des enfants d'Izieu.

Pour terminer, je tiens à remercier le Directeur de la Fondation Auschwitz, Monsieur Yannis Thanassekos, et Monsieur Daniel Weyssow, collaborateur scientifique, qui ont su, en un temps record, publier les Actes de cet important colloque, qui contribueront, j'en suis persuadé, à clarifier nos objectifs et nos tâches pédagogiques.

Allocutions d'ouverture

DIETRICH STURM

*Directeur du Goethe-Institut
de Lyon*

L'avenir de la mémoire

Notre siècle touche à sa fin. Un siècle qui, comme aucun autre, nous aura amené le progrès, mais aussi, jusqu'à son ultime fin, un lot inimaginable d'atrocités. Pussions-nous, à l'aube du nouveau millénaire, persister dans notre volonté de méditer sur la condition humaine dans le siècle à venir, sur la pensée des hommes, et en même temps, faire un tri, un bilan.

Une chose est certaine : ceux qui croient que faire le point pourrait signifier oublier les horreurs de ce siècle, les abandonner aux historiens, leur en laisser la seule responsabilité, et imaginer que nous pussions recommencer à zéro, libérés du poids du passé, sont dans l'erreur. L'oubli de telles abominations n'est pas pour demain.

Par contre, on peut voir dans cette fin de siècle une invitation à réfléchir aux formes que revêtira le souvenir. Quel avenir aura notre mémoire ? En quoi se souvenir nous aidera-t-il à déjouer les dangers qui nous guettent et nous guetteront le siècle prochain ?

Car la question qui nous préoccupe n'est pas tant de savoir si nous nous souvenons, mais bien de quelle façon nous le faisons. En abordant le nouveau millénaire, au moment

où nous avons une conscience plus aiguë du changement de génération, cette question se pose en ces termes : comment se forme la mémoire chez la génération suivante, qui n'a pas connu le régime nazi, et qui a toujours plus rarement la possibilité d'entendre des témoins oculaires et des victimes de la persécution des Juifs, de la déportation et du génocide.

Dans le débat sur la mémoire, les voix de la génération des victimes, des passifs et des criminels dominent encore, par leurs récits et leurs méditations, quand ils sont encore des nôtres, et par les écrits que les disparus nous ont légués. Il ne peut en aller autrement. Tant que des victimes seront en vie, les générations suivantes écouteront. Elles voudront pourtant très vite avoir droit à la parole, et devront l'obtenir, car ce sont elles qui transmettront la connaissance historique de ces horreurs. Il se peut qu'elles aient d'autres questions à poser, qu'elles trouvent de nouvelles façons d'aborder le sujet, ou qu'elles développent d'autres raisonnements.

Un homme qui a vécu cette tragédie est avec nous ce soir : Jacques Stroumsa. Dans son livre *Tu choisiras la vie*, il témoigne de sa vie et de sa survie à Auschwitz. Une phrase qui en est extraite, montre mieux que bien des traités d'histoire, une des principales

difficultés de tout essai de compréhension et d'explication du génocide : « *Celui qui a été à Auschwitz ne pourra plus jamais échapper à ce lieu, celui qui n'y a pas été ne pourra jamais y accéder.* » Quand Jacques Stroumsa, soliste à l'orchestre du camp de Birkenau, joue sur son violon les mélodies qu'il faisait entendre autrefois à ses compagnons de détention et à ses geôliers, il nous fait vivre quelques instants qui nous révèlent les indicibles conditions de vie dans les camps, plus profondément que ne le ferait un commentaire rationnel, même s'il ne peut s'agir que d'un élément isolé d'un ensemble d'une très grande complexité. Nous serions heureux que Jacques Stroumsa prenne son violon ce soir, et interprète pour nous quelques-uns des morceaux qui accompagnèrent autrefois la douleur et la mort, et l'espoir.

Il est nécessaire que notre mémoire prenne une forme lui permettant d'agir de façon certaine sur le futur. Par le souvenir, nous continuerons d'exprimer notre affliction causée par la perte et la souffrance, mais il faut aussi qu'il nous incite à la vigilance, qu'il nous encourage à combattre, aujourd'hui et demain, les crimes contre l'humanité. Nous le devons aux victimes du régime nazi, aux victimes des nouvelles dictatures, et aux enfants de la génération à venir.

Nous ne pouvons transmettre un souvenir affaibli par la routine pédagogique. Les jeunes gens comprennent vite quand ils servent d'alibi à des adultes ayant le pouvoir politique et économique entre leurs mains, mais pas le désir profond de faire sérieusement et honnêtement œuvre de mémoire. C'est pourquoi la vive controverse soulevée en Allemagne par le monument commémoratif de l'holocauste sert notre cause. Les différends sur la forme à donner à ce monument à ériger à la mémoire des Juifs assassinés, ont montré, malgré la pesante lenteur des débats, que le souvenir ne doit pas être un rituel vidé de son sens, qu'il doit être

une représentation ardente et édifiante des souffrances des victimes. Par contre, les négociations relatives au dédommagement d'anciens travailleurs forcés d'Europe de l'Est font craindre que bien des patrons espèrent tirer plus grand profit de l'oubli que du souvenir.

Auschwitz a assombri l'image que nous avons de l'être humain. Ce qui s'est produit une fois dans l'histoire appartient désormais à la liste des abominations dont est capable le genre humain, et dont la répétition, sous quelque forme que ce soit, n'est jamais exclue. Dans le crime, la nature humaine semble receler une imagination incroyable, et il nous faut constamment surveiller et améliorer les digues destinées à contenir ces débordements.

Sur l'Allemagne pèse le souvenir, elle se doit de se rappeler l'abomination du génocide, c'est un devoir immense. Ce souvenir n'est pas seulement le passé et le présent de l'Allemagne, il appartient aussi à son futur, aucun Allemand ne peut espérer y échapper. Mais de le savoir nous apporte aussi un peu de réconfort : dans un monde d'où le racisme et le mépris de l'être humain n'ont pas disparu, l'Allemagne et les Allemands ne reculant pas devant la responsabilité particulière qui leur incombe à cause de l'holocauste, peuvent et doivent participer à la lutte contre l'intolérance et la violence, à la lutte pour les droits de l'être humain et sa dignité. Cette obligation ne s'arrête pas aux frontières de leur pays, même si beaucoup d'Allemands éprouvent de la difficulté à aborder ce chapitre noir de leur histoire à l'étranger. On parle beaucoup aujourd'hui de « culture de la mémoire ». Les Goethe-Instituts, instituts culturels allemands à l'étranger, n'ont jamais reculé devant cette obligation et sont redevables, comme aujourd'hui le Goethe-Institut de Lyon, à leurs partenaires de leur pays d'accueil, de les

avoir soutenus dans leurs efforts pour ce travail de mémoire.

Permettez-moi, en guise de conclusion, de recourir à la sagesse de la tradition grecque. Quand nous parlons de mémoire et d'oubli, nous le faisons souvent comme s'il s'agissait de deux phénomènes différents, l'un positif et désirable, l'autre négatif et regrettable. La mythologie grecque, qui a créé, il y a 2000 ans, tant d'images et de héros personnifiant sa connaissance de l'être humain, de son activité et de son comportement, nous a légué la déesse Mnémosyne, mère des muses. Mnémosyne est déesse de la mémoire. Mais elle possède un second attribut, contraire

au premier : elle accorde l'oubli des malheurs et le répit dans le tourment. Cette représentation montre bien que la mémoire est le résultat évident de l'oubli et du souvenir. Et voilà bien la question qui nous préoccupera pendant ces deux jours : que devons-nous abandonner à l'oubli (que nous ne pouvons, de toute façon, empêcher, que nous pouvons seulement essayer de maîtriser), que pouvons-nous donc oublier (du moins ceux d'entre nous qui ne sont ni historiens, ni hommes de science) afin que chaque génération à son tour, responsable de son présent et de son futur, sache garder en mémoire l'essentiel.

DIETRICH STURM*Direktor des Goethe-Instituts Lyon***Die Zukunft
der Erinnerung**

Dieses Jahrhundert geht zu Ende. Ein Jahrhundert, das uns Fortschritt brachte wie kein anderes zuvor, das andererseits bis in das letzte seiner 100 Jahre in einem Masse Grauen verbreitet hat, wie das bisher nicht vorstellbar war. In dieser Zeit der Jahrtausendwende mag der Wunsch bestehen, über das Leben und Denken der Menschheit im kommenden Jahrhundert nachzudenken, darüber Vermutungen anzustellen und zugleich zu sichten und zu bilanzieren.

Wir können sicher sein, dass diejenigen sich täuschen, die meinen dies könne bedeuten, die Schrecken dieses Jahrhunderts zu vergessen, sie den Historikern als deren Domäne und ausschliessliche Zuständigkeit zu überantworten, sich eine Stunde «Null» vorzustellen mit der Chance eines unbelasteten Neubeginns. Das Vergessen dieser entsetzlichen Ereignisse hat noch lange keine Chance.

Sehr wohl aber kann das Jahrhundertende als Aufforderung begriffen werden darüber nachzudenken, wie die Erinnerung in Zukunft aussehen kann, welche Zukunft die Erinnerung haben soll, welche Aufgabe bei der Meisterung der Gefahren ihr

zukommt, der Gefahren, die auch im kommenden Jahrhundert auf uns lauern werden.

Denn die Frage, die uns bewegt, ist nicht so sehr, ob wir uns erinnern, sondern in welcher Weise wir dies tun. Am Beginn eines neuen Jahrtausends, wenn das Bewusstsein des Generationenwechsels noch deutlicher ist als sonst, heisst die Frage vor allem : wie erinnern sich die jungen Generationen, die die Nazi-Zeit nicht selbst erlebt haben, die immer seltener die Möglichkeit haben, Augenzeugen und Opfer der Judenverfolgung, der Deportationen und des Genozids zu hören.

Die Diskussion über die Erinnerung wird noch immer, und dies kann gar nicht anders sein, von den Stimmen der Generation der Opfer, Mitläufer und Täter bestimmt, von dem was sie berichten und denken, sofern sie noch unter uns weilen, und von dem was sie geschrieben und uns hinterlassen haben. Solange Opfer leben, sind die Jungen (und die Jungen, das ist schon die heutige Elterngeneration) vor allem Zuhörer. Sie werden nun sehr rasch mitreden wollen und müssen, denn sie sind die künftigen Übermittler dieser entsetzlichen historischen Erfahrung, sie werden dann aber vielleicht auch neue

Fragen aufwerfen, andere Sprachmuster finden, neue Folgerungen ziehen.

Einer aus der Opfergeneration ist heute abend hier auf dem Podium: Jacques Stroumsa. In seinem Buch «Tu choisiras la vie» legt er von seinem Leben und Überleben in Auschwitz Zeugnis ab. Ein Satz daraus verdeutlicht, besser als viele historische Abhandlungen, eines der zentralen Probleme bei dem Versuch, den Genozid zu erfassen und von ihm zu berichten: «Wer in Auschwitz war, kann diesem Ort nie mehr entrinnen, und wer nicht dort war, wird nie dorthin gelangen können». Wenn Jacques Stroumsa, erster Sologeiger des Lagerorchesters Birkenau, auf seiner Violine Medodien spielt, die er damals seinen Mitgefangenen und seinen Schergen zu Gehör brachte, dann vermittelt er ein Nacherleben, das weit über ein rationales Erfassen der extremen Lebenssituation im Lager hinausgeht, auch wenn es nur einen Ausschnitt aus seiner Komplexität darstellt. Wir wollen Jacques Stroumsa bitten, auch heute abend zu seiner Violine zu greifen und uns die Töne hören zu lassen, die damals Leid und Tod und Hoffnung begleiteten.

Wir brauchen Formen der Erinnerung, die zuverlässig in die Zukunft wirken. Ein Gedenken, das Trauer über Verlust und Leid zum Ausdruck bringt. Aber es muss auch zur steten Wachsamkeit ermutigen, zum Kampf gegen Verbrechen gegen die Menschlichkeit in unseren Tagen und in der Zukunft. Das sind wir nicht nur den NS-Opfern und den Opfern neuer Diktaturen schuldig, sondern auch den Kindern der künftigen Generation.

Das Gedenken darf nicht zu einer pädagogischen Pflichtübung verniedlicht werden. Junge Menschen begreifen sehr schnell, dass sie nur ein Alibi für die Gesellschaft der Erwachsenen darstellen, wenn diejenigen, die die politische und wirtschaftliche Macht in den Händen haben, nicht deutlich zeigen,

dass sie es mit dem Appell an die Erinnerung ernst und ehrlich meinen. Deshalb gereicht in Deutschland die intensive Diskussion, das Ringen um das Holocaust-Denkmal in Berlin, der Nation zu Ehre. Dieses Ringen um die richtige Form einer nationalen Erinnerungsstätte an die ermordeten Juden hat, trotz seiner quälenden Langwierigkeit, gezeigt, dass Erinnerung kein sinnentleertes Ritual sein darf, dass sie eine leidenschaftliche Vorstellung von den Leiden der Opfer und die Lehre daraus zum Inhalt haben muss. Der Schacher hingegen um die Wiedergutmachungszahlung an ehemalige Zwangsarbeiter in Osteuropa lässt befürchten, dass manche Firmenbosse mehr Erwartungen in das Vergessen als in das Erinnern setzen.

Auschwitz hat unser Bild vom Menschen verfinstert, es ist wahr. Was einmal historische Wirklichkeit war, gehört für immer zu den furchtbaren Möglichkeiten des Menschengeschlechts, deren Wiederholung, in welcher Form auch immer, nicht ausgeschlossen werden kann. Das Verbrecherische im Menschen verfügt offensichtlich über eine unglaubliche Phantasie, auch die Dämme und Sicherungen müssen also immer aufs neue überprüft und verbessert werden.

Auf Deutschland lastet das Gewicht des Gedenkens, die Pflicht, an das Grauen des Genozids zu erinnern, in ungeheurer Masse. Diese Erinnerung ist nicht nur Deutschlands Vergangenheit und Gegenwart, sie wird - und kein Deutscher kann sich daran vorbeiwünschen - auch seine Zukunft sein. Doch diese Erkenntnis hat auch etwas Tröstliches: aus der Verantwortung heraus, die mit dem Erbe des Holocaust verbunden ist, können - und müssen - Deutschland und die Deutschen in einer Welt, aus welcher Rassismus und Menschenverachtung keineswegs verschwunden sind, in besonderer Weise dazu

beitragen, dass der Kampf gegen Intoleranz und Gewalt, der Kampf für Menschenrechte und Menschenwürde unverzagt geführt wird. Diese Verpflichtung findet an der Grenze des Landes nicht Halt, auch wenn es für Deutsche besonders schmerzlich sein mag, im Ausland auf diese entscheidende Periode unserer Geschichte einzugehen. Man spricht heute viel von einer «Kultur der Erinnerung». Die Goethe-Institute, die deutschen Kulturinstitute im Ausland, haben sich diese Verpflichtung stets zu eigen gemacht, und sie haben, wie das Goethe-Institut Lyon heute, den Partnern in ihren Gastländern dafür zu danken, dass diese sie bei ihren Bemühungen um die Gestaltung der Erinnerung beteiligen.

Gestatten Sie mir zum Abschluss einen Rückgriff auf die Weisheit der griechischen Überlieferung. Wenn wir über Erinnerung und Vergessen sprechen, so tun wir dies häufig, als handle es sich um zwei entgegengesetzte Erscheinungen, die eine positiv und wünschenswert, die andere negativ und

beklagenswert. Die griechische Mythologie, die vor 2000 Jahren so viele Erkenntnisse über das Tun und die Natur der Menschen in Bilder und Gestalten fasste, hat uns die Gestalt der Göttin Mnemosyne überliefert, die Mutter der Musen. Mnemosyne ist die Göttin der Erinnerung, aber sie hat noch eine weitere, paradoxe Eigenschaft: sie spendet zugleich Vergessen der Übel und Atempausen von Sorgen. Diese Vorstellung verdeutlicht, dass Gedächtnis ein selbstverständliches Ergebnis von Erinnern und Vergessen ist. Und so wird uns wohl in diesen beiden Tagen auch diese Frage ganz wesentlich beschäftigen: was darf dem Vergessen preisgegeben werden (das wir ohnehin nicht verhindern können, das wir nur versuchen können zu steuern), was also darf vergessen werden, von denen jedenfalls, die sich nicht als Historiker und Fachwissenschaftler verstehen, damit wir in unserer Verantwortung für Gegenwart und Zukunft - jede Generation für sich und aufs neue - die richtigen und wichtigen Inhalte der Erinnerung gestalten können.

DR. JEAN WERTHEIMER

*Président du Conseil d’Orientation du Centre
d’Histoire de la Résistance et de la Déportation*

Je voudrais simplement, en tant que co-président avec mon ami, Maître Jean-Marie Chanon, qui prendra la parole également, vous dire combien le CHRDR est heureux d’accueillir ce colloque international, tel qu’il a été mis sur pied et réfléchi par ses organisateurs. Je trouve qu’en plus il est exemplaire parce qu’il permet de rassembler le dynamisme d’un certain nombre d’organisations. J’en veux pour preuve «La Maison d’Izieu», la Fondation Auschwitz, le Goethe-Institut et le CHRDR lui-même.

Quand le CHRDR a été créé, il y a déjà quelques années maintenant, nous avons pour préoccupation majeure, justement, de préserver la mémoire et de se pencher sur tous les problèmes inhérents à la mémoire, à l’occasion de la dernière guerre et des horreurs qui se sont passées, mais surtout, en raison de la persistance du racisme et de l’ethnocentrisme que l’on peut constater à l’époque actuelle. Cela est et cela reste un souci majeur. Nous nous heurtons pour l’heure à une difficulté importante, c’est que, bien-entendu, quand on parle de mémoire, on parle de témoignages, on parle de témoins. Or, ceux-ci ont tendance, malheureusement, à disparaître. Donc les témoignages seuls demeurent, mais les témoins seront de moins en moins nombreux.

Ceci étant, nous devons continuer à travailler et à agir pour que cette mémoire soit transmise aux jeunes générations. Car notre objectif, il est là. Il faut que les jeunes comprennent non seulement ce qui s’est passé, à travers les déportations, la Shoah, la Résistance, et bien d’autres choses qui se sont passées pendant la dernière guerre, mais il faut surtout que chaque génération puisse découvrir, à travers le CHRDR, à travers le Mémorial d’Izieu, à travers les conférences diverses, ce qu’a été cette période, ce que fut le nazisme, ce que fut le fascisme et de faire en sorte, il ne faut pas être naïf mais au moins essayer, de s’opposer à ce genre de ségrégation raciale et, il le faut bien, reconnaître que les conflits depuis la fin de la première guerre ne cessent d’exister. Nous en avons pour preuve ce qui peut se passer actuellement, ou ce qui s’est passé en Europe centrale, ce qui se passe en Afrique sur une grande échelle, en Asie etc., sans oublier l’Amérique latine.

Donc, je crois que le but d’un colloque comme celui que vous organisez, ou que vous avez déjà organisé, c’est justement d’aider à ce que la mémoire soit transmise aux jeunes générations. Je pense que nous avons tous dans ce domaine le même objectif, à savoir que le CHRDR, la Maison d’Izieu, le

Goethe-Institut et la Fondation Auschwitz puissent perpétuer cette mémoire, non seulement par une action collective, mais surtout par une action auprès des jeunes et ceci pendant des années, si l'on veut essayer de faire passer un courant qui soit le courant de la Liberté d'une part et celui des Droits de l'Homme d'autre part. C'est ce à quoi nous sommes attachés et votre présence ce soir en témoigne, je vous en remercie infiniment.

JEAN-MARIE CHANON

*Bâtonnier, adjoint au Maire de Lyon,
délégué aux Droits des Citoyens*

En tant qu'adjoint délégué aux Droits des Citoyens, je veux vous exprimer ma satisfaction de vous accueillir si nombreux au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, à l'occasion du colloque «L'avenir de la Mémoire», dont la signification et la portée sont capitales.

La mémoire, c'est le vecteur de l'idée du Bien et de l'idée du Mal. Si nous devons perpétuer la mémoire, il faut que nous soyons objectifs dans la mesure du possible et que nous transmettions ce qui relève du Bien et ce qui relève du Mal. La période de la dernière guerre, cette période terrible de 39-45, reflète le Mal, mais reflète aussi le Bien. Quand on parle de la Déportation, quand on parle de la Résistance, on doit parler du Bien et en même temps penser au Mal. Le souci qui est le nôtre aujourd'hui, c'est de dire «N'oublions pas le Mal, bien sûr, mais n'oublions pas aussi le Bien.» Il faut parler du Mal pour éviter que ce qui s'est passé pendant cette période se renouvelle. Ce qui s'est passé pendant cette période ne s'est pas renouvelé, même si on note, hélas, des turbulences sévères et d'effroyables drames qui ne correspondent pas à la philosophie qui est la nôtre, et à cette notion des Droits de l'Homme qui est la nôtre.

Ce qui s'est passé après 1945, dans certains pays, au Kosovo, au Rwanda pour ne citer que des exemples récents, n'aurait jamais dû exister. Certes, ces drames n'ont peut-être pas eu la même dimension que ce qui s'est passé pendant cette période de la Deuxième Guerre mondiale. Cela n'est pourtant pas un sujet de satisfaction et c'est pour cela que nous disons tous aujourd'hui qu'il faut parler du Mal, pour que l'on ne revoie plus ce qui s'est passé en Serbie, au Kosovo, au Rwanda ou ailleurs. Parler du Bien, c'est aussi parler de Liberté, parler des Droits de l'Homme, voilà un bon propos, qu'il faut retranscrire dans les actes.

La Mémoire, elle, ne se transmet pas toute seule de génération en génération. La mémoire, ce n'est pas un mouvement naturel. Il faut que l'on soit tous porteurs de la Mémoire, de génération en génération. Si nous voulons que cette mémoire traverse les siècles et reste aussi forte, l'Homme, partout où il puisse être, a un devoir, qui est le devoir de mémoire. Ce devoir de mémoire, il doit être respecté, réalisé par la famille, par l'école, par les pouvoirs publics, par ce que l'on appelle largement les institutions. Nous devons citer aujourd'hui, et nous avons beaucoup de joie à le faire, le Goethe-Institut. Voilà une institution parmi d'autres

institutions, qui est là pour véhiculer le contenu fort de la Mémoire.

Alors, c'est un appel que je lance de nouveau, un appel bien modeste : la mémoire ne traversera pas les siècles si la famille ne se sent pas concernée, si l'école a la même attitude, si les institutions se désintéressent, si les pouvoirs publics oublient leurs obligations morales. Le CHRD fait partie lui aussi de ces

institutions dont l'obligation morale, dont le fondement est bien de véhiculer la mémoire dans son intégralité, c'est-à-dire avec une représentation du Bien mais aussi du Mal. La réunion de ce soir, dans le cadre du colloque, est une réunion qui est une étape, parmi d'autres étapes. Il devra y avoir d'autres réunions comme celle-ci, dans les années, les décennies et les siècles suivants, sinon la Mémoire disparaîtra.

DR. BERNHARD VOGEL*Ministre-Président du Land-Thuringe*

Mesdames et Messieurs, Chers participants au colloque «L'avenir de la mémoire».

Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous adresser les plus cordiales salutations de Thuringe. J'ai accepté le Haut-Patronage de cette série de manifestations du Goethe-Institut de Lyon d'autant plus volontiers que je suis depuis des décennies avec beaucoup d'intérêt le travail que font les Goethe-Instituts dans le monde entier et notamment leur importante contribution à une politique culturelle étrangère allant dans le sens d'un rapprochement des peuples. Et je voudrais saisir cette occasion pour, une fois de plus, les remercier très sincèrement, notamment, pour le travail qu'ils ont fait et continuent à faire en vue d'approfondir et de renforcer l'amitié franco-allemande.

Un des grands avantages de la récente unité de l'Allemagne est que, depuis la réunification, les citoyens des nouveaux Länder ont la possibilité et la chance de pouvoir se confronter de façon directe et intensive avec l'histoire, la culture et les modes de vie de la France, notre voisin occidental en Europe. Et tout particulièrement le fait que les jeunes des Länder de l'Est aient la possibilité de rencontres personnelles avec leurs homologues français. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux qu'en cet automne 99,

dans la ville lumière, Lyon, vous proposiez un dialogue culturel européen et une confrontation commune avec l'histoire, en y intégrant Weimar, capitale culturelle de l'Europe cette année.

Depuis le 18^{ème} siècle, Weimar a souvent été au centre de l'histoire allemande et européenne. Et Weimar revêt - au plus tard depuis la visite de Mme de Stael il y a 200 ans - une importance particulière pour les relations franco-allemandes. A Weimar est née, avec le classicisme allemand, une des plus grandes époques culturelles européennes. Plus tard, avec des personnalités comme Franz Liszt et Richard Strauss, Walter Gropius et Henry van de Velde, ce sont des impulsions décisives pour la période moderne qui émanèrent de Weimar. Les artistes et les érudits faisaient régulièrement le voyage de Weimar et leur action y rencontrait un écho important. Mais l'histoire culturelle de cette ville est également marquée par l'échec de grands projets. Weimar - c'est aussi Buchenwald. Jorge Semprun a parlé de «*l'inquiétante proximité entre la barbarie moderne et la culture classique*». A aucun autre endroit comme à Weimar ne se pose la question de la force de résistance de la culture humaniste et démocratique contre toute forme de barbarie politique. Cette ambiva-

lence de Weimar qui fut le lieu de grands projets culturels mais qui connut également la forme la plus effrayante de la cruauté humaine, est, pour la culture aussi, une tâche perpétuelle que se sont fixée la Thuringe et Weimar, tout particulièrement en cette année 1999 où elle est capitale culturelle de l'Europe.

Plus de cinquante ans après la fin du règne de la terreur national-socialiste, nous avons encore des motifs de nous confronter aux crimes qui ont été perpétrés au nom du peuple allemand et de transmettre ce savoir à la jeunesse. Du souvenir commun des expériences douloureuses avec les dictatures ressort la nécessité de s'engager contre l'oubli. Il faut connaître le passé pour pouvoir réussir l'avenir. C'est ce que l'Allemagne réunifiée, le peuple allemand réunifié, veulent faire. Et nous voulons expliquer à la jeune génération que la commémoration et la confrontation avec l'histoire ne sont pas destinées à transmettre la culpabilité en héritage mais à éviter que les choses se répètent. C'est pourquoi nous avons besoin des lieux de mémoire parce qu'ils sont des lieux authentiques de la mémoire et du souvenir. Ainsi, nous considérons le Mémorial de Buchenwald avant tout comme un lieu éducatif qui doit rappeler la valeur et, en même temps, la fragilité de la liberté et de la démocratie. Et c'est pourquoi en Thuringe, qui comme les autres nouveaux Länder a fait

en ce siècle deux fois l'expérience du totalitarisme, nous voulons, par la création de la Fondation du Château Ettersburg, apporter une contribution à la recherche européenne sur le totalitarisme. C'est à Jorge Semprun que revient l'idée de cette fondation.

Toute personne voulant aujourd'hui participer à l'amitié franco-allemande ne peut le faire sans avoir l'histoire en mémoire. Avec ce qui nous a séparés, et avec ce qui, au cours des siècles nous a, à chaque fois, de nouveau réunis, et qui aujourd'hui - plus encore que les intérêts économiques et politiques communs - est le fondement de notre cohabitation en Europe. Les contrats sont importants, mais ce qui est encore plus important c'est l'esprit qui en ressort. Car l'amitié, le partenariat doivent croître, doivent venir des hommes eux-mêmes. La confrontation active avec l'histoire a là un rôle important à jouer.

C'est pourquoi je suis très heureux qu'un dialogue sur «L'avenir de la mémoire» puisse avoir lieu ce week-end à Lyon. Je tiens donc à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance pour leur initiative au Goethe-Institut de Lyon, au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, au Musée-Mémorial d'Izieu et à la Fondation Auschwitz. Je souhaite aux participants et au public un colloque enrichissant.

DR. BERNHARD VOGEL
Ministerpräsident von Thüringen

Sehr verehrte Damen und Herren, verehrte Teilnehmerinnen und Teilnehmer des Internationalen Kolloquiums «Die Zukunft der Erinnerung»

Ich freue mich, Ihnen allen auf diesem Wege einen herzlichen Gruss aus Thüringen übermitteln zu können. Ich habe die Schirmherrschaft über diese Veranstaltungsreihe des Goethe-Instituts Lyon schon deswegen gerne übernommen, weil ich die Arbeit der Goethe-Institute in aller Welt und den besonderen Beitrag, den sie im Sinne einer völkerverbindenden auswärtigen Kulturpolitik leisten, seit vielen Jahrzehnten mit grossem Interesse verfolge. Und ich möchte die Gelegenheit nutzen - nicht zum ersten Mal, aber darum nicht mit weniger Nachdruck - Ihnen ganz herzlich für den Beitrag zu danken, den Sie zur stetigen Vertiefung und Festigung auch der Deutsch-Französischen Freundschaft geleistet haben und leisten.

Es gehört mit zu dem grossen Gewinn der deutschen Einheit, dass seit der Wiedervereinigung auch die Bürger in den jungen deutschen Ländern die Chance haben, sich unmittelbarer und intensiver mit Geschichte, Kultur und Lebensweise Frankreichs als unserem westlichen Nachbarn in Europa zu beschäftigen. Und dass dabei insbeson-

dere auch die Jugend die Möglichkeit zur persönlichen Begegnung hat. Darum freut es mich, dass Sie in diesem Herbst hier in der Ville Lumière Lyon dem europäischen kulturellen Dialog und der gemeinsamen Auseinandersetzung mit der Geschichte ein Forum bieten, und dass sie dabei auch Verbindungen zu Weimar, der Kulturstadt Europas 1999, knüpfen.

Weimar stand seit dem 18. Jahrhundert immer wieder im Brennpunkt deutscher und europäischer Geschichte. Und Weimar hat - spätestens seit dem Besuch Madame de Staels vor 200 Jahren - auch eine besondere Bedeutung für die deutsch-französischen Kulturbeziehungen. In Weimar wurde mit der Deutschen Klassik eine der grossen europäischen Kulturepochen begründet. Später gingen von Weimar mit dem Wirken von Franz Liszt und Richard Strauss, von Walter Gropius und Henry van de Velde entscheidende Impulse für die Moderne aus. Immer wieder sind Künstler und Gelehrte nach Weimar gekommen und haben dort mit grossem Nachhall gewirkt. Die Kulturgeschichte dieser Stadt ist aber ebenso durch das Scheitern grosser Entwürfe geprägt worden. Weimar - das ist auch Buchenwald. Jorge Semprun hat von der *«unheimlichen Nähe zwischen moder-*

ner *Barbarei und klassischer Kultur*» gesprochen. Wie an keinem anderen Ort stellt sich in Weimar die Frage nach der Widerstandskraft humanistischer und demokratischer Kultur gegenüber jeder Form von politischer Barbarei. Diese Ambivalenz Weimars, das Ort grosser kultureller Entwürfe war und zugleich den fruchtbarsten Abgrund menschlicher Grausamkeit erlebte, ist auch für die Kultur eine immerwährende Aufgabe, der sich Thüringen und Weimar insbesondere auch im Kulturjahr 1999 gestellt haben.

Auch über fünfzig Jahre nach dem Ende der nationalsozialistischen Schreckensherrschaft haben wir allen Anlass, uns mit den Verbrechen, die in deutschem Namen geschehen sind, auseinander zu setzen und das Wissen darum auch der Jugend zu vermitteln. Aus der gemeinsamen Erinnerung an die leidvollen Erfahrungen mit Diktaturen folgt die Notwendigkeit, sich wider das Vergessen zu engagieren. Man muss um die Vergangenheit wissen, um die Zukunft zu bestehen. Das vereinigte Deutschland, das vereinte deutsche Volk will dies tun. Und wir wollen der jungen Generation verständlich machen, dass das Gedenken und die Auseinandersetzung mit der Geschichte nicht einem Weitervererben von Schuld, sondern der Verhinderung einer Wiederholung dienen soll. Darum brauchen wir die Gedenkstätten als authentische Orte des Erinnerens und Gedenkens. Darum verstehen wir auch die Gedenkstätte Buchenwald nicht zuletzt als Lernort, der an den Wert und zugleich an die Verletzlichkeit von Frei-

heit und Demokratie gemahnt. Und darum wollen wir in Thüringen, das wie die übrigen jungen Länder in diesem Jahrhundert gleich zweimal die Erfahrung des Totalitarismus machen musste, mit der Errichtung der Stiftung Schloss Ettersburg einen Beitrag zur europäischen Totalitarismusforschung leisten. Der schon genannte Jorge Semprun hat die Idee dieser Stiftung geboren.

Auch wer heute einen Beitrag zur Deutsch-Französischen Freundschaft leisten will, wird dies nicht tun können, ohne die Geschichte im Blick zu haben. Mit dem, was uns getrennt hat, und mit dem, was uns im Laufe der Jahrhunderte immer wieder zusammengeführt hat, und was heute - mehr noch als gemeinsame wirtschaftliche und politische Interessen - das Fundament unseres Zusammenlebens in Europa ausmacht. Verträge sind wichtig, aber noch wichtiger ist der Geist, der von ihnen ausgeht. Denn Freundschaft, Partnerschaft müssen wachsen, müssen von den Menschen selbst kommen. Der aktiven Auseinandersetzung mit der Geschichte kommt dabei eine wichtige Rolle zu.

Darum freut es mich, dass an diesem Wochenende hier in Lyon der Dialog über «Die Zukunft der Erinnerung» geführt wird. Und darum möchte ich dem Goethe-Institut Lyon und allen an diesem Kolloquium beteiligten Institutionen noch einmal meinen Dank und meine Anerkennung für diese Initiative sagen. Den Teilnehmerinnen und Teilnehmern wünsche ich eine gute und ergebnisreiche Zeit in Lyon !

SABINE ZEITOUN

*Historienne, directeur du Centre
d'Histoire de la Résistance et de la Déportation*

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Après que nous ayons inauguré ensemble, hier, l'exposition photographique *Aide-Mémoire*, je suis heureuse de vous accueillir à nouveau, ce soir, pour l'ouverture du colloque sur l'Avenir de la Mémoire.

Je vous rappelle que ce colloque international va se dérouler sur deux journées : aujourd'hui même au Centre d'Histoire et demain toute la journée au Goethe-Institut de Lyon.

Il est le fruit d'un partenariat entre quatre institutions (très dynamiques) :

- la Fondation Auschwitz de Bruxelles, représentée ce soir par son directeur, M. Yannis Thanassekos,
- le Musée-mémorial des enfants d'Izieu, que dirige et anime Mme Geneviève Erramuzpé,
- le Goethe-Institut de Lyon, dont le directeur est M. Sturm,
- et, bien sûr, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation dont les locaux, modernes ceux-là, sont de l'autre côté de la cour.

À l'aube d'un prochain siècle, il nous paraissait important que soit posée la question de l'avenir de la Mémoire.

Les interventions des participants à ce colloque porteront principalement sur deux domaines :

- *l'actualisation et la transmission de la Mémoire*,

- *l'enseignement des camps nazis et de la Shoah*.

Ce soir, en ouverture à ce colloque, nous allons entendre deux personnes.

Tout d'abord Yannis Thanassekos, qui est directeur de la Fondation Auschwitz et qui est aussi sociologue.

Dans son exposé introductif *sur l'avenir de la Mémoire*, il traitera plus particulièrement des enjeux identitaires et mémoriels.

Nous entendrons ensuite, et ce sera un moment particulièrement émouvant, Monsieur Jacques Stroumsa.

Jacques Stroumsa, que nous remercions d'être parmi nous ce soir, est un témoin. Il est un rescapé d'Auschwitz où il était premier violon dans l'orchestre du camp.

Jacques Stroumsa, qui réside actuellement en Israël, appartenait à la communauté juive de Thessaloniki c'est-à-dire Salonique.

Il est l'un des très rares survivants de cette communauté presque totalement anéantie par les nazis.

Bien qu'il n'en ait pas fait sa profession, Jacques Stroumsa est violoniste.

Aussi, son témoignage sera-t-il également musical.

Présentation
de la
problématique

YANNIS THANASSEKOS,
*Directeur de la
 Fondation Auschwitz*

L'avenir de la mémoire Enjeux identitaires et mémoriels

L'édition des Actes du présent colloque dans des délais particulièrement brefs, m'ont empêché d'étayer les nombreuses références infrapaginales initialement prévues lors de la rédaction de ma communication. Après relecture toutefois et compte tenu du caractère essentiellement pédagogique de cette rencontre, il m'est apparu que, à tout prendre, ce type de références «érudites» - utiles sans aucun doute du point de vue d'une discussion plus systématique - n'auraient rien ajouté d'essentiel dans l'économie générale de mon propos et de mon argumentation. Aussi, je me suis résolu de publier ma communication telle qu'elle fut prononcée oralement.

1. Ouvrir, en cette fin du XXe siècle, un colloque sur «L'avenir de la mémoire» relativement aux crimes et génocides nazis, comporte un double écueil difficile à éviter. Le premier est celui de la répétition par rapport à tout ce qui a été dit et fait dans ce vaste domaine depuis au moins une bonne vingtaine d'années maintenant - il suffirait d'effleurer le nombre de colloques, publications, émissions de télévision et diverses autres manifestations consacrées à cette question pour s'apercevoir de l'ampleur du phénomène. Le deuxième écueil est celui de la pente facile : sombrer dans la banalité de bonnes intentions morales, éthiques,

pédagogiques et commémoratives. J'espère pouvoir éviter ce deuxième écueil, quant au premier il sera beaucoup plus difficile à surmonter.

Exposer à nouveau les arguments relatifs à la signification historique et mémorielle des crimes et génocides nazis, reprendre les questions cardinales relatives aux rapports complexes - et souvent tendus - qu'entretiennent sur ce terrain l'histoire et la mémoire, me semble être une tâche non seulement impossible à assumer dans le temps qui m'est imparti, mais aussi inutile compte tenu de la très riche et vaste bibliographie - savante et de vulgarisation - qui est à présent accessible à tous ceux qui voudraient bien s'en informer.

2. Parlant de *La naissance du politique* dans la Grèce antique - un sujet tout autre que le nôtre -, l'historien allemand Christian Meier notait à juste titre que s'il était du devoir de l'historien de ne pas renoncer à se plonger dans le passé et à y demeurer aussi longtemps que son enquête l'exige, il était aussi de son devoir de pouvoir en revenir car son rôle était également d'être le médiateur entre le passé et le présent. Toutefois, ici comme ailleurs, revenir, faire retour (et le réussir), n'est pas chose facile. Tout ethnologue vous le dira. Et c'est encore plus difficile pour ce

qui est de l'historien de métier qui, pour se préserver à la fois de l'anachronisme qui le guette en permanence et des pièges que lui tendent les instrumentalisation mémorielles du passé, se refuse catégoriquement de faire des impératifs et des urgences du présent - et la mémoire et ses revendications sont toujours au présent - un prisme pour la compréhension et l'interprétation de ses objets historiques. Il est vrai que mis sous la pression d'une demande sociale croissante - un phénomène finalement relativement nouveau -, l'historien - et singulièrement l'historien du temps présent -, se trouve aujourd'hui dans une situation délicate, voire même ambiguë. Non pas parce qu'il refuserait de s'acquitter de ses obligations vis-à-vis d'un public de plus en plus «hanté par le passé», mais parce que pour lui, y répondre c'est, en dernière analyse et de manière idéale, non seulement tenter de rendre compte de la complexité de son travail mais aussi de montrer le caractère toujours inachevé de toute analyse du passé. Aussi, pour reprendre la formule de Henry Rousso, les historiens doivent «se garder de jouer, en la matière, le rôle d'historiens thaumaturges capables de soigner une crise d'identité ou de légitimité, individuelle, sociale ou nationale.» Identité, légitimité, deux mots lourds de conséquences relativement à ce qui nous intéresse ici.

3. Or nous sommes en présence d'un bien étrange paradoxe. Certes, toute recherche historique reste inachevée et demeure toujours sujette à révision - soit parce que des documents nouveaux viendraient enrichir les fonds existants et modifier voire bouleverser notre connaissance, soit encore parce que sous l'aiguillage des problématiques nouvelles, les interprétations antérieures pourraient céder la place à d'autres, plus fécondes. Il n'empêche que grâce à une série de recherches toujours plus amples et rigoureuses - notamment celles qui ont été accumulées depuis une bonne vingtaine d'années

maintenant - l'on peut considérer que la question des circonstances et du contexte historique - au sens le plus général des processus matériels, politiques, idéologiques, institutionnels, bureaucratiques, techniques voire même psychosociologiques - dans lesquels a été mise en oeuvre la criminalité spécifiquement nazie, est à présent largement élucidée. Certes, des recherches nouvelles nous apporteront peut-être un éclairage plus précis sur tel ou tel autre aspect plus particulier, mais il est légitime de considérer que le tableau d'ensemble est désormais fondamentalement acquis. Pourtant, la question de la criminalité spécifiquement nazie semble toujours ouverte, comme insatisfaite de l'impressionnante connaissance historique accumulée à son sujet. Mieux encore : plus on avance dans l'élucidation historique du phénomène, plus l'énigme de son intelligibilité et de sa signification humaine s'approfondit, jusqu'à nous contraindre au mutisme. Tout se passe comme si l'expérience concentrationnaire nazie avait infligé une défaite patente au principe même de réalité. De même qu'il y aurait une consistance non-juridique au principe de vérité en tant que principe établissant la culpabilité, il y aurait aussi, s'agissant de l'étude de l'univers concentrationnaire nazi, une consistance *non-historique* au principe de vérité en tant que principe régulateur de nos connaissances factuelles. Aucun autre événement historique ne présente cette structure atypique où connaissance historique et compréhension humaine se trouvent à ce point disjointes.

4. On a dit et redit de cette histoire que c'est un «passé qui ne passe pas». Mais qu'est-ce, une «histoire qui ne passe pas» ? Ce n'est rien d'autre, me semble-t-il, que de la mémoire. Je ne parle pas seulement de la mémoire des survivants - ceux-ci sont en train de nous quitter et leur absence créera, c'est évident, un vide énorme -, je veux parler surtout de la mémoire collective et de ses cadres sociaux,

familles, groupes, associations, institutions, États et nations. Cette mémoire collective reste encore, plus d'un demi siècle après, comme captée par l'événement, comme frappée de sidération par ce qu'il est advenu. Les raisons en sont multiples et largement analysées. Sous ce rapport, la place qu'occupera demain dans la conscience collective «l'événement Auschwitz», dépendra moins de l'histoire - comme connaissance des processus factuels - que de la mémoire, ou, pour dire mieux, de «l'avenir de la mémoire». Or, rien de plus complexe, de plus fragile et de plus mouvant que la mémoire. Si l'histoire dispose des règles, des codes et des institutions pour garantir sa pérennité et asseoir son autorité et sa reconnaissance publique, la mémoire, elle, est non seulement dépourvue de telles garanties mais de plus continuellement travaillée par sa rivale, la «léthé», l'oubli. Mémoire et oubli vont ensemble, rien ne peut les séparer. Une mémoire totale signifierait la mort du sujet, incapable qu'il serait de «revenir», de vivre au présent et du présent. De même, un oubli total, signifierait cet état amnésique qui interdit toute identité et permanence de soi. Certes, ces deux possibilités sont extrêmes et ne sont cliniquement observables que dans certaines pathologies individuelles. Le spectacle d'une société qui serait frappée, collectivement, de l'une ou de l'autre de ces deux pathologies, serait proprement ahurissant, effrayant, inimaginable.

5. Relativement à ce qui nous intéresse ici, il serait plus utile sans doute d'envisager la dialectique des rapports entre mémoire et oubli. On a toujours considéré que la menace qui guette la conscience contemporaine relativement aux crimes du nazisme serait celle de l'oubli. La peur de l'oubli, la phobie de l'amnésie, étaient et sont encore, les maîtres mots de toute pédagogie civique dans ce domaine. Sans doute le souvenir des années soixante, de la période, «Hitler,

connais pas», a été pour beaucoup dans cette obsession légitime. Depuis lors toutefois, les rapports entre mémoire et oubli se sont beaucoup modifiés et il y aurait lieu, me semble-t-il, de prendre acte de leur nouvelle topographie. Il se pourrait en effet que le problème actuel ne soit plus celui de l'oubli mais, paradoxalement, celui de sa configuration inverse : loin d'être assiégés par l'imminence d'un oubli, on serait plutôt aux prises avec un «trop de mémoire» ou, pour mieux le dire, aux prises avec une série de problèmes liés aux modalités à travers lesquelles les générations successives s'approprient les expériences des générations précédentes. En effet, grâce aux effets conjugués de l'accumulation des recherches historiques et des activités mémorielles d'une foule d'acteurs - institutionnels et associatifs -, nous disposons à présent d'une impressionnante masse documentaire, d'une mémoire pour ainsi dire à profusion, d'une mémoire qui nous surplombe, alors même que nous nous sentons, dans le même temps, incapables de définir les modalités et les voies à travers lesquelles peut s'opérer, à l'intérieur des processus transgénérationnels, la captation de cet héritage. L'injonction «ne pas oublier» a acquis une telle dimension incantatoire qu'elle risque à présent d'occulter le véritable problème qui est devant nous et qui est d'un tout autre ordre, à savoir les difficultés que rencontrent les nouvelles générations confrontées à la présence d'une mémoire massive, affligeante et à maints égards problématique. Et ce type de problèmes ne peuvent malheureusement pas être rencontrés par de simples mots d'ordre, devenus des rituels : «ne jamais oublier», «plus jamais ça», «oublier l'histoire c'est se condamner à la revivre», etc. Le topique de Cicéron *Historia magistra vitae* a subi de tels démentis durant les deux derniers siècles, qu'il y aurait lieu d'être plus que sceptique aujourd'hui quant à son efficacité pédagogique. Certes, le combat contre l'oubli ne

perdra jamais de sa valeur morale, mais notre orientation ne doit plus être déterminée par la crainte d'une amnésie, mais par la clarification des modalités d'une assimilation. Tel serait l'axe du travail à effectuer pour assurer «l'avenir de la mémoire», sinon celle-ci, atteignant de nos jours une masse vraiment critique, risquerait de succomber sous son propre poids. La difficulté de cette réflexion ne doit pas être sous-estimée. Elle a fait dire à certains que nous sommes les «héritiers d'une expérience sans héritage» au sens d'un héritage impossible à assumer. Mais la question est plus globale que cela. Elle a partie liée avec des préoccupations plus générales qui regardent l'éducation à notre époque et dans nos sociétés. En effet, la transmission de la connaissance et de la mémoire des crimes nazis ne saurait échapper aux problèmes fondamentaux que rencontrent aujourd'hui l'éducation, la pédagogie et l'école en tant qu'institution d'acquisition de connaissances, de formation des comportements et de transmission des schémas culturels. La querelle des «Anciens» et des «Modernes», les conflits des générations, témoignent que nos sociétés européennes sont profondément travaillées, peut-être beaucoup plus que d'autres sociétés, par l'antinomie entre tradition et émancipation, entre continuité et rupture, entre respect des règles et autonomie de la volonté. La formation de l'individu, à quoi vise toute notre éducation, entretient chez nous des rapports plus qu'ambigus avec la transmission des traditions, des schémas culturels et des modes de sociabilité établis. Tout se passe comme si, pour être authentique, l'épanouissement de la personnalité devait se réaliser à l'abri de leur influence. Devenue aujourd'hui une préoccupation majeure, la violence dans les écoles n'est sans doute pas sans rapports avec les fondements de notre éducation confrontés à la crise que traversent toutes nos sociétés. Valorisant à juste titre l'autonomie, nos sociétés sont en même temps, en

raison précisément de leur crise, incapables de fournir un cadre et des perspectives dans lesquels cette autonomie pourrait s'exercer et se réaliser. Faisant le tri entre les héritages disponibles, s'affirmant dans le choix de ceux qui lui conviennent, l'autonomie n'a de sens que par rapport à un avenir ouvert, attractif, lieu des possibles. Or, rien de plus incertain aujourd'hui que l'avenir, et cette incertitude est chargée non seulement de précarité à court terme - cette caractéristique était présente à d'autres périodes aussi -, mais aussi et surtout, de peurs et d'angoisses à long terme. Dans de telles conditions, l'autonomie peut parfaitement se tourner contre elle-même, notamment sous la forme d'une violence sans fondements apparents, d'une violence qui trouve sa fin en elle-même. Je dis tout ceci entre parenthèses mais je crois que cette situation devrait nous faire réfléchir, non seulement parce que nous voulons enseigner une page de notre histoire marquée d'une souffrance indicible, mais aussi parce que ce phénomène de violence témoigne, plus que tout autre me semble-t-il, de la crise actuelle de notre éducation et de nos méthodes pédagogiques sans parler de son influence dans l'esthétique de notre temps. La situation se complique davantage encore si l'on tient compte à la fois de la spécificité de cette mémoire précise et du contexte mémoriel plus général dans lequel elle évolue.

6. Parlons d'abord du contexte général. Loin de s'enfoncer dans le passé comme on le croit d'habitude, la mémoire rode au contraire, affamée, autour du présent. Pour elle, le passé n'est pas un texte à produire - comme c'est le cas pour Clio -, mais un pré-texte pour revisiter le passé comme un vécu toujours actualisé. Le travail de la mémoire inverse en quelque sorte la ligne irréversible du temps : le temps passé n'est plus repoussé, à chaque instant, vers l'arrière mais, au contraire, il est irrésistiblement attiré, aspiré, vers

et par le présent. La mémoire injecte de l'histoire, parfois il est vrai en «overdose», dans le présent. C'est l'une des raisons pour lesquelles aucune autre époque ne s'est vue, comme la nôtre, vivre son présent comme chargée d'autant de sens déjà historique. Autrement dit, tout se passe comme si le présent, qui résiste à toute historisation afin de se maintenir comme simple passage entre un «déjà plus» et un «pas encore», se trouve d'emblée qualifié pour convoquer tout le passé et le soumettre à son jugement. Moment crucial où science et conscience sont à nouveau aux prises. Depuis qu'on étudie la mémoire - individuelle et collective - on sait que celle-ci n'est pas seulement une faculté humaine qui permet de restituer avec plus au moins de fidélité les événements auxquels elle se rapporte, mais qu'elle est aussi une activité complexe, laquelle, selon les enjeux du présent, conserve, transmet, oublie, écarte, détruit, sélectionne, censure et même sublime le passé. Le maître mot de cette activité complexe c'est l'identité. L'identité se nourrit de mémoire mais aussi d'histoire. Elle s'adresse à l'une ou à l'autre selon ses besoins. Et quand l'une la frustre, elle se tourne vers l'autre, ce qui ne manque de produire des tensions et des conflits parfois insurmontables.

7. L'irruption massive et fort diversifiée des besoins et des mouvements identitaires est incontestablement un trait distinctif de notre époque. Ils taraudent puissamment aussi bien les ressorts nationaux, régionaux et locaux que les tréfonds grégaires, communautaires et religieux des individus. Nationalismes exacerbés qui exaltent les traditions, la terre natale et les filiations de sang, intégrismes religieux qui fanatisent les croyances et qui contestent la séparation de l'État et de l'Église, besoins d'une appartenance quasi-organique à des communautés qui sécurisent et donnent sens à la vie, recherche éperdue enfin des racines qui

structurent l'image de soi et qui immunisent l'individu contre les frayeurs de «l'être-jeté-au monde», autant de manifestations contemporaines qui donnent forme et contenu concret aux pulsions identitaires, individuelles ou collectives. Incontestablement, cette quête identitaire est à la base de la suractivation actuelle des revendications mémorielles. Cela pourrait paraître paradoxal, mais la mondialisation de l'économie ainsi que le grand mouvement unificateur des structures européennes, loin de supprimer ou même d'atténuer les besoins identitaires nationaux, régionaux ou locaux, semblent au contraire leur donner une nouvelle impulsion. Caractéristique est à cet égard l'instauration de nos jours des trois nouveaux cultes séculiers : le culte du musée, le culte des commémorations, le culte enfin des expositions. Comme il a été démontré, ces trois lieux d'histoire et de mémoire ne fonctionnent plus désormais que comme des «structures de rappel collectif» qui légitiment, consolident et exaltent des identités et des appartenances à des communautés d'ordre étatique, national ou culturel. En effet, l'ouverture précipitée de nouveaux musées historiques, l'escalade frénétique des commémorations ainsi que la succession quasi-ininterrompue d'expositions et de fêtes du patrimoine, répondent à cette préoccupation, fondamentale désormais chez tous les gouvernements, de ressourcer les identités nationales vécues comme menacées par les gigantesques processus d'unification et d'homogénéisation qu'induit, tant au niveau des mentalités qu'au niveau des modes de vie, la mondialisation de l'économie et du système de communication. Qu'il s'agisse en effet d'une entreprise, d'une collectivité quelconque ou d'un individu, ce qui compte désormais ce n'est plus une meilleure connaissance du contexte et des conditions extérieures qui guide les comportements et les actions des acteurs mais, en tout premier lieu, une meilleure connais-

sance de soi-même étroitement articulée à un système symbolique d'appartenance. Seulement, cet appel à la mémoire pour secourir des identités vécues comme menacées, n'est pas sans produire quelques effets pervers. En effet, instrumentalisée par la satisfaction des besoins identitaires, la mémoire risque de devenir a-critique aussi bien vis-à-vis d'elle-même que vis-à-vis de l'histoire. N'oublions pas que le contexte postmoderne qui favorise les désengagements et la dissolution des critères, fait davantage place, en les valorisant, aux conversions, qu'aux initiatives ou aux projets qui visent la transformation du monde extérieur. Ainsi, ce même contexte favorise certes l'émergence d'une mémoire plurielle, mais d'une mémoire autoréférentielle, auto-suffisante et même complaisante envers ses propres particularismes. Il en résulte que derrière cette extraordinaire inflation, voire incontinence mémorielle, se profile, menaçante, une possible «balkanisation de la mémoire» qui ferait écho à une bien réelle «balkanisation» des revendications identitaires. Les effets ravageurs de ce double processus me semblent suffisamment évident que pour devoir y insister. La crise identitaire et la perte de sens qu'affectent aujourd'hui nos sociétés et plus spécialement les groupes sociaux les plus fragilisés - la majeure partie de notre jeunesse et les laissés pour compte des grandes transformations socio-économiques -, ne sont sûrement pas des phénomènes étrangers ni à la recrudescence des réflexes xénophobes, racistes et antisémites, ni à l'attrait qu'exercent à présent les formations politiques de l'extrême droite. Déconnecter l'enseignement de la Shoah du socle de ces problèmes qui ont partie liée avec les structures et le fonctionnement actuels de nos sociétés, ce serait réduire cet enseignement à une simple pétition des principes moraux.

8. A ce contexte général, complexe et problématique, s'ajoute toute une série d'autres problèmes liés à la transmission de cette mémoire singulière qu'est la mémoire des crimes et génocides nazis. Au même titre que toute autre mémoire, celle-ci est aussi fortement clivée, fluide et changeante, multiple et plurielle, toujours en chantier, puissamment travaillée par ses ressorts inconscients, ce qui ne peut évidemment qu'amplifier à l'extrême ses enjeux. Ce qui a fait irruption ces dernières années sur la scène publique ce n'est pas «la mémoire» - ce qui est une abstraction - mais une foule de mémoires particulières et de «milieux de mémoires» qui les incarnent. Les rapports entre ces mémoires et ces milieux sont d'une complexité telle qu'elle défie toute analyse. Ils vont de la reconnaissance des solidarités à l'affirmation de rivalités et d'antagonismes parfois violents en passant par des non-dits lourds de significations et des rancunes accumulées. La littérature consacrée à ce sujet est déjà immense. Depuis peu, la mémoire des crimes et génocides nazis est devenue elle-même l'objet d'une histoire en soi, d'une histoire qui se résume souvent à l'histoire de ses conflits internes.

9. Non seulement la mémoire des crimes et génocides nazis est foncièrement plurielle mais en plus elle a évolué et s'est transformée considérablement depuis 1945. Ses transformations à travers le temps et sa pluralité intrinsèque constituent un champ de recherche particulièrement prisé par nombre de disciplines : histoire, sociologie, psychologie, sciences du texte, etc. Impossible dans le cadre de cet exposé de présenter le bilan de toutes ces recherches qui ont déjà donné lieu à de nombreuses publications en Europe et outre-mer. Certes, d'un certain point de vue, la mémoire du vécu d'une expérience est toujours une mémoire personnelle et individuelle. Tous les témoignages des survivants des camps de concentration et d'extermi-

nation nazis l'attestent. Chaque expérience, chaque trajectoire, fut singulière - vécue, perçue et remémorée comme telle. Mais nous savons aussi que la trame des souvenirs individuels ne peut s'organiser pour faire mémoire et sens qu'en se rapportant à des contextes et à des cadres sociaux plus vastes, (famille, groupes, milieux, institutions, etc.), qui organisent précisément les «représentations collectives» de l'événement. Celles-ci agissent de deux façons sur les souvenirs individuels. Tout d'abord par la force des consensus et des modèles identitaires qu'elles proposent, filtrent, performent et censurent les souvenirs individuels en faisant prévaloir leurs propres schémas culturels, idéologiques et axiologiques. La mémoire personnelle du vécu se moule en quelque sorte dans ces schémas et modèles identitaires et ce qui, de cette mémoire, n'y entre pas, est, soit refoulé, soit poussé dans la sphère de l'intime et du privé. Cette action peut aller jusqu'à confisquer carrément la mémoire personnelle et rendre un témoignage simple duplicata des schémas collectifs. Mais à côté de cette action, les représentations collectives en ont une autre, compensatoire et éminemment positive qu'il ne faut nullement négliger. En effet, elles agissent également en tant que force d'encadrement des souvenirs individuels. C'est grâce à elles que l'individu s'approprie ses propres souvenirs, les intègre, les ordonne et leur donne sens. Sans cette force intégrative, les souvenirs individuels risqueraient de s'éparpiller, de se perdre même en perdant toute signification. S'agissant de l'expérience concentrationnaire et génocidaire, c'est-à-dire d'une expérience extrême où tout sens s'abîme, cette fonction des représentations collectives s'avère évidemment capitale. Elles injectent en quelque sorte du sens là où la mémoire du vécu se heurte à des impasses de sens.

10. Les représentations collectives de la mémoire des crimes et génocides nazis peuvent être schématiquement classées en trois types : les représentations nationales et patriotiques, les représentations politiques universalistes et les représentations communautaires. Il ne s'agit ici évidemment que d'archétypes. Dans la réalité, les choses se présentent de façon beaucoup plus complexe puisque l'on observe la présence de plusieurs combinaisons entre ces idéal types.

Depuis la libération, ces trois types de représentations ont connu des évolutions et des trajectoires propres mais avec des rythmes décalés. Leurs relations, d'une complexité qui défie toute simplification, n'ont pas toujours été amicales. Des alliances, des oppositions et des rivalités se sont manifestées tout au long de cette période, sans parler des stratégies hégémonisatrices mises en oeuvre par l'une ou par l'autre pour conquérir les «places fortes» au sein de la mémoire collective. On peut certes le regretter, mais ce n'est pas sans raison qu'on parle, depuis quelques années déjà, d'une véritable bataille de mémoires qui se déroule, tambour battant, autour et sur les lieux de mémoire, tels les sites, les musées, les monuments et les diverses autres inscriptions et cristallisations de la mémoire. Ces lieux sont devenus des enjeux décisifs pour les représentations collectives qui y livrent de véritables luttes d'occupation et de «marquage» des «territoires» pour affirmer et faire reconnaître leur identité propre en mobilisant leurs pré-supposés, leurs références, leurs stéréotypes, voire leurs «intellectuels organiques».

Pour reprendre une thématique qui est, depuis plus d'une vingtaine d'années maintenant, au centre d'un débat quasi-obsessionnel, je dirais, pour faire bref, que la fameuse question de la singularité ou de l'universalité de la Shoah ne relève point d'un questionnement ou d'une enquête historique - un tel débat historiographique

confinerait en effet à l'absurde ou au religieux -, mais qu'elle se rapporte au contraire à ce type d'enjeux identitaires qui se jouent à travers les rapports, les imbrications, les controverses, les rivalités et les concurrences entre les diverses représentations collectives de l'événement.

Bien que la mémoire patriotique joua jusqu'il n'y a pas longtemps un rôle fondamental et à bien des égards hégémonique, je ne l'aborderai pas ici. Je mettrai plutôt l'accent sur les deux autres types de mémoire que je viens d'évoquer car ils nous éclairent de façon significative et plus directe sur la question de la singularité exemplaire ou de l'universalité de la Shoah.

11. La mémoire politique universalisante

J'entends par «mémoire politique» des crimes et génocides nazis, ce *type* de mémoire qui s'élabore et se thématise à partir de deux sphères d'intelligibilité de l'expérience bien distinctes. La première sphère concerne *les causes* de cette expérience historique limite, tandis que la seconde se rapporte à la signification intrinsèque de son contenu en tant qu'expérience vécue. A cette distinction correspondraient *deux formes* particulières de la mémoire politique, que j'appellerai, pour faire bref, une «*mémoire par les causes*» et une «*mémoire par le contenu*».

Pour la première forme de la mémoire politique, la compréhension et la transmission de la mémoire des crimes et génocides nazis, présupposent - au sens fort d'un préalable nécessaire - l'intelligibilité des conditions et des facteurs historiques qui ont rendu possible l'expérience concentrationnaire au niveau individuel et collectif. Sans cette compréhension préalable, le récit de la déportation et de la captivité se fait court : simple description d'éléments épars et factuels, illustration édifiante de la déchéance et des souffrances endurées. Pour la mémoire politique, la souffrance en soi n'est porteuse d'aucun message. Elle ne renvoie à rien si ce

n'est à elle-même. Ainsi, pour les tenants de cette perspective mémorielle, la souffrance ne pourrait suffire pour nourrir la mémoire des crimes et génocides nazis. Celle-ci, pour se faire *avertissement*, doit porter en elle le rappel incessant, clair et lucide de leurs causes, à savoir le national-socialisme, ses origines, sa politique et son idéologie. Ici, les fonctions *cognitives* de la mémoire priment en quelque sorte sur ses fonctions *émotionnelles* et affectives sans pour autant que ces dernières soient négligées ou exclues du travail du témoignage et de la transmission. Mais le récit de captivité, indispensable certes pour montrer l'horreur du vécu concentrationnaire, devient, quant au fond et pour l'essentiel, illustration tragique de la pertinence des explications avancées quant aux causes qui ont rendu possible cette expérience elle-même. On voit clairement la mise en oeuvre de ce type de mémoire dans certains témoignages à caractère pédagogique où le témoin s'efforce de se faire historien pour parler du fascisme, des crises économiques et du chômage des années trente, des contextes politiques de l'entre-deux-guerres, etc.

La deuxième sphère d'intelligibilité de l'événement qui contribue à l'élaboration et à la thématisation de la mémoire politique se rapporte à la signification accordée au contenu intrinsèque de l'expérience concentrationnaire et prend, dans ce cas, la forme spécifique d'une «*mémoire par le contenu*». Pour cette forme de mémoire en effet, trop de l'humain a été enseveli en ces lieux - les camps de concentration et d'extermination -, pour que la signification de la déshumanisation subie ne puisse revêtir, de fait et de droit, une dimension véritablement universelle. En terme d'existence, de société et de civilisation, une «strate» trop profonde a été mortellement atteinte en ces lieux et cette atteinte, parce que radicale et sans retour, ne peut qu'affecter, directement

et vitalement, tout être humain. Les victimes certes ne furent pas anonymes mais, à travers elles, c'est l'homme par l'homme qui a été mis à mort - précisément dans sa qualité d'être homme. «Le fait que dans les camps ce n'était plus l'individu qui mourait mais l'exemplaire, doit nécessairement affecter aussi la façon de mourir de ceux qui échappèrent à la mesure», disait en substance Adorno pour illustrer l'universalité de la signification des crimes nazis. Pour la mémoire politique, c'est précisément cette dimension universelle de ce qui a été si absolument nié dans cette expérience - la possibilité de s'affirmer homme - qui assure au souvenir des crimes et génocides nazis son plein impact sur la conscience contemporaine. C'est en grande partie cette universalisation de la signification du contenu spécifique de la criminalité nazie qui a été perçue par la mémoire juive comme une occultation délibérée de la spécificité du judéocide. Ajoutons que les formes partisans de cette mémoire occupaient, depuis la Libération jusqu'à une date relativement récente, une place quasi-hégémonique au sein des représentations collectives des crimes et génocides nazis.

Tels sont en quelque sorte les paramètres de la mémoire que nous avons appelée mémoire *politique*. L'on comprendra aisément que ces paramètres se répercutent directement sur l'élaboration même du message à transmettre ainsi que sur les méthodes et la pédagogie de cette transmission.

12. La mémoire communautaire ou mémoire d'une communauté de destin

Il s'agit ici évidemment de la mémoire de la communauté juive, c'est-à-dire de cette communauté humaine qui a subi tout à la fois la persécution la plus massive, l'anéantissement le plus systématique et la destruction immédiate pour ce qui est d'Auschwitz et des Centres de mise à mort. A ce titre, elle ne peut être évidemment que

la mémoire la plus représentative du désastre qui s'est abattu en plein XXème siècle sur l'Europe. Ici la mémoire se fait pleine d'un destin collectif brutalement imposé, pleine de marques indélébiles d'une entreprise de destruction inexorable. Elle avance la question - cette question qu'elle s'est posée, hélas, à de si nombreuses reprises - : «Pourquoi nous ?» et comme seule réponse à cette question, elle ne reçoit que celle qu'aucune rationalité ne peut contenir : «parce que juifs». C'est une situation inconnue de la mémoire politique. Celle-ci en effet se donne pour tâche, nous l'avons vu, de donner des explications rationnelles plus ou moins satisfaisantes, pour tout ce qui est advenu. Cela a été dit et redit : pour le déporté résistant, la réponse à la question «Pourquoi moi ?» ne pose absolument aucun problème. Dans son *Grand voyage*, J. Semprun nous dit en substance que s'il était dans ce wagon - de la déportation - c'était parce qu'il l'avait librement choisi. Mais la mémoire politique va plus loin encore dans la rationalisation des causes de la déportation. Elle refuse en effet d'adopter pour les déportés juifs le terme de «déportés raciaux» et dans ce refus il y a plus qu'une protestation éthique et une répugnance à utiliser des catégories qui ont partie liée avec l'idéologie honnie. Ce refus procède aussi d'une rationalisation. De fait, pour la mémoire politique, les déportés juifs étaient, eux aussi, des déportés politiques. Qu'étaient-ils en effet sinon les victimes de la politique nazie par excellence, à savoir de l'antisémitisme ? Pour le déporté juif toutefois, les choses ne sont pas toujours aussi simples. Cet effort de rationalisation ne suffit pas pour mettre du sens dans cette destruction qui a frappé toute sa famille, toute sa communauté. L'explication politique demeure certes, mais de façon résiduelle. Pour l'essentiel toutefois, la thématization de la mémoire juive se nourrit de cette aporie, de cette pensée, de cette question éternellement suspendue : «Pourquoi nous ?».

Rapportée à l'échelle du génocide, cette aporie prend évidemment des dimensions insoupçonnées. Elle occupe et hante littéralement toute la mémoire juive. Comment injecter du sens là où il n'y a que de l'insensé et qui plus est un insensé dont la destructivité a anéanti des familles, des groupes et des communautés entières ? Aussi, ce qui thématise et structure la mémoire juive, c'est davantage l'appartenance pour ainsi dire organique - par filiation, par tradition, par religion, ou par culture - à une communauté de destin - d'un destin brutalement imposé -, que l'intelligibilité des causes contingentes de l'expérience historique elle-même. Si pour la mémoire politique le récit du vécu concentrationnaire ne prend sens que comme illustration exemplaire, soit de la pertinence des explications avancées quant aux causes de l'événement, soit de la signification universelle du contenu de l'expérience, pour la mémoire juive en revanche le récit de captivité est plein de lui-même. Il se suffit à lui-même, il occupe, mobilise et épuise toute la mémoire. C'est le récit d'une communauté, d'une identité mortellement agressée et violentée. C'est un récit qui a pour lui la force tragique de la répétition puisque l'histoire lui a fait, plusieurs fois, écho. Le deuil de la destruction est infini et focalise toute la mémoire, mémoire qui passe toute entière alors du côté de tous ceux, juifs, qui ne sont pas revenus parce que juifs.

13. Problèmes de transmission

La transmission de la mémoire politique est littéralement subordonnée à la reconduction et à la continuité des présupposés et des convictions qui l'animent. Or, cette reconduction et cette continuité sont toujours aléatoires et fonction des choix éthiques et cognitifs de l'individu. Et ces choix sont à leur tour tributaires des contextes politico-idéologiques et des mentalités du moment, des enjeux de la période et des problèmes de générations. Il n'y a pas, pour ainsi dire,

«transmission automatique» de père en fils et de génération en génération, par une sorte de projection identificatrice aux souffrances endurées. Ou plutôt, une telle identification exigerait une adhésion préalable et volontaire aux convictions, aux valeurs et aux projets dont le prix à payer a été précisément celui de la déportation. Autrement dit, pour s'approprier cette mémoire, il faut reproduire et assumer - ne fût-ce que virtuellement - son acte fondateur : celui précisément qui a fait dire à Semprun : «J'ai choisi librement d'être dans ce wagon». Or, nous savons que ces convictions, projets et valeurs ne constituent plus aujourd'hui des référents mobilisateurs pour la conscience collective en raison, entre autres, de l'érosion qu'ont subie les paradigmes émancipateurs classiques. Aussi, la transmission de la mémoire politique se heurte à présent à un contexte politique et idéologique qui est l'inverse de celui qui lui a permis, au lendemain de la guerre, de conquérir les larges adhésions qui furent alors les siennes. La mémoire patriotique est confrontée avec des difficultés similaires. Sous ce rapport, je comprends et je partage les inquiétudes des déportés résistants face à un contexte social, culturel et idéologique peu propice à faire valoir la portée de leurs engagements et de leurs convictions qui sont au fondement même de leur mémoire.

Toute autre est, sous ce rapport, la situation de la mémoire juive qui bénéficie elle, d'ancrages et de ressorts d'un autre type : ancrage naturel par filiation, par identification à une communauté, par la force intégrative de la religion, par les schémas interprétatifs et les «grands récits» que véhiculent les traditions à travers les âges, sans parler du rôle fondamental que joue à cet égard l'État d'Israël. Ici, on s'approprie la mémoire par appartenance, par identification de fait et sans aucun préalable. La souffrance

des proches devient *ma* souffrance parce que celle-ci a frappé non pas pour *fait de choix* - comme c'est le cas pour la mémoire politique - mais tout simplement pour *fait d'existence*. Autant de facteurs qui contribuent puissamment à la formation et à la transmission d'une mémoire communautaire pouvant, à la limite, s'auto-suffire en libérant les structures symboliques qui permettent à l'individu de ressouder son identité et son appartenance au groupe, à la communauté, voire à l'État. Mais c'est bien là aussi le problème majeur de la mémoire juive, laquelle, se réduisant à une simple fonction identitaire interne, risque d'opérer une fermeture sur elle-même et s'enfermer par là dans la répétition incantatoire d'une martyrologie ritualisante se donnant l'allure d'une sorte de religion civile. Nous pensons qu'il s'agit là d'un risque majeur qui menace gravement en perspective la dimension précisément critique de la mémoire des crimes et génocides nazis.

14. Je crois que ces deux dimensions qu'on accorde à la signification de «l'événement Auschwitz», l'une singularisante et l'autre universalisante, ne sont ni contradictoires ni incompatibles dès lors que l'on accepte bien de se placer du point de vue de la mémoire, c'est-à-dire du point de vue des significations que les groupes sociaux attribuent à l'événement afin de faire reconnaître leur identité propre, leur position et leur statut dans l'événement. Tout en reconnaissant la singularité des différentes catégories de victimes, la première, la mémoire politique, privilégie dans sa thématization l'unicité de l'espèce humaine comme étant la victime par excellence de la criminalité nazie, la deuxième, la mémoire juive, fait prévaloir, sans pour autant nier cette unicité, l'identité singulière d'une communauté que l'idéologie nazie voulu définitivement éradiquer de cette unité même. Il me semble donc que ces deux significations, loin d'être incompa-

tibles, apparaissent plutôt comme complémentaires et que l'occultation de l'une comme de l'autre aurait pour conséquence de mutiler aussi bien la compréhension même de l'événement que les enseignements que l'on peut, que l'on doit en tirer pour l'avenir.

Il y a de surcroît un autre argument qui militerait contre ce type de concurrences et de rivalités mémorielles qui compromettent sérieusement, me semble-t-il, l'avenir de la mémoire. Nous l'avons dit, la mémoire des crimes et génocides nazis est foncièrement et intrinsèquement plurielle. Non seulement les expériences furent différentes d'un camp à l'autre, mais de plus, à l'intérieur d'un même camp les expériences individuelles furent toutes singulières - sans parler de leur différence selon la période de l'internement. Germaine Tillion nous avait prévenus : le temps du témoignage venu nous découvrirons «mille camps dans un camp». Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les survivants eux-mêmes se refusent à toute généralisation à partir de leur vécu et de leur perception. Mais ne pourrait-on pas néanmoins avancer l'hypothèse, sans nullement négliger ces diversités mémorielles, que l'ensemble des survivants des crimes et génocides nazis - et j'insiste sur cette conjonction - participe d'une même communauté d'expérience historique ? Quelques arguments tendraient à rendre crédible une telle hypothèse. Tout d'abord l'argument de la cause globale qui rendit possible cette expérience elle-même dans toute la variété de ses concrétisations, à savoir la criminalité d'État du IIIe Reich, une criminalité dont l'ère couvre l'ensemble des forfaits du régime de 1933 à 1945. Sous ce rapport, la communauté d'expérience des survivants s'enracinerait dans la contextualisation de ses causes communes d'ordre politique et idéologique. Cette question est fondamentale non pas tant du point de vue d'une théorie explicative globale d'ordre

causale qui serait satisfaisante - le problème n'est pas là -, mais du point de vue de la simple intelligibilité du phénomène concentrationnaire et génocidaire nazi. Peut-on approcher et tenter de comprendre la politique nazie d'extermination - son déroulement et ses mécanismes -, en la détachant des autres parties constitutives de la criminalité d'ensemble du IIIe Reich ? Tout porte à croire qu'une telle perspective de recherche serait profondément erronée. En effet, toutes les analyses historiques le confirment : aussi bien la vaste institution concentrationnaire nazie - érigée depuis 1933 - que le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, ont été les deux conditions préalables pour que l'idéologie et les persécutions antisémites se transforment en politique d'extermination pure et simple. Certes, l'idéologie antisémite et raciale nazie existait, pour ainsi dire, de façon autonome, mais sa matérialisation dans les faits par une politique active n'a pu s'effectuer que dans le cadre d'un système de terreur généralisée fondé sur un appareil bureaucratique, répressif et criminel solidement implanté et garantissant l'impunité totale à tous les échelons.

Le deuxième argument en faveur de l'existence d'une communauté d'expérience historique pour l'ensemble des survivants des camps de concentration et d'extermination, se rapporte à la grande masse de témoignages dont nous disposons à présent, de témoignages issus des expériences concentrationnaires les plus diverses. Il me semble en effet, que leur étude nous permet d'interpréter la diversité de ces expériences comme autant de développements d'un noyau central d'expérience. De fait, à la lecture de la multitude des témoignages et des récits qui nous sont parvenus des expériences concentrationnaires les plus diverses - de Buchenwald à Auschwitz en passant par toute la gamme de camps et sous-camps possibles -, nous sommes frappés par l'ex-

traordinaire récurrence de quelques évocations centrales qui structurent et thématisent la mémoire : l'implacable lutte pour la survie, la cohabitation permanente avec la mort et singulièrement avec sa propre mort, l'extrême impuissance ressentie, l'insensibilité comme mécanisme de défense, la déshumanisation subie et enfin, cette espèce d'auto-administration, par les détenus eux-mêmes, de l'univers dans lequel on les avait de force réduits. Nous sommes là, je pense, en présence d'une série d'éléments qui constituent véritablement le noyau dur d'une expérience commune extrême, vécue en chair et en os par des dizaines et des dizaines de milliers de personnes. Nous savons bien sûr que par la hiérarchisation des victimes qu'elle organisait, la politique criminelle du régime faisait en sorte que ce noyau central affectait de façon différenciée les diverses catégories de détenus, les Juifs étant ceux qui étaient d'office condamnés aux traitements les plus abominables et à l'extermination par des sélections systématiques. Certes, cette épée de Damoclès suspendue sur tout détenu juif, constitue la grande différence et signale la spécificité irréductible du destin qui leur était réservé, mais ils partageaient aussi ce même noyau de l'expérience concentrationnaire.

Certes, dans cette perception généralisante d'une expérience plurielle, il y a une tâche aveugle qui fait partie intégrante de la mémoire communautaire et qui porte nom, Treblinka, Sobibor et Belzec, ces camps appelés par R. Hilberg, des Centres de mise à mort, c'est-à-dire des camps où l'on exterminait en masse les convois juifs dès la descente des trains. Ici, nous n'avons que quelques rares traces et des documents inertes pour reconstituer l'événement, mais rien que l'événement précisément. Il y a impossibilité radicale en revanche de reconstituer le « vécu » de cette expérience. Si vécu il y a eu, l'immédiateté de la mort l'a réduit

à un temps si infiniment long ou si infiniment court que l'entendement ne peut ni le saisir, ni le reconstituer. Il n'y a là qu'un immense silence devant lequel l'imagination elle-même s'incline, paralysée, impuissante. Histoire, oui - des données inertes et des chiffres macabres -, mémoire, au sens de la mémoire d'une expérience vécue, non, tragiquement non. Il n'y a là qu'une seule possibilité : celle d'une projection identificatrice avec tous ces morts, avec tous ces instants de mort, avec toute cette mort - car ici aucun chiffre ne pourrait donner la mesure de l'affliction. Ce mode de communication avec l'événement n'est toutefois pas de l'ordre de la connaissance mais de la « communion » et en cela même il désigne un horizon d'empathie sans limite. Mais en matière de connaissance et de transmission du contenu de l'expérience concentrationnaire nous

ne disposons comme matériaux que ceux qui nous sont livrés par les témoignages de ceux qui en sont revenus. C'est cette seule possibilité qui nous reste pour tenter de combler, ne fût-ce que partiellement, ce silence sidéral que nous ont légué tous les naufragés. Et cette intention testimoniale nous la trouvons puissamment concentrée dans les titres mêmes de certains récits : « J'ai vécu ma mort », « Les jours de notre mort », « Aucun de nous ne reviendra », etc. Toutefois, cela ne doit pas nous faire oublier que si les survivants nous apprennent que l'homme est indestructible, les témoins que Primo Levi appelle les « témoins intégraux », c'est-à-dire les « engloutis », les « naufragés », ceux qui ne peuvent pas témoigner, nous apprennent eux, en revanche, que cette destruction de l'homme n'a pas de limites (M. Blanchot).

Actualisation
et transmission
de la mémoire

VOLKHARD KNIGGE

Directeur de la Fondation Buchenwald

Du cimetière au musée ? De l'avenir du travail des mémoriaux en Allemagne

On ne peut parler de la forme que prendra à l'avenir la commémoration des crimes contre l'humanité commis par les nationaux-socialistes et de la deuxième guerre mondiale, sans en connaître l'histoire depuis 1945, au moins dans les grandes lignes. Trois facteurs ont joué un rôle important dans l'histoire de la commémoration. Le premier est la différence d'attitude face au passé national-socialiste en Allemagne de l'Ouest et en Allemagne de l'Est, c'est-à-dire en République fédérale et en République démocratique de 1945 à 1989. Le second facteur est l'attribution à la République fédérale, après la réunification, de la responsabilité des lieux nationaux de mémoire et d'exhortation à la vigilance de la RDA. Il s'agit des mémoriaux de Buchenwald, Ravensbrück et Sachsenhausen, beaucoup plus importants que ceux se trouvant dans l'ancienne République fédérale. On ne comptait et compte encore à Dachau, par exemple, que cinq emplois et demis fixes, tandis que plus de cinquante personnes étaient, et sont encore, employées à Buchenwald. Le troisième facteur est le débat soulevé par le projet de construction à Berlin d'un monument à la mémoire des Juifs assassinés, débat entamé dès avant la réunification, et qui ne sera certainement pas clos avec la résolution que prendra cette année le Bundestag.

La commémoration des crimes nationaux-socialistes a commencé à l'intérieur des camps de concentration et d'extermination. En 1943, les détenus du camp de Maidanek érigèrent la *Colonne aux trois aigles*, sur ordre des SS, qui avaient décrété un «*programme d'embellissement*» du camp. La colonne existe encore. Elle mesure plusieurs mètres de haut et porte trois grands oiseaux aux ailes déployés, dans lesquels les SS semblent avoir reconnu les fiers descendants de l'emblème du Reich. Les détenus emmurèrent dans le pied de la colonne une boîte contenant des cendres provenant du crématoire. Ainsi détournèrent-ils la signification de la colonne, dont ils firent un monument funéraire secret, qui exprimait leur soif de liberté et la revendication de leur droit à la liberté.

Les survivants considèrent les camps comme des monuments funéraires de remplacement, les camps dans leur totalité, c'est-à-dire le site et les restes des installations, en particulier les crématoires. Ils gardent très profondément ancré dans leur mémoire le fait que les victimes assassinées n'ont pas été seulement spoliées de leur dignité et de leur vie, mais aussi de la possibilité qu'on se souvienne d'elles, qu'on honore leur mémoire. «*Elles disparurent dans la fumée*», sans sépulture individuelle, souvent sans sépulture du

tout. Leurs cendres furent dispersées sur les terrains alentour, ou déversées dans les rivières et étangs voisins. Les seuls semblants de sépulture furent des fosses communes, anonymes, dissimulées aux regards, situées aux abords des camps. C'est pour rendre aux victimes la dignité humaine qui leur avait été ravie qu'on s'est efforcé de concevoir les camps comme des cimetières, et d'affecter une partie du site à leur aménagement. En juillet 1945, les yeux fixés sur le camp de Buchenwald, Werner A. Beckert, détenu allemand de confession israélite, formula ce désir profond dans les termes suivants : « *Les prisonniers ne souhaitent pas la destruction du camp de Buchenwald, qu'il ne faut pas détruire. Il faut en faire, pour toutes les nations, une exhortation adressée à leurs générations futures, en même temps qu'un lieu où reposent nos nombreux camarades, victimes de la peste nazie qui leur vola leur vie.* »

Le vœu exprimé par Beckert souligne non seulement qu'on ne peut conserver les camps sans les transformer en cimetières, mais il rappelle aussi que c'est justement parce qu'ils sont des « *monuments authentiques* » (Johann G. Droysen), qu'il faut les conserver, et qu'en tant que tels, ils remettent en mémoire le passé, qu'ils sont là pour cela, pour servir d'avertissement, ou, comme nous le dirions aujourd'hui, qu'ils ont une vocation éducative. L'idée comporte deux éléments : d'une part, les camps et leurs installations doivent être conservés parce qu'ils sont des pièces à conviction, évidentes et irréfutables, des crimes commis, des *corpi delicti*, des lieux du crime, et d'autre part, ils sont des musées en plein air, (encore une formule d'aujourd'hui), où l'histoire du lieu est conservée, exposée et expliquée, autant que faire se peut. Autrement dit, dès qu'on pense aux mémoriaux, trois conceptions se mêlent, qui ont toutes une genèse éminemment compréhensible du point de vue

humain, de même qu'elles sont légitimes et fondées par rapport à l'histoire des camps, et par rapport à leur commémoration. D'un côté, les mémoriaux sont perçus comme cimetières et musées, avec, dans l'un comme l'autre cas, une fonction d'information, ce qui n'empêche pas que les deux conceptions puissent s'opposer entre elles. De l'autre côté, les camps sont des pièces à conviction des crimes commis, c'est-à-dire qu'ils sont des lieux où furent commis des crimes et endurés de grands tourments. Le travail des mémoriaux s'en trouve inévitablement soumis à des exigences contradictoires. Voici un exemple pour illustration : un visiteur, qui conçoit le mémorial comme un cimetière, voit dans les objets exposés - tenue de détenu, chaussure, morceau de peau humaine tatouée - des souvenirs, des reliques même, qu'il convient de vénérer dans le silence et l'émotion, tandis que ces mêmes objets seront, pour le visiteur venu s'informer, des témoignages du passé et des preuves irréfutables, qu'il est indispensable de présenter avec précision et objectivité, dans le but d'éduquer. Cette dernière observation s'applique aussi au visiteur peu ou pas informé, auquel le lieu et les objets exposés resteraient incompréhensibles s'ils n'étaient expliqués.

Sous quelle forme est-il possible de représenter les crimes nationaux-socialistes et les souffrances de leurs victimes ? Question difficile, brutale, qui ne trouve de réponse qu'incomplète, comme le montre la scène suivante qui se produit dans le camp tout juste libéré de Buchenwald. La première cérémonie commémorative fut célébrée le 19 avril 1945 par les survivants en mémoire de leurs camarades assassinés et disparus, c'est-à-dire 8 jours après la libération du camp, qui eut lieu le 11 avril 1945. Les survivants érigèrent pour la cérémonie un obélisque provisoire en bois sur la place d'appel. Si l'obélisque, traditionnellement perçu comme

monument funéraire, semblait pouvoir restituer, en partie du moins, leur dignité humaine aux disparus, aucun symbole ne paraissait pouvoir représenter convenablement la réalité du camp, ni la faire connaître. C'est pourquoi le camp des détenus fut transformé dès sa libération en véritable musée par le comité des détenus et la direction américaine du camp, le camp dans sa totalité, c'est-à-dire avec les survivants et les détenus en train de mourir. La «transformation en musée» se fit sur trois aspects, lesquels montrent combien la conception traditionnelle du musée a empêché le projet du comité des détenus et de la direction américaine du camp de «montrer», dans la pratique, le camp comme un lieu de crimes. De plus, on comprend à quel point les deux parties devaient être convaincues que la réalité parlait d'elle-même beaucoup mieux que toute forme de représentation, qui leur aurait paru, en comparaison, la banaliser, l'adoucir, ou même l'enjoliver. Les 15 et 16 avril, des détenus entassèrent des corps, comme ceux qu'on avait trouvés entassés dans un enclos de planches de la cour du crématorium, le 11 avril, à la libération du camp. Les corps avaient été entassés là avant la libération, parce que leur nombre dépassait la capacité des fours crématoires à les faire disparaître tout de suite. Et devant l'avance subite et rapide des troupes américaines, les SS n'avaient plus eu le temps de les jeter dans une fosse. Les corps des détenus ayant succombé, après la libération, à la maladie et à l'épuisement furent de nouveau entassés pour être montrés le 16 avril, avec d'autres preuves des crimes commis dans le camp, à un millier d'habitants de Weimar, hommes et femmes, amenés sur ordre du général Patton, commandant la 3^{ème} armée américaine. Un autre amoncellement de corps avait été reconstitué non loin du premier, sur l'aire de chargement d'une remorque : c'est ainsi que les corps étaient transportés à travers le camp jusqu'au crématoire, ou vers

des encaissements du sol près du camp des détenus pour y être enfouis.

Ces deux entassements de corps ont été reconstitués plusieurs fois dans les semaines qui suivirent la libération du camp, avec les dépouilles des détenus qui venaient de mourir, pour donner une idée des conditions de vie dans le camp aux délégations internationales et aux familles des soldats américains, toujours plus nombreuses à visiter le camp. C'est ainsi que le chef du service médical de l'armée américaine adressa, le 30 avril 1945, au haut commandement américain, après la visite que celui-ci effectua le 25 avril au camp, la recommandation suivante : *«Beaucoup de morts gisant ça et là dans le camp furent enterrés, il faudrait cependant laisser quelques amoncellements de corps comme preuve des conditions de vie qui existaient dans le camp.»*

Il est permis de douter qu'on ait jamais tenté dans l'histoire, avant la libération des camps nationaux-socialistes de concentration et d'extermination, de prouver un crime et d'en garder la preuve en n'enterrant pas immédiatement les corps des nombreuses victimes, mais qu'au contraire, on les ait utilisés pour maintenir une situation qui symbolisait moins le crime qu'elle n'y participait. Certes peut-on déceler dans cette façon extrême d'agir, l'idée qu'un document historique, comme une œuvre d'art, ne laisse d'impression durable chez l'observateur que s'il est original - et c'est bien une idée traditionnelle, malgré l'horreur qui l'habite - mais de ce fait, tout symbole, toute représentation symbolique perd son sens. Les *«corps des victimes, d'une incroyable maigreur, couverts de cicatrices et de marques de coups, typiques des camps de concentration»*, comme partie et résultat concret des crimes nationaux-socialistes, témoignaient de ce qui s'était passé, en étaient la preuve, mais d'une façon telle que l'image donnée, ainsi que sa représentativité s'effondraient. Même

si les corps des victimes donnaient une image des crimes nationaux-socialistes, sur le mode de l'élément figurant le tout, et qu'ils étaient exposés pour accuser, ils restaient eux-mêmes, ils n'étaient pas un symbole, ils étaient l'identité muette des disparus et de leur mort. Cela est vrai aussi des détenus survivants qu'on venait voir comme s'ils étaient des pièces de musée, et dont l'existence était de plus en plus intégrée au commentaire explicatif destiné aux visiteurs : «*PLACE FOR CHILDREN, 5 - 15 YEARS*», «*6 men in each box*», «*ONE BLANKET FOR EACH*», «*Place for children and french generals*» pouvait-on lire par exemple, en lettres de peinture blanche, sur les couches des dortoirs des baraquements du petit camp surtout, mais on y lisait aussi : «*PLEASE CLOSE THE DOOR*».

En recommençant à empiler les corps, en apparaissant en personne ou en apposant des notices explicatives, les détenus et la direction américaine du camp essayaient de lutter contre le temps qui passe et menaçait d'effacer la réalité du camp, une réalité qu'on ne pouvait de toute façon imaginer que partiellement. C'est pour combattre le danger imminent d'effacement d'une réalité qui ne pouvait être représentée par rien d'autre mieux que par elle-même et devait donc être figée, que des détenus jouèrent dans le camp, d'une façon saisissante, les scènes de torture qu'ils avaient endurées, sur les lieux mêmes où elles s'étaient produites, avec les instruments originaux - gibet, chevalet pour la bastonnade, arbre où étaient suspendus les détenus, fouets, matraques - en se servant de mannequins de paille ou de chiffon, qu'ils avaient revêtus de la tenue rayée bleue et blanche des détenus, reconnaissable entre toutes.

Mais cette pratique avait ses limites, comme celle d'entasser les corps des morts, si on ne voulait pas laisser le camp et les détenus dans l'état et les conditions de vie d'avant la

libération. Le 9 mai, le général Omar Bradley recommandait au général Eisenhower, commandant en chef des forces alliées en Europe de l'Ouest, la fermeture du camp de Buchenwald, en s'appuyant sur l'argument que le camp, une fois revenu à la normale, ne donnait plus d'image fidèle de la réalité et risquait d'éveiller l'impression que la présentation des atrocités allemandes ne correspondait plus à la réalité : «*Le camp de concentration de Buchenwald a été nettoyé. Les malades et les corps des victimes ont été éloignés, si bien qu'il ne reste que peu de preuves des atrocités commises. Cela réduit la valeur éducative de la visite que pourrait y effectuer l'un ou l'autre groupe de personnes désireuses de s'informer directement dans le camp sur les atrocités allemandes. De fait, de nombreux visiteurs ont exprimé leur scepticisme quant à la réalité des conditions de vie qui y régnaient. C'est la raison pour laquelle je recommande la suspension des visites dans le camp.*»

Le retour à la tradition du monument, la recherche d'une représentation adéquate, comme son échec, renvoient au fait qu'il n'y a pas de répertoire auquel recourir pour la représentation de la mort dans les camps de concentration du national-socialisme, ni à plus forte raison du génocide basé sur le racisme biologique, pour lequel Auschwitz est devenu synonyme. L'absence d'un tel répertoire, tant au niveau formel que symbolique, est à attribuer au fait que jamais encore n'avait été perpétré un tel génocide, celui des Juifs, des Sinté et des Roms d'Europe, au fait que la mort des victimes était aussi involontaire qu'imméritée, que les victimes potentielles ne pouvaient échapper à leur sort, quoi qu'elles fissent, pas même d'être d'une quelconque utilité aux bourreaux. Et d'ailleurs, les personnes assassinées n'étaient ni victimes, ni martyrs, ni même ennemis au sens classique du terme. Le droit à la vie leur était tout simplement

refusé en raison de leur origine, et non à cause d'une religion, d'une conviction ou d'un acte. Ils n'avaient même pas besoin d'avoir attiré sur eux la haine, pour que leur soit enlevé tout droit à la vie. Leur mort ne trouvait de raison - et de sens - que dans l'impitoyable vision raciste du monde et de l'être humain prônée par leurs bourreaux. Si l'on se refuse à adopter la logique de persécution et d'extermination de ces derniers, la mort des victimes du génocide est totalement infondée, c'est-à-dire dénuée de sens, selon les critères traditionnels de la pensée européenne, même ceux des systèmes les plus utilitaristes et instrumentalistes. Cette forme spécifique d'absurdité s'ajoute à l'extrême cruauté de la réalité des camps de concentration et d'extermination pour expliquer les raisons de l'échec de la symbolisation et de la tentative de représentation. C'est pourquoi les expositions dans les mémoriaux ne doivent pas négliger l'échec inhérent à tout essai de représentation appropriée des crimes nationaux-socialistes, non seulement parce que l'impénétrable, la fracture dans le travail de représentation - comme nous l'avons évoqué - est la référence la plus explicite à la nature historique des crimes nationaux-socialistes, mais aussi parce que les formes de représentation ne soulevant apparemment pas de difficulté ni d'incompréhension nécessitent des interprétations historiques ultérieures, rétrospectives, des interprétations qui allaient, et vont encore, en Allemagne soit dans le sens de l'apaisement et de l'oubli, soit dans le sens de fonctionnalisations politiques, relatives au présent, de la mémoire.

On ne s'étonnera plus, après ce retour en arrière, que l'attitude face aux camps ait été, au début, sensiblement la même en RFA et en RDA, du moins à première vue. D'un côté comme de l'autre, on commença la transformation des camps en mémoriaux par un démontage assez radical des camps.

Celui du camp de Buchenwald fut décidé en octobre 1950 par le bureau politique du SED. Dachau était quasiment rasé à la fin des années 50. Dans les deux cas, il était prévu de reboiser l'emplacement du camp des détenus, sans les dépendances. Pourtant du point de vue de la politique de la commémoration, les démontages furent motivés par des raisons différentes. En Allemagne de l'Ouest, ils servirent à surexposer l'idée que les camps étaient des cimetières, et par là à mettre en retrait, si ce n'est effacer, leur caractère de preuve des crimes nationaux-socialistes. On ne mettait plus en avant la réflexion sur le lieu du crime et le crime lui-même, mais l'affliction provoquée par le souvenir des victimes sans visage, une affliction détachée des événements historiques et ne cherchant pas à les rappeler. On prit l'habitude de formules telles que «*A toutes les victimes de la dictature*» ou «*Aux victimes de la dictature et de la guerre*». De telles formules vides conféraient aux crimes nationaux-socialistes un caractère existentialiste, ou celui de catastrophes naturelles tombées du ciel, et effaçaient la distinction entre criminels et victimes. Elles rappellent à quel point la réflexion sur le national-socialisme fut longue à s'enclencher en République fédérale. En voici pour illustration quelques informations brèves : après la fondation de l'Etat, le gouvernement fédéral amnistia des nationaux-socialistes condamnés, rétablit dans leurs pleins droits des fonctionnaires et des soldats de métier limogés et soutint la demande de libération de criminels de guerre. Au lieu de réfléchir au rôle qu'ils avaient joué avant 1945, beaucoup d'Allemands se considéraient comme victimes d'un changement de système politique et de la dénazification. Tirer des leçons du passé équivalait toujours moins à se démarquer par rapport à la dictature nationale-socialiste, et toujours davantage à combattre le communisme, surtout celui de RDA. Pas plus le consensus constitutionnel anti-national-

socialiste de 1945, réaffirmé par les responsables de la République lors de cérémonies commémoratives, que l'accord sur les réparations passé avec Israël, après son adoption en 1953 obtenue grâce à l'action du SPD alors dans l'opposition, n'y changent rien. Certains ménagements de politique étrangère, plusieurs campagnes déclenchées en RDA contre des politiciens au passé prétendument ou réellement chargé, et le fait que juridiquement la République fédérale succède au «Troisième Reich» avaient pourtant régulièrement remis le passé national-socialiste à l'ordre du jour. A partir de la fin des années 50, le nombre accru des procédures criminelles et des débats sur la prescription et les dédommagements obligèrent à la réflexion. Mais c'est seulement avec la diffusion en 1979 de la série télévisée américaine *Holocaust* que le principal crime de la période nazie, à savoir l'assassinat des Juifs européens, a trouvé un large écho dans la population. Le travail des mémoriaux des camps ne fut accepté par une grande partie de la population qu'à partir des années 80. Jusque là, il était resté essentiellement une cause défendue par les survivants et quelques citoyens et politiciens isolés et engagés.

En RDA, le démontage de la quasi totalité des installations des camps fut motivé par d'autres raisons. Il est une application du leitmotiv «*Lutter et mourir pour la victoire*», avec en toile de fond la différence, consacrée par la loi en RDA, entre «*combattants du fascisme*» et «*victimes du fascisme*». N'étaient considérés comme «*combattants du fascisme*» à partir de 1949 / 50 que les anciens résistants loyaux au système, en particulier les communistes. (Même des dirigeants communistes, survivants de Buchenwald comme Walter Bartel, Ernst Busse, Erich Reschke ou Robert Siewert furent happés dans l'engrenage des épurations stalinienne à la fin des années 40, arrêtés ou écartés du pouvoir politique pour de longues années, et dis-

crètement réhabilités à la fin de 1955 et au début de 1956.) Le souvenir se concentrait sur ces anciens détenus, présentés comme des modèles à suivre, idéalisés. Le leitmotiv «*Lutter et mourir pour la victoire*», utilisé pour caractériser la transformation de Buchenwald en «*lieu national de mémoire et d'exhortation à la vigilance*» de la RDA, montre que l'intention était moins de rappeler la réalité concrète de l'Allemagne national-socialiste avec ses camps de concentration et d'extermination, que la «*victoire sur le fascisme*», comprise dans sa nécessité historique, qu'on devait aux résistants communistes allemands et à l'Armée rouge. Vu sous ce jour, le camp était davantage un monument au souvenir des victimes dans la mesure où il évoquait leur détention, leur tragédie et leurs souffrances, tandis que le camp démonté, «*vaincu*» rappelait la victoire remportée par les résistants. De fait, les lieux nationaux de mémoire et d'exhortation à la vigilance de RDA étaient moins des lieux du souvenir - cela est particulièrement vrai de Buchenwald - que des monuments à la nation, destinés à légitimer la RDA comme la meilleure des deux Allemagne, puisqu'elle était issue de la résistance contre le fascisme. Le destin de certains groupes de victimes et les faits historiques, qui n'entraient pas dans le cadre de cette politique de commémoration, furent marginalisés ou complètement refoulés. Par exemple, le «*petit camp*» de Buchenwald ne fut pas intégré au mémorial, alors que c'est dans cette partie du camp que la mortalité était la plus élevée et que c'est là que furent internés les survivants des marches forcées en provenance d'Auschwitz et de Groß-Rosen à partir du printemps 1945. Cette forme de commémoration déchargeait *de facto* de la nécessité de réfléchir sur le passé national-socialiste, puisqu'on avait «*éradiqué le fascisme*» en RDA. Autrement dit, le national-socialisme était un chapitre clos de l'histoire de la RDA. Il ne restait vivant, affirmait-on, qu'à l'Ouest, en

particulier en RFA. Des groupes de travail sur les camps composés d'anciens détenus, avalisés par le SED, contrôlaient l'imagerie historique. La visite des mémoriaux, surtout de Buchenwald, fut inscrite au programme officiel d'éducation en RDA. On y organisa des manifestations de masse, des confirmations laïques, la prestation de serment de jeunes pionniers, de la Jeunesse allemande libre (FDJ) et de l'Armée nationale du peuple, des excursions de classe et d'entreprise, des stages et des manifestations sportives. L'antifascisme était une norme fondamentale parmi les valeurs officielles de la RDA. Plus l'accomplissement du socialisme s'éloignait dans un avenir incertain, et plus s'imposait comme valeur de remplacement la tradition d'un passé antifasciste. Par ailleurs, la répétition fastidieuse de formules et de rites effritait l'image construite du passé. Le souvenir codifié perdait toujours plus de sa force de cohésion sociale.

La situation que nous venons de brosser montre que ni le deuil resté politiquement inexpliqué, ni la création de sens pour raison politique ne peuvent être la mission des mémoriaux en Allemagne. Leur travail devra plutôt s'orienter vers la prise de conscience que le bien n'est pas une évidence, c'est-à-dire en quelque sorte que la liberté, la dignité humaine, la tolérance et la démocratie ne sont pas des évidences, et ce travail passe par une réflexion sur le passé criminel et négatif. Le passé est comme un horizon négatif où notre propre présent doit sans cesse se refléter. La réflexion sur le passé national-socialiste ne renvoie pas à de quelconques constructions historico-politiques de repli (du genre : *l'histoire est progrès*) - qui finissent toujours par relever d'une idéologie et décourager - elle renvoie à des valeurs indivisibles et aux droits humains, c'est-à-dire à quelque chose de fragile et de précaire, dans la mesure où les valeurs et les droits

humains n'existent que s'ils sont vécus, acceptés par la société, et véritablement pratiqués. En un mot, une réflexion sur notre passé renvoie à l'obligation qu'ont les êtres humains de choisir leur façon d'agir. C'est pour cela, c'est pour que nous puissions prendre conscience que le bien n'est pas une évidence, et que notre responsabilité politique et individuelle en découle, que les mémoriaux et les monuments du souvenir doivent être plus que des lieux de deuil individuel, de célébrations (politiques) et de rituels. La compassion est importante, mais les pleurs seuls éduquent aussi peu qu'une identification irréfléchie avec la faute, les victimes, les héros politiques ou un présent qui sera irrévocablement meilleur que le passé. Il faut, par justice envers les victimes, que leur mémoire soit honorée en pleine connaissance de cause, et cette connaissance doit concerner aussi le crime et tout ce qui l'a rendu possible, surtout dans le pays des criminels. C'est pourquoi les mémoriaux dans les camps ne doivent pas être réduits à leur fonction de monument et de mémorial, mais doivent devenir des musées modernes d'histoire avec des départements à vocation fortement éducative, sans oublier toutefois, ni faire oublier, qu'ils sont et restent des lieux de crimes, de grandes souffrances et des cimetières. Le principe de la force éducative et émotionnelle particulière des lieux historiques réside justement dans la combinaison de ces propriétés. Pièces à conviction, ils font appel à la connaissance de l'histoire et incitent chacun à réfléchir à son propre présent et au bien, dont nous avons vu qu'il n'est pas une évidence. Pièces à conviction et musées historiques, ils portent en eux l'invitation à déduire du savoir des lignes de conduite pour la vie. Par contre, la proximité des souffrances et des disparus émeut et donne au savoir une assise émotionnelle, dans la mesure où elle fait appel à la compassion et la remémoration, lesquelles confèrent au savoir une dimension personnelle

et humaine. Aucun monument, aucun musée ordinaire ne peut remplacer les mémoriaux des lieux historiques avec leurs propriétés particulières.

Ces considérations expliquent pourquoi la construction à Berlin d'un monument à la mémoire de l'Holocauste a pu faire problème par rapport aux mémoriaux dans les camps. Le monument risque, au nom du souvenir, de détourner l'attention des nombreux lieux réels des crimes et des souffrances. Les remplacer par des symboles et des monuments semble avoir été plus facile à supporter en Allemagne que le débat sur les lieux historiques «*au coin de la rue*», qui sont comme des épines du passé plantées dans le présent - il suffit de considérer l'histoire de la mise en place de la commémoration. En même temps, le monument rend invisibles les traces de ce difficile débat des Allemands avec leur passé, alors que celles-ci sont visibles sur les lieux historiques concrets. Pourquoi sinon aurait-on détruit, abandonné, utilisé à d'autres fins ou livré à la construction ces lieux historiques où furent commis les crimes ? Nombre d'entre eux n'ont pas de nom, ne sont pas indiqués par des panneaux, leur conservation a soulevé des controverses, et c'est sur place qu'on s'aperçoit qu'on est sur un tel lieu, comme par exemple sur la place d'appel de Wewelsburg, le camp extérieur de Buchenwald, où l'on a construit une cité. Un monument donne nécessairement l'impression - même quand ce n'est pas intentionnel - que le travail sur le souvenir est réussi. En fin de compte, s'il est vrai que le souvenir a besoin du savoir, force est bien de constater qu'un monument ne transmet pas de savoir. Aussi réussi soit-il, un monument ne parlera qu'à celui qui connaît les événements auxquels il est dédié, et qui en accepte la réalité historique. C'est d'autant plus vrai des monuments érigés ailleurs que sur l'emplacement des camps. Il est évident que la

conviction que des artistes sont capables de représenter la Shoah s'alimente du désir inconscient que ces titans existent, qu'ils neutraliseront la fracture de la civilisation, qu'ils l'évacueront peut-être même complètement, parce qu'ils auront su la représenter. Il n'est pas impossible qu'interfère ici le désir de disculpation de la société avec la prétention des artistes depuis la Renaissance, avalisée par la société, d'être en mesure de bannir Dieu *et* le diable en les fixant dans l'image.

Un monument à l'Holocauste n'est pensable - les mémoriaux se sont prononcés en ce sens - que comme symbole politique et normatif exprimant ce qui est, et doit rester, élément constitutif inné de la mémoire allemande. Il ne doit pas être un miroir de la Shoah, mais seulement de la volonté de la garder ancrée dans la mémoire allemande. Mais il ne faudrait pas non plus surestimer un tel monument national. Il ne pourrait pas être plus - ni moins non plus - que l'engagement normatif à vouloir faire œuvre de mémoire et à reconnaître que c'est un devoir. La force de son message resterait essentiellement liée aux lieux historiques, aux monuments authentiques, et au travail effectué par les diverses institutions, tel que la recherche, la documentation et la diffusion. Enfin, un tel monument rappelant concrètement l'histoire des crimes nationaux-socialistes ne pourrait être conçu comme monument à la seule mémoire de l'Holocauste. Il devrait être dédié à toutes les victimes, et en même temps souligner le caractère particulier de la Shoah qui fut une fracture dans la civilisation. C'est seulement ainsi qu'il serait un ancrage symbolique de la mémoire complète des faits et qu'il rendrait justice à toutes les victimes des conséquences universelles du crime contre l'humanité qu'est Auschwitz.

Le 4 mars 1997 fut fondé à Weimar le *Centre d'études des mémoriaux des camps en*

Allemagne. Les membres en sont les mémoriaux de Bergen-Belsen, Buchenwald, Dachau, Flossenbürg, Mittelbau-Dora, Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen et le département des mémoriaux de la Fondation *Topographie de la terreur* de Berlin. Je voudrais, pour conclure, vous présenter les lignes directrices que s'est fixé le *Centre d'études*, dont je suis le porte-parole.

Les mémoriaux des camps de concentration documentent l'histoire de l'Allemagne nationale-socialiste, de ses crimes et de ses victimes sur le lieu historique où les exactions furent commises. Ils concentrent leur attention sur l'histoire spécifique du site, sans pour autant perdre de vue la situation historique dans son ensemble, ni l'histoire des périodes antérieure et postérieure, toujours en relation avec l'histoire de ce lieu. Pour que soit rendue justice aux victimes des crimes nationaux-socialistes qui venaient de différents pays, les mémoriaux des camps de concentration sont des lieux européens implantés en Allemagne. En tant qu'éléments constitutifs de la culture historique démocratique, ils participent activement à la réflexion tant sur le passé national-socialiste que sur les attitudes antidémocratiques actuelles qui bafouent les principes de la dignité humaine indivisible, des droits fondamentaux et indivisibles de la personne humaine et de la tolérance. Désir d'apprendre, deuil, souvenir sont indissolublement liés dans les lieux du souvenir.

Les mémoriaux des camps de concentration sont des cimetières, dans leur totalité de façon symbolique et concrètement là où se trouvent les tombes. L'entretien et l'aménagement des tombes, la mention des noms des disparus, la création de lieux de mémoire, de réflexion et de deuil sont parmi les tâches fondamentales des mémoriaux.

Les mémoriaux des camps de concentration ont un devoir tout particulier envers toutes les victimes du national-socialisme,

leurs familles et leurs descendants. Ils contribuent à clarifier des destins individuels. Ils communiquent aux survivants et aux familles les informations concernant le destin individuel de leurs proches. Ils soutiennent également les victimes, leurs familles et leurs descendants dans leurs démarches en cas de requêtes justifiées en relation avec la persécution.

A la différence des monuments et mémoriaux érigés après, les mémoriaux des camps de concentration sont des témoins et des «*monuments authentiques*», parce qu'ils sont les lieux où furent commis les crimes qui causèrent tant de souffrances. Les sites des camps et les restes des installations sont à conserver comme pièces à conviction, dans un souci historiographique et à des fins pédagogiques. Cela vaut également - en second lieu - pour la phase de réutilisation ou destruction du camp après la libération, et enfin pour tout ce qui témoigne de la genèse de la commémoration dans ces lieux.

Avec le temps qui s'écoule et la disparition de la génération ayant vécu cette période, le national-socialisme entre nécessairement dans le passé historique. C'est pourquoi la commémoration doit s'appuyer sur le savoir et des formes appropriées de représentation du passé. Recherche de documents, archives, bibliothèque, expositions permanentes et ponctuelles sont des tâches faisant inéluctablement partie du travail des mémoriaux.

Les mémoriaux effectuent et encouragent les recherches sur l'histoire des différents lieux, leur contexte historique et leur perception par le public. Ils travaillent avec d'autres institutions scientifiques chaque fois qu'ils le peuvent, organisent séminaires et conférences et diffusent, par des publications, revues et autres média, les résultats des travaux de recherche auprès d'un large public. Ils informent en matière d'histoire sur les questions les plus variées et mettent leurs col-

lections et leurs archives à la disposition des chercheurs. En répercutant les connaissances nouvellement acquises dans leurs expositions et leur travail pédagogique, ils préviennent le risque encouru par les lieux de mémoire de scléroser l'histoire.

Les mémoriaux des camps de concentration sont des lieux extra-scolaires de formation historique et politique. Mais la transmission du savoir n'est pas une fin en soi. Elle sert à vérifier, par une mise au point que chaque génération doit effectuer pour elle-même, les fondements sociaux et démocratiques de l'action individuelle et sociale. A cette fin, les mémoriaux élaborent des méthodes pédagogiques particulièrement adaptées à faire fructifier le potentiel commémoratif et éducationnel présent dans un lieu authentique, parce qu'elles prennent en compte le fait que le lieu historique et le lieu de formation ne font qu'un. Les mémoriaux reprennent également toutes les méthodes appropriées en usage dans les écoles, la formation pour adultes, la muséologie et la formation politique et esthétique et les développent dans leur domaine. Départements de pédagogie et lieux de rencontre pour la jeunesse internationale ont leur place dans les mémoriaux.

Les mémoriaux des camps de concentration dépendent en Allemagne des institutions

les plus diverses. Les institutions de tutelle sont des associations, les communes, les arrondissements, les länders et les institutions fédérales, parfois plusieurs conjointement. Il en résulte une décentralisation du travail des mémoriaux et une richesse tout à fait unique. Le grand nombre des institutions de tutelle, la collaboration de bénévoles et de professionnels, le partage des responsabilités au niveau local, régional et supra-régional, l'engagement collectif et individuel sont des aspects positifs qu'il faut fondamentalement conserver et développer. L'ancrage des mémoriaux des camps de concentration dans les institutions et les organes de l'état doit garantir leur indépendance de travail à un haut niveau. La présence de commissions consultatives internationales, de comités scientifiques et de comités d'anciens détenus est souhaitable pour leur travail. La structure institutionnelle des mémoriaux des camps de concentration doit tenir compte de la dimension européenne des mémoriaux et de la responsabilité sociale des institutions de tutelle en Allemagne. Un engagement clair des institutions fédérales pour le maintien et la viabilité de l'ensemble des mémoriaux des camps de concentration en République fédérale d'Allemagne semble s'imposer tant en politique intérieure qu'étrangère.

VOLKHARD KNIGGE

Direktor der Buchenwaldstiftung

Vom Friedhof zum Museum ? Zur Zukunft der Gedenkstättenarbeit in Deutschland.

Über die Zukunft der Erinnerung an die nationalsozialistischen Menschheitsverbrechen und den zweiten Weltkrieg läßt sich nicht sprechen, ohne die Geschichte dieser Erinnerung seit 1945 wenigstens in Umrissen zu kennen. Hinsichtlich dieser Geschichte sind insbesondere drei Faktoren von Bedeutung. Erstens der unterschiedliche Umgang mit der nationalsozialistischen Vergangenheit in West- und in Ostdeutschland bzw. der BRD und der DDR 1945 -1989. Zweitens der Umstand, daß die Bundesrepublik mit der Wiedervereinigung auch die Verantwortung für die Nationalen Mahn- und Gedenkstätten der DDR, d. h. für die Gedenkstätten Buchenwald, Ravensbrück und Sachsenhausen übernahm. Bei allen dreien handelte es sich um Gedenkstätten, die wesentlich größer waren als Gedenkstätten in der alten Bundesrepublik. In Dachau arbeiteten (und arbeiten) z. B. fünfzehn Festangestellte, in Buchenwald waren (und sind) es über fünfzig. Und drittens ist diese Geschichte von der Diskussion um das Denkmal für die ermordeten Juden in Berlin geprägt, eine Diskussion, die Mitte der achtziger Jahre noch vor der Wiedervereinigung begann und die mit dem diesjährigen Bundestagsbeschluß sicherlich noch nicht an ihr Ende gekommen ist.

Die Geschichte der Erinnerung an die nationalsozialistischen Verbrechen begann in den Konzentrations- und Vernichtungslagern selbst. Im Jahre 1943 errichteten Häftlinge des KZ Maidanek im Zuge eines von der SS befohlenen «Verschönerungsprogramms» des Häftlingslagers auch die sogenannte «Dreiadler-Säule»: von dieser heute noch erhaltenen, mehrere Meter hohen Säule schwingen sich drei große Vögel, in denen die SS herrische Abkömmlinge des Reichswappentieres gesehen haben mag, in den Himmel. In den Fuß der Säule mauerten Häftlinge eine Schachtel mit Asche aus dem Krematorium ein. So widmeten sie die Säule zum heimlichen Grabdenkmal um, aus dem zugleich die Sehnsucht nach und die Behauptung des Anrecht auf Freiheit spricht.

In den Augen überlebender Häftlinge waren die Areale der ehemaligen Häftlingslager sowie deren baulichen Relikte - insbesondere die Krematorien - insgesamt stellvertretende, ersatzweise Grabdenkmale. Nur zu deutlich erinnerten sie sich daran, daß die Ermordeten nicht nur um ihre Würde und ihr Leben, sondern auch um jede Möglichkeit, ihrer zu erinnern und ihrer zu gedenken, gebracht werden sollten. Anstatt individuelle - und oft überhaupt - Gräber zu erhalten, «gingen sie durch den Rauch».

Ihre Asche wurde im Gelände verstreut, oder in nahegelegene Gewässer gekippt. Bestenfalls umgaben anonyme, versteckte Massengräber die Lager. Die Lager als Friedhöfe zu verstehen und in Teilen zu gestalten, stand vor diesem Hintergrund für den Versuch, den Ermordeten wenigstens nachträglich die ihnen abgesprochene Menschenwürde zurückzuerstatten. Im Juli 1945 formulierte der deutsch-jüdische Häftling Werner A. Beckert dieses Anliegen im Blick auf das KZ Buchenwald so: «Das Lager Buchenwald soll auf Wunsch der Gefangenen nicht vernichtet werden. Dieses Lager soll allen Nationen ein Mahnmal für ihre kommenden Geschlechter sein und zugleich eine Ruhestätte für unsere vielen Kameraden, die als Opfer der Nazi-Pest ihr Leben gelassen haben.»

Das Zitat Beckerts unterstreicht nicht nur den Friedhofsgedanken in Bezug auf den Erhalt ehemaliger KZ, es weist zugleich darauf hin, daß die Lager auch und gerade deshalb erhalten werden sollten, weil sie als «Denkmale aus der Zeit» (Johann G. Droysen) die Vergangenheit mahnend und - wie wir heute sagen würden - in aufklärerischer Absicht gegenwärtig halten und halten sollen. In diesem Gedanken ist zweierlei angesprochen: daß die KZ und ihre Einrichtungen als anschauliche und unlegbare Sachbeweise der Verbrechen, als *corpi delicti*, als Tatorte also, erhalten werden sollen und, wieder von heute her formuliert, zugleich als (Freilicht-) Museen, in denen die Geschichte des Ortes bewahrt, dargestellt und soweit als möglich erklärt werden soll. Anders gesagt, sind im Blick auf die Gedenkstätten von Anfang an drei Vorstellungen ineinandergeschnitten, deren Entstehung menschlich nur allzu gut nachvollziehbar ist, und die gleichermaßen legitim und der Geschichte der Lager wie ihrer Vergegenwärtigung angemessen sind: Friedhof und Museum einerseits sowie - beide vermit-

telnd aber ihren potentiellen Gegensatz nicht auflösend - andererseits die ehemaligen KZ als Beweise der Verbrechen, d. h. als Tat- und Leidensorte. Hieraus folgt eine mit der Gedenkstättenarbeit unauflösbar verknüpftes Spannungsverhältnis, das wenigstens mit einem Beispiel umrissen werden soll: sind für den Besucher der Gedenkstätte im Sinne des Friedhofs Relikte - ein Häftlingskittel, ein Schuh, ein Stück tätowierter Menschenhaut - zuallererst Andenken wenn nicht Reliquien, die mit einer gewissen heiligen Stille und Wärme umgeben sein sollen, so sind dieselben Relikte für den Informations- und Aufklärungssuchenden vergangenheitshaltige Realien und beweiskräftige Spuren, deren sachlich präzise aufschließende Präsentation unabdingbar ist. Letzteres gilt gerade auch in Bezug auf den wenig oder gar nicht informierten Gedenkstättenbesucher. Ihm erschließen sich Ort und Realien unmittelbar nicht.

Wie kraß, schwierig und immer nur annäherungsweise lösbar sich die Frage der angemessenen Repräsentation der nationalsozialistischen Verbrechen und der Leiden ihrer Opfer stellt, kann ein Rückblick in das gerade befreite KZ Buchenwald deutlich machen. Am 19. April 1945 fanden im acht Tage zuvor, am 11. April nämlich, befreiten Lager die erste Totengedenkfeier der überlebenden Häftlinge für ihre ermordeten und umgekommenen Kameraden statt. Dazu errichteten Überlebende auf dem Appellplatz des Lagers auf Zeit einen hölzernen Obelisk. Schien der Obelisk als durch Tradition nobilitiertes Grabdenkmal den Toten ihr Menschtum und ihre Würde wenigstens annähernd zurückerstatten zu können, so schien die Wirklichkeit des KZ durch kein stellvertretendes Symbol angemessen repräsentier- und vermittelbar. Gleich nach der Befreiung wurde deshalb das Häftlingslager vom Lagerkomitee und der amerikanischen

Lagerleitung faktisch musealisiert - und mit ihm die Überlebenden und auch die noch sterbenden Häftlinge selbst. Die «Musealisierung» vollzog sich auf drei Ebenen. Sie machen zugleich deutlich, wie sehr der überkommene Begriff der Musealisierung die Praxis von Häftlingskomitee und amerikanischer Lagerleitung verfehlt, das Lager als Tatort «auszustellen». Darüber hinaus wird sichtbar, wie sehr beide Seiten davon überzeugt gewesen sein müssen, daß die Wirklichkeit des KZ am ehesten noch durch sich selbst repräsentiert werden könnte, weil ihr gegenüber alle Repräsentationsformen abschwächend, entschärfend, wenn nicht beschönigend wirken mußten. Am 15. oder 16. April rekonstruierten Häftlinge einen Leichenstapel, wie er am 11. April, dem Tag der Befreiung, im bretterverschlagenen Hof des Krematoriums aufgeschichtet gefunden worden war. Dort lagen Leichen gestaut, weil die Kapazität der Verbrennungsöfen nicht ausgereicht hatte, alle Toten sofort zu beseitigen. Und zum Verscharren hatte die SS angesichts des plötzlichen und schnellen Vorrückens der amerikanischen Truppen keine Zeit mehr gefunden. Der rekonstruierte, aus nach der Befreiung an Krankheit und Schwäche umgekommenen Häftlingen neu zusammengelegte Leichenstapel wurde am 16. April neben weiteren Beweisen für die im Lager begangenen Verbrechen ca. eintausend Weimarerinnen und Weimarer gezeigt, die auf Anordnung des Kommandeurs der III. US-Armee, General Patton, das KZ besichtigen mußten. Ein zweiter Leichenstapel war in der Nähe des ersten auf der offenen Ladefläche eines Anhängers rekonstruiert worden: so hatte man die Toten durch das Lager zum Krematorium oder zum Verscharren in unweit des Häftlingslagers gelegene Erdfälle transportiert.

Beide Leichenstapel sind in den ersten Wochen nach der Befreiung des Lagers

immer wieder neu aus jeweils gerade gestorbenen Häftlingen zusammengelegt worden, um internationalen Delegationen und den immer zahlreicher durch das Lager geführten amerikanischen Militäranghörigen eine Vorstellung von den Verhältnissen im Lager vor der Befreiung zu geben. «*Viele der Toten, die über das gesamte Lagergelände verstreut waren, wurden begraben, man sollte jedoch Ansammlungen von Leichen als Beweis für die früheren Bedingungen belassen*» empfahl am 30. April 1945 der Chef des Medizinischen Dienstes der US-Armee dem amerikanischen Oberkommando nach einem Besuch des Lagers am 25. April.

Man darf daran zweifeln, daß vor Befreiung der nationalsozialistischen Konzentrations- und Vernichtungslager je versucht worden ist, ein Verbrechen dadurch glaubhaft zu machen und gegenwärtig zu halten, daß man die ihm zum Opfer Gefallenen in großer Zahl nicht sofort begraben, sondern dazu genutzt hat, um eine Ursituation präsent zu halten, die das Verbrechen weniger symbolisiert, als vielmehr Teil des Verbrechens ist. In dieser Extrempolitik ist zwar die Vorstellung noch artikuliert, daß einzig das originale Geschichtsdokument oder Kunstwerk nachhaltig auf den Betrachter wirkt - und insofern ist sie trotz des ihr anhaftenden Schrecklichen ganz traditionell - andererseits verliert aber gerade dadurch jede Vorstellung von Symbol und Symbolisierbarkeit ihren Sinn. Als Teil und konkretes Resultat der nationalsozialistischen Verbrechen hielten die «unglaublich mager(en), von Narben und Schlägen gezeichnet(en) typische(n) Konzentrationslagerleichen» fest, was geschehen ist und bezeichneten es - aber in einer Weise, in der Repräsentiertes und Repräsentanz zusammenfallen. Auch wenn die Leichen als pars pro toto die nationalsozialistischen Verbrechen vergegenwärtigen und anklagen

gegenwärtig halten sollten, blieben sie doch immer sie selbst, waren kein Zeichen oder Symbol, sondern stumme Identität der Toten mit sich und ihrem Sterben. Dies galt auch für die überlebenden Häftlinge, die - Relikten gleich - den Besuchern unter die Augen traten und deren Existenz zunehmend in einen Textkorpus eingesponnen wurde, der Besuchern erklären sollte, was sie sahen: «PLACE FOR CHILDREN. 5 - 15 YEARS.», «6 men in each box», «ONE BLANKET FOR EACH», «Place for children and french Generals» ist zum Beispiel mit weißer Farbe an Schlafstellen vor allem der Baracken des Kleinen Lagers geschrieben worden, aber auch «PLEASE CLOSE THE DOOR».

Mit der Rekonstruktion von Leichenstapeln, wie auch der Praxis der Selbstaussstellung und erklärenden Bezeichnung, stemmten sich Häftlinge wie amerikanische Lagerleitung zugleich gegen das Vergehen von Zeit an, ein Vergehen, das die nicht vollständig vorstellbare Wirklichkeit des Lagers von Tag zu Tag mehr aufzuzehren drohte. Um dem drohenden Verschwinden einer Wirklichkeit entgegenzuarbeiten, die am ehesten nur durch sich selbst repräsentiert werden konnte und die deshalb eingefroren werden mußte, reinszenierten Häftlinge im Lager in drastischer Weise an den originalen Schauplätzen und mit den originalen Mitteln - Galgen, Prügelbock, Hängebaum, Peitschen, Keulen - die Torturen, die sie erlitten hatten, an aus Stroh oder Lumpen gefertigten menschengroßen Puppen, die zuvor mit blau-weiß gestreiften Häftlingskitteln unmißverständlich eingekleidet worden waren.

Aber auch diese Praktik mußte, wie die Rekonstruktion der Leichenstapel, an ihre Grenze stoßen, wenn man das Lager und auch die Häftlinge nicht in einem Zustand belassen wollte, wie er vor der Befreiung des Lagers alltäglich gewesen war. Am 9.

Mai empfahl General Omar Bradley dem Oberkommandierenden der alliierten Streitkräfte in Westeuropa, General Eisenhower, die Schließung des KZ Buchenwald für Besucher mit dem Argument, das in Ordnung gebrachte und deshalb nicht mehr wirklichkeitsgetreu vorstellbare Lager könnte den Eindruck erwecken, daß die Darstellungen der deutschen Greuelthaten nicht der Wahrheit entsprächen: «*Das Konzentrationslager Buchenwald wurde gesäubert, die Kranken und die Leichen wurden soweit entfernt, daß nur wenige Beweise für das Grauen geblieben sind. Dies verringert den erzieherischen Wert von Besuchen verschiedener Gruppen, die sich im Lager aus erster Hand über die deutschen Greuelthaten informieren wollen. Tatsächlich äußern viele Besucher Skepsis, daß die vorübergehenden Bedingungen überhaupt existierten. Empfehle deshalb, von weiteren Besuchen im Lager abzusehen.*»

Der Rückgriff auf überkommene Denkmaltraditionen wie auch das Bemühen um und das letztendliche Scheitern an angemessener Repräsentation verweisen darauf, daß es für den Tod in den Konzentrationslagern des deutschen Nationalsozialismus, daß es vor allem für den rassenbiologisch begründeten Massenmord, für den Auschwitz zum Synonym geworden ist, kein Formen- oder Repräsentationsrepertoire gibt, auf das zu dessen Darstellung und Vergegenwärtigung einfach zurückgegriffen werden könnte. Der Mangel an einem solchen Formen- und Symbolrepertoire verweist vielmehr auf die Neuheit und Einzigartigkeit des Massenmordes an den europäischen Juden und den Sinti und Roma. Nämlich darauf, daß dieser Tod ebenso unfreiwillig wie unverschuldet war und die ihm Bestimmten durch keine Handlung, nicht einmal durch den Tätern angediente Nützlichkeit, dem ihnen bestimmten Schicksal entkommen konnten. Darüber hinaus waren

die Ermordeten nicht Opfer noch Märtyrer, nicht einmal Feinde im klassischen Sinn, denn das Lebensrecht wurde ihnen ganz allein auf Grund ihrer Abkunft und nicht aufgrund eines Glaubens, einer Überzeugung oder einer Tat abgesprochen. Selbst Haß mußten sie nicht auf sich gezogen haben, um aus jedem Lebensrecht verstoßen zu werden. Einen Grund hatte dieser Tod - und sinnvoll war er nur - in der erbarmungslosen rassistischen Menschen- und Weltsicht der Täter. Will man deren Verfolgungs- und Ausrottungslogik nicht übernehmen, dann ist dieser Tod nach allen überkommenen Kriterien, selbst den instrumentellsten und utilitaristischsten, europäischen Denkens und Handelns vollkommen grund-, d. h. sinnlos. Im Ineinander von Scheitern der Symbolisierung und Bemühen um Darstellung ist diese spezifische Form der Sinnlosigkeit als Gegenstück der extrem grausamen Wirklichkeit der Konzentrations- und Vernichtungslager angesprochen. Ausstellungen in Gedenkstätten dürfen deshalb das tendenzielle Scheitern, das im Bemühen um die angemessene Darstellung der NS-Verbrechen steckt, nicht überspielen; nicht allein deshalb, weil das Nichtaufgehende, der Bruch in der Vorstellungsarbeit - wie schon angedeutet - der nachdrücklichste Hinweis auf die historische Qualität der NS-Verbrechen ist, sondern auch deshalb, weil scheinbar reibungslose, aufgehende Darstellungsweisen ohne nachgetragene, retrospektive historische Sinngebungen nicht auskommen; Sinngebungen, die in Deutschland bisher entweder für Beschwichtigung und Vergessen oder für gegenwartsbezogene politische Funktionalisierungen des Gedenkens standen bzw. stehen.

Es wundert vor diesem Hintergrund dieses Rückblicks nicht, daß der Umgang der BRD und der DDR mit den ehemaligen Lagern sich anfangs, oberflächlich gesehen, ähnelte.

Hier wie dort bestand der erste Schritt der Umwandlung der ehemaligen KZ zu Gedenkstätten im weitgehenden Abriß der Lager. Die Demontage Buchenwalds beschloß das Politbüro der SED im Oktober 1950. Dachau wurde ab Ende der fünfziger Jahre weitgehend geschliffen. In beiden Fällen sollte der engere Bereich des Häftlingslagers aufgeforschet werden. Erinnerungspolitisch gesehen waren die Abrisse allerdings unterschiedlich motiviert. In Westdeutschland dienten sie dazu, den Charakter der ehemaligen Lager als Beweise der nationalsozialistischen Verbrechen durch Betonung des Friedhofsgedanken zu überblenden, wenn nicht zu löschen. Nicht die Auseinandersetzung mit dem Tatort und der Tat stand im Vordergrund, sondern eine historisch wenig informierte und informierende Betrauerung von mehr oder weniger gesichtslosen Opfern. Gedenkformeln wie «Allen Opfern der Gewaltherrschaft» oder «Den Opfern von Gewaltherrschaft und Krieg» waren typisch. Solche Leerformeln existenzialisierten die NS-Verbrechen, ließen sie wie eine vom Himmel gefallene Naturkatastrophe erscheinen und verwischten den Unterschied zwischen Opfern und Tätern. Sie verweisen darauf, wie schleppend die Auseinandersetzung mit dem Nationalsozialismus in der Bundesrepublik in Gang gekommen ist. Dazu nur einige knappe Hinweise. Nach der Staatsgründung amnestierte die Bundesregierung verurteilte Nationalsozialisten, setzte entlassene Beamte und Berufssoldaten in alte Rechte ein und unterstützte die Forderung nach Freilassung verurteilter Kriegsverbrecher. Statt sich mit ihrer Rolle vor 1945 auseinanderzusetzen, sahen sich viele Deutsche als Opfer politischen Systemwechsels und Entnazifizierungsgeschädigte. Lehren aus der Vergangenheit zu ziehen, bedeutete zunehmend weniger Abgrenzung von der nationalsozialistischen Diktatur als vielmehr Bekämpfung des Kommunismus, insbesondere der

DDR. Daran änderte der von den Spitzen der Republik anlässlich entsprechender Gedenktage bekräftigte antinationalsozialistische Gründungskonsens von 1945 ebensowenig, wie das 1953 nur mit Hilfe der SPD-Opposition verabschiedete Wiedergutmachungsabkommen mit Israel. Außenpolitische Rücksichtnahmen, von der DDR ausgehende Kampagnen gegen angeblich oder tatsächlich belastete Politiker sowie der Eintritt der Bundesrepublik in die Rechtsnachfolge des «Dritten Reiches» setzten die NS-Vergangenheit jedoch immer wieder auf die politische Tagesordnung. Ab Ende der fünfziger Jahre vermehrt angestrengte Strafverfahren, Verjährungs- und Entschädigungsdebatten zwangen zur Auseinandersetzung. Aber erst nach der Ausstrahlung der US-Fernsehserie «Holocaust» 1979 fand das Zentralverbrechen der NS-Zeit, der Mord an den europäischen Juden, in der Bevölkerung größere Beachtung. Die Arbeit der KZ-Gedenkstätten wurde erst ab den achtziger Jahren breiter gesellschaftlich akzeptiert. Bis dahin war sie weitgehend eine Sache der Überlebenden und einzelner engagierter Bürger und Politiker gewesen.

Der weitgehende Abriss der ehemaligen KZ in der DDR hatte andere Gründe. Er folgte dem Leitmotiv «durch Sterben und Kämpfen zum Sieg» und hatte die in der DDR auch rechtlich kodifizierte Unterscheidung von «Kämpfern gegen den Faschismus» und «Opfern des Faschismus» zum Hintergrund. Als «Kämpfer gegen den Faschismus» galten ab 1949/50 nur noch systemloyale ehemalige politische Widerstandskämpfer, insbesondere Kommunisten. (Führende kommunistische Überlebende des KZ Buchenwald wie Walter Bartel, Ernst Busse, Erich Reschke oder Robert Siewert gerieten ab Ende der vierziger Jahre in die Mühlen stalinistischer Säuberung, wurden verhaftet oder politisch

entmachtet und kaltgestellt und erst Ende 1955/Anfang 1956 stillschweigend rehabilitiert.) Auf diese, als Vorbilder verstandenen, Häftlinge konzentrierte sich die Erinnerung in idealisierender Weise. Das in Bezug auf die Gestaltung Buchenwalds als «Nationale Mahn- und Gedenkstätte» der DDR formulierte Leitmotiv «durch Sterben und Kämpfen zum Sieg» macht deutlich, daß weniger die konkrete Wirklichkeit des nationalsozialistischen Deutschland und seiner Konzentrations- und Vernichtungslager erinnert werden sollte, als vielmehr das als geschichtsnotwendig verstandene «Zerschlagen des Faschismus» durch den deutschen kommunistischen Widerstand und die rote Armee. In dieser Perspektive erschienen das Lager als solches eher als Denkmal der Opfer, insofern es für Gefangenschaft, Elend und Leid stand, während demgegenüber das weitgehend abgetragene, «zerschlagene» Lager als Ausdruck des Sieges der Widerstandskämpfer galt. Tatsächlich waren die Nationalen Mahn- und Gedenkstätten der DDR weniger Erinnerungsorte als vielmehr - und dies gilt insbesondere für Buchenwald - Nationaldenkmäler, die die DDR als das aus dem antifaschistischen Widerstand geborene, bessere Deutschland legitimieren sollten. Schicksale von Opfergruppen und historische Sachverhalte, die sich diesem erinnerungspolitischen Ziel nicht einfügen wollten, wurden marginalisiert oder ganz unterdrückt. Der Hauptsterbeort Buchenwalds, das sogenannte «Kleine Lager», in dem ab Frühjahr 1945 auch die Todesmärsche aus Auschwitz und Groß-Rosen eintrafen, wurde beispielsweise nicht in die Gedenkstätte einbezogen. De facto entlastete diese Form der Erinnerung von der Auseinandersetzung mit der nationalsozialistischen Vergangenheit, da die «Wurzeln des Faschismus» in der DDR als ausgerottet galten. Anders gesagt, der Nationalsozialismus war für die DDR ein abgeschlossenes Kapitel der Geschichte.

Lebendig sollte er nur noch im Westen, insbesondere in der Bundesrepublik, sein. Von der SED bestätigte Lagerarbeitsgemeinschaften ehemaliger Häftlinge kontrollierten das Geschichtsbild. Der Besuch der Gedenkstätten, insbesondere Buchenwalds, wurde offizieller Bestandteil der Erziehung in der DDR. Massenmanifestationen, Jugendweihen, Vereidigungen junger Pioniere und der FDJ (Freien Deutschen Jugend) oder der Nationalen Volksarmee, Klassen- und Betriebsausflüge, Schulungen und Sportveranstaltungen wurden dorthin verlegt. Antifaschismus gehörte im offiziellen Wertgefüge der DDR zu den Grundnormen. Je weniger dem Sozialismus die Zukunft zu gehören schien, desto wichtiger wurde die Ersatzwert-Tradition einer antifaschistischen Vergangenheit. Andererseits verschleißt das Bemühen der immer wiederkehrenden Formeln und Rituale das aufgebaute Vergangheitsbild. Die reglementierte Erinnerung verlor mehr und mehr an gemeinschaftsbildender Kraft.

Vor diesem Hintergrund können weder historisch unaufgeklärte Trauer noch politisch motivierte Sinnstiftung die Aufgabe von Gedenkstätten in Deutschland sein. Ihre Arbeit muß vielmehr durch die Auseinandersetzung mit der negativen, verbrecherischen Vergangenheit auf die Gewährwerdung der Unselbstverständlichkeit des Guten, gefaßt etwa als Unselbstverständlichkeit von Freiheit, Menschenwürde, Toleranz und Demokratie gerichtet sein. Die Vergangenheit ist gleichsam ein negativer Horizont, an dem die eigene Gegenwart immer wieder neu reflektiert werden muß. Die Auseinandersetzung mit der nationalsozialistischen Vergangenheit verweist nicht auf wie auch immer verfaßte historisch-politische Geborgenheitskonstruktionen (wie etwa, Geschichte ist Fortschritt) - die am Ende immer mehr oder weniger ideologisch und

entmündigend sind - sondern auf unteilbare Werte und Menschenrechte, d. h. auf Zerbrechliches und Verspielbares, insofern Werte und Menschenrechte nur wirklich sind, insofern sie gelebt und gesellschaftlich akzeptiert und praktiziert werden. Kurz, sie verweist darauf, daß Menschen sich entscheiden können und entscheiden müssen, so oder so zu handeln. Deshalb - d. h. um der Unselbstverständlichkeit des Guten und der daraus resultierenden individuellen wie politischen Verantwortung inne werden zu können - müssen Gedenkstätten und Denkmale mehr sein als Orte individueller Trauer und (politischer) Zeremonien und Rituale. Einfühlung ist wichtig, aber Weinen allein bildet ebenso wenig, wie bewußtlose Identifikation mit Schuld, Opfern, politischen Helden oder einer Gegenwart, die unwiderruflich besser sein soll als die Vergangenheit. Gerade um den Opfern gerecht zu werden, braucht Gedenken Wissen; Wissen, das - gerade im Land der Täter - insbesondere auch auf die Tat und alles, was sie möglich gemacht hat, bezogen sein muß. Deshalb dürfen KZ-Gedenkstätten nicht auf ihre Denkmals- und Gedenkfunktion beschränkt werden, sondern sie müssen zu modernen historische Museen mit starken pädagogischen Abteilungen werden; aber zeithistorische Museen, die nicht vergessen - oder vergessen machen -, daß sie zugleich immer auch Tat- und Leidensorte sowie Friedhöfe waren und bleiben. Gerade im Ineinander dieser Qualitäten liegt der Grund für die besondere Aufklärungs- und Berührungskraft der historischen Orte. Als *corpus delicti* fordern sie historisches Wissen ein und lenken den Blick auf die je eigene Gegenwart und die schon angesprochene Unselbstverständlichkeit des Guten. Als *Corpus delicti* und als historische Museen enthalten sie die Aufforderung, Konsequenzen aus diesem Wissen zu leben. Die Präsenz des Leidens und der Toten hingegen berührt und gründet das Wissen emotional; insofern sie

neben Wissen Formen der Einfühlung und des Eingedenkens einfordert und anstößt, die dem Wissen erst eine je persönliche Gestalt und seine humane Dimension geben. Kein Denkmal, kein bloßes Museum kann diese besondere Qualität der Gedenkstätten an den historischen Orten ersetzen.

Vor diesem Hintergrund erschien den KZ-Gedenkstätten in der Bundesrepublik die Errichtung eines zentralen Holocaust-Denkmal in Berlin in mehrfacher Hinsicht problematisch. Das Denkmal droht, im Namen der Erinnerung, den Blick von den zahlreichen konkreten Orten der Tat und des Leidens abzulenken. Deren Ersetzung durch Symbole und Denkmale erschien in Deutschland - wie der Blick auf die Geschichte der Erinnerungsbildung gezeigt hat - ganz offenbar immer erträglicher, als die Auseinandersetzung mit den wie Stacheln aus der Vergangenheit in die Gegenwart hineinragenden historischen Orten «vor der eigenen Haustür». Zugleich macht das Denkmal die gerade an den historischen Orten konkret sichtbaren Spuren der schwierigen Auseinandersetzung der Deutschen mit ihrer Vergangenheit unsichtbar. Deren Zerstörung und Vernachlässigung, deren wie selbstverständliche Nachnutzung für andere Zwecke oder Überbauung sowie die Tatsache, daß viele historische Orte der Tat unbenannt und unbezeichnet geblieben sind, wie auch die vielfältigen Auseinandersetzungen um ihre Bewahrung stehen hierfür und lassen sich nur vor Ort erkennen. (Etwa, wenn der Appellplatz des Buchenwaldaußenlagers Wewelsburg mit einer Wohnsiedlung überbaut ist.) Das errichtete Denkmal muß - auch wenn das nicht beabsichtigt ist - notwendig den Eindruck immer gelungener Erinnerungsgeschichte erwecken. Und schließlich - wenn es richtig ist, daß Gedenken Wissen braucht, dann ist festzustellen, daß Denkmale als solche dieses Wissen nicht vermitteln. Auch

wenn das Denkmal noch so gut gelungen ist, es spricht letztlich nur zu dem, der die Geschichte, der es gewidmet ist, bereits kennt und als wirklich geschehen akzeptiert. Dies gilt gesteigert für Denkmale, die nicht am Ort ehemaliger Lager errichtet werden. Der Gedanke liegt auch nahe, daß die Vorstellung, es könne Künstler geben, die befähigt sind, ein Abbild der Shoa zu fertigen, von dem unbewußten Wunsch gespeist wird, es möge titanische Menschen geben, die den Zivilisationsbruch dadurch, daß sie ihn gestalten können, entkräften, wenn nicht aus der Welt schaffen. Hier verschneiden sich womöglich gesellschaftliche Entlastungswünsche mit dem von Künstlern seit der Renaissance in Anspruch genommenen und zugeschriebenen Selbstbewußtsein, noch Gott *und* Teufel ins Bild bannen zu können.

Ein Holocaust-Denkmal ist nur denkbar - und in diesem Sinn haben sich die Gedenkstätten für es ausgesprochen - als normatives politisches Zeichen, das zum Ausdruck bringt, was genuiner Bestandteil des deutschen Gedächtnisses sein und bleiben soll. Nicht die Shoa kann es widerspiegeln, sondern nur den Willen, diese möge einen festen Platz im deutschen Gedächtnis bekommen und behalten. Aber auch ein solches Denkmal dürfte man nicht überschätzen. Mehr - aber auch nicht weniger - als die normative Besiegelung eines Erinnerungswillens - bzw. -sollens - könnte ein solches nationales Denkmal nicht sein. Seine inhaltliche Prägnanz bliebe vor allem an die historischen Orte, die Denkmale aus der Zeit, gebunden wie an die dort und in anderen Einrichtungen geleistete Arbeit in Form von Forschung, Dokumentation und Vermittlung. Ein solches, an die Geschichte der nationalsozialistischen Verbrechen konkret rückgebundenes Denkmal ließe sich letztendlich aber auch nicht mehr als reines Holocaust-Denkmal auffassen und gestalten.

Unter Hervorhebung und Betonung des besonderen Charakters der Shoa als Zivilisationsbruchs müßte es allen Opfern gewidmet sein. Erst dann wäre es symbolische Verankerung des vollen Tatgedächtnisses und würde den universellen Folgen des mit Auschwitz bezeichneten Menschheitsverbrechens gerecht.

Am 4. März 1997 hat sich in Weimar die Arbeitsgemeinschaft KZ-Gedenkstätten in Deutschland gegründet. Mitglieder sind die Gedenkstätten Bergen-Belsen, Buchenwald, Dachau, Flossenbürg, Mittelbau-Dora, Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen und das Gedenkstättenreferat der Stiftung Topographie des Terrors in Berlin. Die Leitlinien, die die Arbeitsgemeinschaft, deren Sprecher ich bin, für die Gedenkstättenarbeit formuliert hat, möchte ich Ihnen abschließend vortragen.

1. KZ-Gedenkstätten dokumentieren die Geschichte des nationalsozialistischen Deutschland, seiner Verbrechen und deren Opfer am historischen Ort. Sie konzentrieren sich dabei jeweils auf die spezifische Geschichte des Ortes, ohne den historischen Gesamtzusammenhang sowie Vorgeschichte und Nachgeschichte aus den Augen zu verlieren und - in Verbindung mit der Geschichte des Ortes - zu thematisieren. Der Herkunft der Opfer der nationalsozialistischen Verbrechen Rechnung tragend, sind KZ-Gedenkstätten europäische Orte in Deutschland. Als Bestandteile demokratischer Geschichtskultur leisten sie einen wesentlichen Beitrag zur Auseinandersetzung mit der nationalsozialistischen Vergangenheit und anti-demokratischen, die Prinzipien unteilbarer Menschenwürde, unteilbarer menschlicher Grundrechte und der Toleranz mißachtenden Einstellungen in der Gegenwart. Lernen, Trauern, Gedenken sind an den Orten unauflöslich miteinander verbunden.

2. KZ-Gedenkstätten sind Friedhöfe; symbolisch im Ganzen und konkret dort, wo sich Gräber befinden. Pflege und Gestaltung der Gräber, die Bewahrung der Namen der Toten, die Schaffung von Orten des Gedenkens, der Besinnung und der Trauer gehören zu den Kernaufgaben der Gedenkstätten.

3. Die KZ-Gedenkstätten fühlen sich allen Opfern des Nationalsozialismus und deren Angehörigen und Nachkommen in besonderer Weise verpflichtet. Sie tragen dazu bei, Einzelschicksale zu klären. Sie geben Überlebenden oder deren Angehörigen Auskünfte in allen das jeweilige Einzelschicksal betreffenden Belangen. Sie unterstützen in diesem Zusammenhang die Opfer, deren Angehörige oder Nachkommen bei der Verfolgung berechtigter, mit dem Verfolgungsschicksal verbundener Anliegen.

4. Als ehemalige Tat- und Leidensorte sind KZ-Gedenkstätten im Gegensatz zu nachträglich geschaffenen Denkmälern oder Erinnerungsorten Sachzeugnisse und «Denkmale aus der Zeit». Die Gelände der ehemaligen Lager und ihre baulichen Überreste sind in spurensichernder, historiographischer und didaktisch-pädagogischer Perspektive zu sichern, zu bewahren und zu erschließen. Dies gilt - nachgeordnet - auch für Phasen der Nachnutzung, der Umnutzung oder der Zerstörung der Lager nach der Befreiung sowie in Bezug auf Zeugnisse der Entstehungsgeschichte der Gedenkstätten.

5. Das Vergehen der Zeit und in Folge damit das Sterben der Erfahrungsgeneration historisiert die nationalsozialistische Vergangenheit zwangsläufig. Gedenken braucht deshalb Wissen, das Vergangene angemessene Formen der Repräsentation. Sammlung, Archiv, Bibliothek, Dauer- und Wechselausstellungen sind unabdingbar für die Gedenkstättenarbeit.

6. Gedenkstätten fördern und betreiben Forschungen zur Geschichte der jeweiligen Orte, ihrer historischen Bezüge und ihrer Rezeption. Sie arbeiten dabei nach Möglichkeit mit anderen wissenschaftlichen Einrichtungen zusammen. Sie veranstalten Fachtagungen und Konferenzen und machen Forschungsergebnisse einem breiten Publikum durch Publikationen, Schriftenreihen oder mittels anderer Medien zugänglich. Sie geben historische Auskünfte vielfältigster Art und stellen ihre Sammlungen und Archive der Forschung zur Verfügung. Wissens- und Erkenntnisgewinne schlagen sich in den Ausstellungen der Gedenkstätten und ihrer pädagogischen Arbeit nieder und wirken so der historischen Verkrustung von Gedenkstätten entgegen.

7. KZ-Gedenkstätten sind Orte außerschulischer historischer und politischer Bildung. Wissensvermittlung ist aber kein Selbstzweck. Sie dient der von Generation zu Generation jeweils neu zu gestaltenden Selbstvergewisserung mitmenschlicher und demokratischer Grundlagen individuellen und gesellschaftlichen Handelns. Die Gedenkstätten entwickeln hierzu pädagogische Methoden, die der Identität von historischem Ort und Lernort Rechnung tragen und die deshalb besonders geeignet sind, das in den authentischen Orten angelegte Erinnerungs- und Aufklärungspotential fruchtbar werden zu lassen. Darüber hinaus nutzen sie alle geeigneten Arbeitsweisen aus Schule, Erwachsenenbildung, Museumspädagogik, politischer und ästhetischer Bildung und entwickeln sie auf ihre Belange hin

weiter. Pädagogische Abteilungen und Internationale Jugendbegegnungsstätten sollten zu den Ausstattungsmerkmalen von KZ-Gedenkstätten gehören.

8. Die KZ-Gedenkstätten in der Bundesrepublik Deutschland befinden sich in ganz unterschiedlicher Trägerschaft. Getragen werden sie von Vereinen, Verbänden, Kommunen, Landkreisen, Ländern und dem Bund, manchmal in Kombination. Die damit verbundene Dezentralität und Vielfalt der Gedenkstättenarbeit in Deutschland ist einzigartig. Deshalb ist die Vielzahl der Trägerschaften und das damit häufig verbundene Zusammengehen von ehrenamtlicher und professioneller Arbeit, von lokaler, regionaler und überregionaler Verantwortungsübernahme sowie individuellem und kollektivem Engagement grundsätzlich erhaltenswert bzw. weiterzuentwickeln und auszubauen. Ziel der institutionellen Verfassung und etatmäßigen Anbindung der KZ-Gedenkstätten muß es sein, ihnen eigenständiges Arbeiten auf hohem Niveau zu ermöglichen. Internationale Beratungsgremien wie wissenschaftliche Beiräte und Häftlingsbeiräte sind für ihre Arbeit wünschenswert. Die institutionelle Struktur der KZ-Gedenkstätten soll sowohl die gesamteuropäische Dimension der Gedenkstätten wie die gesamtgesellschaftliche Verantwortung der Träger in Deutschland zum Ausdruck bringen. Ein deutliches Engagement des Bundes in Bezug auf Erhalt und Existenzfähigkeit des KZ-Gedenkstättennetzwerkes in der Bundesrepublik Deutschland erscheint als innen- und außenpolitisches Zeichen geboten.

MICHAEL JEISMANN
 Historien, Rédacteur au
 «Frankfurter Allgemeine Zeitung»

Un peu de sémiologie : De la commémoration nationale des guerres à la mémoire culturelle

A Berlin, le passé attend. Depuis qu'elle s'y est installée, la République fédérale est en représentation, elle est obligée, au milieu des vestiges et des différentes strates de l'histoire nationale, de forger sa propre symbolique. Il lui faut prendre position par rapport à son passé national-socialiste, et à la mémoire symbolique de celui-ci par l'Etat. De nombreux pays européens ont été amenés, au cours de ces dernières quinze années, à revenir sur leur passé récent. L'Italie poussa la réflexion si loin que l'image qu'elle se faisait d'elle-même, ainsi que la vision consensuelle de son histoire en furent ébranlées, et ses institutions politiques déstabilisées. Le Portugal, qui représenta pour beaucoup de Juifs et de personnes persécutées l'ultime chance de fuir l'Europe, dut reconnaître qu'en acceptant l'or volé, il avait opté pour une politique économique l'impliquant dans la guerre d'extermination national-socialiste. La même chose vaut pour la Suisse. En France, une réflexion s'est amorcée, il y a plusieurs années déjà, sur le rééquilibrage entre résistance et collaboration. Cela s'est traduit en 1998 par le geste symbolique du Premier Ministre socialiste, Lionel Jospin, qui omit le nom de Henri Philippe Pétain, commandant en chef des armées de la Première Guerre mondiale et chef du régime de Vichy, dans la liste des personnalités

auxquelles un hommage est rendu en souvenir de la victoire de 1918. Interrogé sur son geste, Jospin déclara que le Pétain de Vichy avait occulté les mérites du maréchal de la Grande Guerre dans le souvenir de ses compatriotes, si bien que l'Etat n'avait plus à lui réserver de place spéciale dans la mémoire nationale.

De tels actes symboliques de distanciation, comme les travaux des commissions de recherche sur l'histoire contemporaine ébranlent toujours l'image traditionnelle qu'une nation se fait d'elle-même, mais ne la remettent pas fondamentalement en question, pas plus en Suisse qu'au Portugal, en France, ou ailleurs. En Allemagne par contre, le passé national-socialiste est un défi fondamental impliquant tous les Allemands et leur histoire - leur histoire nationale, s'entend. Ce passé est déterminant. La question du degré d'assimilation du national-socialisme dans la conscience politique des Allemands reste un élément constitutif de la République fédérale. Il s'agit de savoir si elle réussira à intégrer la catastrophe d'où elle est issue, et la mémoire de cette partie de son histoire, à sa culture politique. En d'autres termes, il lui faudra transformer son passé récent en tradition, maintenant qu'elle a fait de Berlin sa nouvelle capitale.

Une question de protocole

Par la voix de son chef du protocole Franz Jochen Schöller, le Ministère des Affaires étrangères réclama, en janvier 1977, la construction à Bonn d'un «*monument aux morts tombés au champ d'honneur*», où l'on pourrait déposer dans la dignité les couronnes funéraires lors des visites d'Etat. La plaque de bronze, qui se trouvait devant le Musée des Arts de l'académie néoclassique et portait l'inscription «*Aux victimes des guerres et de la tyrannie*», ne semblait plus répondre aux nécessités du protocole. Le souhait exprimé par le Ministère des Affaires étrangères ne concernait pas les modalités de la commémoration, mais bien davantage les besoins en espace du protocole, et probablement aussi sa crainte de ne pouvoir assurer la sécurité en cas de perturbation ou d'attentat politique.

La plaque de bronze était pourtant, selon l'image que la jeune République fédérale se faisait d'elle-même, une réponse relativement heureuse à la difficile question de la commémoration. Au printemps 1961, le président de la République fédérale, Heinrich Lübke, avait confié à l'historien de l'art, Heinrich Lützel, la conception d'un «*monument aux morts tombés au champ d'honneur dont la forme serait fonctionnelle et l'emplacement adéquat*», à la suite de

quoi des projets variés pour des sites différents furent présentés, puis rejetés les uns après les autres. Les emplacements proposés étaient «*trop isolés*», ou «*d'accès trop difficile*». Les cahiers d'histoire de la ville¹ rapportent que par exemple au centre ville, dans le parc municipal, il aurait fallu supprimer un pavillon de musique auquel tenaient les habitants de Bonn. L'ancienne casemate des fortifications de la rive du Rhin, appelée «*ancienne douane*», ne fut pas davantage retenue, non pas à cause du monument érigé à la gloire de Ernst Moritz Arndt et deux canons s'y trouvant déjà, mais parce que c'était un lieu touristique.

On opta finalement pour une plaque de bronze placée sur une stèle commémorative près de l'université, car elle seule était en mesure de rendre compte de la fracture de civilisation, ainsi que l'expliqua Lützel par la suite : «*La plaque de bronze est une partie de l'ensemble architectural et ne peut être bien comprise que comme telle. La construction incarne une forme d'humanité irrémédiablement perdue, la plaque constate l'immense déchéance de l'humanité, suivie par le néant, un néant créateur cependant.*» La plaque fut apposée en 1963 et inaugurée par le président Lübke en présence de Konrad Adenauer et Willy Brandt en 1964 - le 17 juin en souvenir des victimes du soulèvement populaire de RDA.

¹ cf. l'article rétrospectif du 3 janvier 1977 dans le *Welt*. Pour l'histoire antérieure de ce monument, consulter : Björn HERDER et Sven O. KRAUS, «*Den Opfern der Kriege und der Gewalt Herrschaft*». *Das nationale Ehrenmal in der Bundeshauptstadt Bonn*, in : *Bonner Geschichtsblätter*, vol. 43/44, Bonn 1993/94 (1996), pp. 511-530. Consulter également : Manfred van REY, *50 Jahre Mahnmal für die «Bonner Opfer des Faschismus»*, in : *Bonner Geschichtsblätter*, vol. 45/46, Bonn 1998, pp. 279-308.

² Eberhard NITSCHKE, in : *Die Welt* du 3 janvier 1977. La note 2 précise que selon une information donnée par le Ministère des Affaires étrangères, on ne déposait de couronne qu'occasionnellement à cet endroit-là. Dans les autres cas, la cérémonie semblerait s'être déroulée au cimetière militaire de la ville de Bonn, pour autant qu'on en retrouve les traces.

³ A partir de la fin des années 70, plusieurs publications prirent l'habitude de mettre entre guillemets le terme de monument aux morts tombés au champ d'honneur. C'est le cas d'un article paru le 9 novembre 1981 dans la *Frankfurter Rundschau*, faisant état du changement de lieu de la cérémonie aux morts, qui se déroula cette fois dans le cimetière des quartiers nord.

⁴ Klaus NAUMANN, *Der Krieg als Text. Das Jahr 1945 im kulturellen Gedächtnis der Presse*, Hamburg 1998, p. 228.

Ainsi la plaque de bronze devenait-elle aussi un monument et un cas d'application de la théorie du totalitarisme. Si par son imprécision, l'inscription semble aller aujourd'hui plus dans le sens de l'apaisement que de l'exhortation à la vigilance, elle n'en révèle pas moins une distanciation par rapport aux différentes formes de commémoration nationale organisée par l'Etat. Elle s'abstient, en effet, de toute référence à la nation, elle ne cite pas de norme, politique ou historique, passée ou présente, à laquelle se référer. Elle ne légitime, ni ne s'appuie sur une instance signifiante supérieure. D'ailleurs, et pour cette même raison, le monument n'interpelle ni la nation, ni les Allemands. L'inscription est discrète, et le monument muet. La plaque de Bonn est le résultat d'un compromis entre deux positions différentes dans la recherche d'une commémoration appropriée. Une partie non négligeable des députés du Bundestag, ainsi que de la population était pour le «*silence solennel*», et contre toute cérémonie publique de commémoration. Or Lübke tenait tout particulièrement à ce que les habitants de Bonn puissent assister aux cérémonies du souvenir et exprimer leur affliction.

Par ailleurs, la demande de Lübke de construire un «*monument aux morts tombés au champ d'honneur*» était aussi une échappatoire permettant de se réfugier dans une forme de commémoration moins précise, plus générale, permettant surtout de ne pas exclure les soldats allemands, ni les civils qui avaient trouvé la mort. Car jusqu'alors, les couronnes qu'on déposait lors des visites d'Etat devant un bloc de basalte², de hauteur d'homme et non taillé, étaient dédiées aux six cents «*victimes du fascisme*» que comptait la ville de Bonn. Dans ces cérémonies, se déroulant dans un cadre communal restreint, si toutefois elles étaient représentatives de la politique nationale, on faisait une différence entre coupables et victimes.

Dans les communes, on continuait généralement d'utiliser le monument aux morts de la Première Guerre mondiale, auquel on ajoutait une plaque à la mémoire de ceux tombés à la Seconde Guerre mondiale, mêlant ainsi divers éléments issus des traditions chrétienne et militaire. Dans les cimetières juifs, on apposait des plaques ou érigeait des stèles à la mémoire des personnes assassinées. Le monument aux victimes du fascisme n'était pas une particularité de Bonn. De nombreuses communes, importantes et plus petites, érigèrent en effet dans les années 50 des monuments, ou apposèrent des plaques commémoratives, en particulier à la mémoire des Juifs assassinés. La particularité du monument aux morts de la ville de Bonn résidait donc dans son utilisation politique par l'Etat.

La notion de «*monument aux morts tombés au champ d'honneur*», qui continua d'être utilisée dans la langue officielle jusque dans les années 80, révèle combien le souvenir collectif restait attaché aux modèles d'évocation nationale de la guerre³. Evocation de la guerre dans laquelle d'ailleurs la nation, avec tout son cortège d'exigences, n'était plus incluse explicitement, et le 8 mai passé sous silence. Ce n'est que vingt ans après la fin de la guerre qu'il fut salué dans un bulletin officiel du gouvernement fédéral. Quand en 1970, Willy Brandt prit la parole au cours d'une séance spéciale organisée pour le 8 mai, il «*évoqua la défaite totale*», mais n'eut pas un mot pour ceux que le régime national-socialiste avait persécutés et assassinés. Les deux guerres mondiales eurent leur origine, selon Brandt, dans «*les rivalités qui opposaient les puissances européennes*». Cinq ans plus tard, Walter Scheel évoquait déjà la libération d'un «*joug atroce*»⁴. Se libérait-on progressivement de l'attachement national à l'Allemagne de l'époque national-socialiste ? La distinction entre la connotation politique du national-

socialisme et un souvenir national - mais sans nation - hors du temps commençait-elle seulement maintenant à se faire jour ?

La «*nation en armes*» était devenue une nation entre guillemets, et pas seulement à cause de sa division en deux États. Comment pouvait-on honorer la mémoire de ceux qui étaient tombés au combat une fois la transcendence politique disparue ? Devait-on leur rendre hommage individuellement parce qu'ils étaient morts, ou collectivement - dans le cas des soldats allemands - pour avoir été des héros tragiques dont la loyauté avait été trahie ?

Monument national aux morts tombés au champ d'honneur et terrain de football comme unité de mesure de la commémoration

On était encore pris au piège de la «*fonctionnalité*» pour laquelle styliser ne signifie en aucun cas représenter symboliquement. Le protocole connaissait les besoins : il fallait de l'espace, du calme et la sécurité. C'est ainsi que sans prendre l'avis ni du parlement, ni de la municipalité de Bonn, le Président fédéral Karl Carstens fit enlever la plaque de bronze du parc du château, pour la mettre dans le cimetière des quartiers nord devant une grande croix «*en chêne allemand*». Une décision qui recouvrait plus qu'un seul changement d'emplacement. Par le choix du lieu et de la croix en bois, Carstens mobilisait officiellement le fonds chrétien, et l'interprétation chrétienne de la mort violente, qui avait remplacé dès les années 50 dans les communes l'interprétation nationale. Le monument et le site furent inaugurés en juillet 1980 lors d'une visite d'Etat de Valéry Giscard d'Estaing. Il y eut

d'ailleurs des protestations contre ce changement de site. De même qu'on put enregistrer quelques indices de sensibilité critique devant de tels actes symboliques : le choix d'une croix en chêne allemand, symbole honorifique utilisé par les nazis pour rendre hommage à la mémoire des soldats morts à la Première Guerre mondiale, provoqua de nombreuses interrogations. Mais après avoir consulté le *Bonner Generalanzeiger* du 15 août 1933, dans lequel on pouvait lire que le «*symbole du souvenir pour les morts de la guerre*» avait particulièrement plu aux habitants pour son aspect discret et sa sobriété, l'opinion publique de 1980 se tranquillisa. Bien que le monument ne puisse plus répondre au souci de «*fonctionnalité*» de la jeune République fédérale en raison de sa référence chrétienne, sa sobriété était considérée comme une garantie contre un retour à des formes nationalistes de commémoration des morts.

Il y avait cependant des signes de plus en plus clairs que le monument du cimetière des quartiers nord serait lui aussi provisoire. De nombreux journaux faisaient explicitement état du prochain réaménagement du quartier des ministères qui apporterait une solution à la question restée ouverte du «*monument aux morts tombés au champ d'honneur*». En réalité, la rénovation du quartier des ministères attisait justement l'imagination des associations qui avaient prolongé, de façon discrète jusqu'alors, les formes traditionnelles de commémoration et assuré la continuité nationale par-delà la fracture politique. L'opinion publique apprit que Richard Wagner, Vice-Président de la *Fédération nationale allemande pour l'entretien des cimetières militaires*⁵ avait rédigé

⁵ *Vorwärts* (journal du SPD) attira le premier l'attention sur le projet, cf. *Vorwärts* du 10 novembre 1983.

* Volksbund deutscher Kriegsgräberfürsorge.

** *Bund der Vertriebenen, Zentralverband demokratischer Widerstandskämpfer, Reichsbund der Kriegsoffer*. Cette dernière fédération avait été fondée sous la République de Weimar, d'où son nom de *Reichsbund* (N. d. T.).

un aide-mémoire au nom d'une commission chargée de «*l'aménagement d'un lieu national de mémoire et d'exhortation à la vigilance*» pour «*les soldats morts au combat, les disparus, les prisonniers de guerre morts en captivité, les réfugiés et les personnes déplacées, les victimes de la terreur, les victimes dans leur propre pays*». L'aide-mémoire donnait des indications extrêmement précises sur ce futur «*lieu de mémoire et d'exhortation à la vigilance*». Il déclencha l'inquiétude de la municipalité de Bonn, avant d'alarmer l'opinion publique. Le gouvernement fédéral fut surtout horrifié par la démesure du projet. La commission prévoyait un mémorial de quarante mille mètres carrés, une superficie que l'opinion publique évaluait, à l'époque déjà, en nombre de terrains de football. Cela correspondait à quatre terrains de football, dans une ville de taille très moyenne. Le centre du mémorial devait être enchâssé dans une «*couronne d'épines suspendue*», qui faisait des «*morts du peuple allemand*» des martyrs. Le mémorial devait s'inscrire, selon Richard Wagner, dans la tradition des «*valeurs spirituelles dont notre peuple a besoin aujourd'hui encore*». Tout laisse à penser que ces «*valeurs*» étaient des exhortations au «*sacrifice*» et à «*l'abnégation*». C'était un retour à la tradition allemande qui considérait depuis les guerres de libération que seule la «*mort pour la patrie*» pourrait assurer l'avenir de la nation. On estimait qu'il était important que les «*intéressés ayant survécu à la catastrophe puissent avoir une influence dominante sur le sens à donner au monument et à son aspect*»⁵. Wagner ne semble pas avoir compté les Juifs au nombre des survivants intéressés par la question, car aucun contact n'avait été pris avec le Conseil central des Juifs d'Allemagne.

Le projet, auquel participaient de nombreuses associations (la Croix rouge allemande, la Fédération des réfugiés présidée par Herbert Czaja, l'Union des associations

des résistants démocrates, la Fédération nationale des victimes de guerre**, la Fédération nationale allemande pour l'entretien des cimetières militaires), devait permettre la création d'un lieu plein de dignité et de «*solennité*» consacré aux «*victimes de guerre de notre peuple*» (le prince de Sayn-Wittgenstein). Tant au niveau fédéral, que régional et municipal, on était d'accord pour construire un monument d'exhortation à la vigilance, répondant aux exigences protocolaires, et pour intégrer ce projet à celui de la rénovation du quartier des ministères. On avait cependant une idée du «*lieu national de méditation incarnant l'identité du peuple allemand*» bien différente de celle des diverses associations. Ces dernières savaient bien sûr qu'elles pouvaient compter sur l'appui du Chancelier fédéral Helmut Kohl et du Ministre fédéral de l'Intérieur Zimmermann.

La ville de Bonn invoqua le manque de place pour s'opposer au projet. Oscar Schneider, le Ministre fédéral des Travaux publics qui devait avoir la charge du projet de mémorial pendant tout son ministère, se montra sceptique, et le Maire adjoint de Bonn, van Kaldenkerken, avança un argument qui sera réutilisé dans une autre occasion : «*La profondeur de la tristesse ne se mesure pas à la taille du monument*». Horst Hemke, Vice-Président du SPD, trouva que le projet de mémorial était «*pompeux*», et bien dans la ligne directe de «*l'architecture pangermaniste*». Le SPD formula le souhait d'adjoindre au mémorial, quel qu'en serait l'aspect, une «*maison de l'histoire*» qui serait une sorte de centre de documentation. On était en 1983. Une chape de silence recouvrit alors le projet.

L'impasse

L'opinion publique aurait pu croire que la commission avait abandonné son projet, ou était à la recherche d'autres solutions. Il n'en

était rien. En octobre 1984, en pleine affaire Barschel-Flick, l'opinion publique apprit qu'une décision était sur le point d'être prise. Sans que le parlement ait été consulté, ni les citoyens informés. On était en pleine politique par voie de décret. La tentative n'échoua que de peu, et l'opinion publique put constater que la procédure allait devenir de plus en plus fréquente. Un représentant influent d'une des associations en question déclara sans ambages : «*Nous ne voulions informer l'opinion publique qu'une fois un accord trouvé avec le gouvernement fédéral*». Dans cette affaire, les associations poussées par leurs intérêts sectaires, et le gouvernement fédéral dépassé par les événements avaient un désir commun, celui d'écarter l'opinion publique du débat, autant que faire se pouvait.

Une telle convergence des intérêts des associations avec la politique du gouvernement fédéral, qui voulait «*régler*» la question de la symbolique de l'Etat par voie de décret allait se reproduire presque dix ans plus tard. Ce fut tellement une constante de la politique adoptée en matière de réflexion sur le passé que les artistes, architectes et hommes de sciences étaient perpétuellement frappés de consternation pendant les discussions. Allait-on parvenir à enrayer ce processus ? Ce qui réussissait à Helmut Kohl en politique extérieure, échoua en politique intérieure, et laissa des traces durables. L'enjeu n'était pas de refaire les gestes de l'entente et de la réconciliation, en mettant en scène de grands hommes d'Etat. Il aurait fallu pouvoir procéder, en toute honnêteté et liberté, à la recherche de symboles appropriés. Il aurait fallu avoir pu parler des différents aspects du

sentiment national qui perdurait, mais c'était un sujet qu'on ne pouvait aborder ni avec le gouvernement, ni avec une partie importante de la population, sans déclencher aussitôt des réflexes de disculpation et de contre-attaque.

Le 10 octobre 1984, juste avant que ne soit décidé l'appel d'offres, les auteurs du projet se réunirent avec les artistes et les architectes, à l'initiative de la Fédération allemande des architectes et du Conseil culturel allemand, pour parler du «*monument aux morts tombés au champ d'honneur*». Au niveau des idées et des images, ce fut la dégringolade, avec des épithètes comme «*digne*», des idées maîtresses du genre «*victime*», des termes irritants comme «*criminels*», d'évidents rappels à «*l'honneur*» et à la «*patrie*», qui tombèrent des hauteurs nébuleuses de la solennité et d'une tradition stéréotypée. Un puzzle de pièces disparates où rien n'allait avec rien. En d'autres termes, il manquait une vision du passé national-socialiste, un angle de vue qui aurait permis de l'appréhender aujourd'hui, et sur lequel on aurait pu s'accorder. L'hebdomadaire juif *Allgemeine Jüdische Wochenzeitung* ne fut pas le seul à soupçonner qu'on ait voulu tirer un trait sur le passé avec le monument aux morts de Bonn⁶. Cette inquiétude, provoquée par le caractère résolument national du projet de monument, rappelait de toute évidence la célébration nationale des héros d'avant la Deuxième guerre, transposée dans le registre de la martyrologie chrétienne. La plaque de bronze de Lübke avait certes ses silences. Mais la place qu'elle avait laissée au «*néant créateur*» était prise maintenant par le peuple

⁶ Cf. l'article *Nationale Mahnstätte in Bonn ?* in : *Allgemeine Jüdische Wochenzeitung* du 30 novembre 1984.

⁷ Le discours de von Weizsäcker fut réimprimé plusieurs fois depuis. Il fut publié dans le «*Bulletin*» du 9 mai 1995. Dans la langue officielle, on parlait du 8 mai 1985 comme du «*quarantième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale*».

⁸ *Allgemeine Jüdische Wochenzeitung* du 30 novembre 1984.

allemand martyr et ses victimes, sans mention de leur appartenance à un groupe particulier.

Le gouvernement Kohl reconnut le besoin accru de référence à l'histoire et s'en fit le champion avec toute une série de projets de construction de musée. Les plans étaient suffisamment avancés en mars 1985 pour que Kohl pût présenter son quadrige : un musée d'histoire nationale à Berlin, et à Bonn une maison de l'histoire, un musée d'art et «*un monument à la mémoire des morts et d'exhortation à la vigilance*». Les trois premiers projets aboutirent. Pas le quatrième. Il n'avait pas été possible, dans les années qui suivirent, de se mettre d'accord sur l'aspect du monument, ni sur son emplacement à Bonn.

Le débat sur le passé fut relancé en haut lieu. Dans son discours du 8 mai 1985 prononcé à l'occasion du quarantième anniversaire de la fin de la guerre, Richard von Weizsäcker rompit avec la routine de la commémoration, et avec son orientation plutôt nationale⁷. Non seulement Richard von Weizsäcker cita les groupes auxquels appartenaient les victimes, sans oublier les résistants communistes, mais il dégagea, avec autant de pondération que de fermeté, la commémoration du 8 mai de la vision purement historique de la guerre, et du seul point de vue de la politique nationale. Le discours de von Weizsäcker influença de manière décisive le débat public sur le passé.

Au maintien de l'identification nationale avec l'Etat allemand des années 1933 à 1945, naturellement condamné sur le plan de sa vision politique du monde, von Weizsäcker opposa et souligna la permanence du défi qui exigeait qu'on comprenne comment la culture politique et l'Etat peuvent basculer dans la programmation et la mise en acte d'une folie calculée, du délire effréné de mégalomanie et d'anéantissement. Cette obligation permanente de comprendre l'abo-

minable est une obligation allemande, elle fait partie de ce qui fait qu'on est Allemand, indifféremment de l'âge, du sexe ou de la conviction politique.

Le SPD déposa en 1985 une demande de résolution pour exiger un débat au parlement et proposer qu'un passage du discours du 8 mai de Richard von Weizsäcker servît de base à la discussion. Entre temps, le Conseil central des Juifs, les Sinté et les Roms avaient pris position et rejetaient tout monument qui associerait les soldats allemands aux personnes persécutées et assassinées par le national-socialisme. Hans Schlafgans, Vice-Président de la communauté juive de Bonn, demandait que les Sinté et les Roms soient explicitement associés dans la commémoration. L'hebdomaire juif *Allgemeine Jüdische Wochenzeitung* exprimait le souhait que le mémorial consacré au souvenir de la tragédie juive soit aussi une «*exhortation à la vigilance à la conscience humaine*»⁸. Il apparut, au cours du débat au parlement à la fin du mois d'avril 1986, qu'un consensus ne pouvait être trouvé, ni sur le site, ni sur l'aspect, ni sur l'inscription du monument. Alors que les Verts rejetaient l'idée de monument, le SPD pensait ne pas avoir à condamner le projet dans son ensemble, mais exprimait de grandes réserves. Le député SPD Freimut Duve affirma que personne n'avait l'intention de «*faire le procès des morts*», mais que le souvenir devait être «*d'un réalisme à faire mal, d'une précision agressive, qu'on ait le souffle coupé en prenant conscience de tout ce qui remontait à la lucarne ouverte sur le souvenir*». Schneider, Ministre des Travaux publics, récusait le reproche fait au gouvernement fédéral de ne considérer le monument aux morts tombés aux champs d'honneur ou monument d'exhortation à la vigilance comme une simple affaire de protocole, une affaire de «*lieu où se débarrasser des couronnes de fleurs*» (sic), expression sarcastique créée

pour cette occasion. Schneider soulignait surtout que le monument devait exprimer la «reconnaissance que nous devons à nos morts»⁹. Il fallait bien sûr laisser ouverte la question de savoir à qui s'adressait notre reconnaissance. Schneider avait été plus précis au cours d'un débat au parlement en novembre 1984 : un monument traditionnel à la mémoire des «soldats» ou «des morts tombés au champ d'honneur» ne pouvait suffire à une commémoration véritable, d'autant moins qu'elle ne s'adressait pas aux seuls combattants de notre propre pays. Il fallait aussi honorer la mémoire des victimes des autres pays. On était d'accord sur un point : ce monument devait être un projet commun. Or la coalition gouvernementale savait que selon toute probabilité, le président fédéral n'accepterait pas de solution proposée par les partis seuls. Une proposition de résolution déposée par les Verts demandait la construction, sur la place de la synagogue de Bonn, d'un monument dédié à la seule mémoire des personnes persécutées par le national-socialisme, elle fut rejetée. Bonn n'ayant pas été, selon le député SPD Peter Conradi, la capitale du Troisième Reich, on ne pouvait y construire qu'un

mémorial local, qui fut finalement érigé au Musée d'histoire de la ville. La CDU et le SPD taxèrent la motion des Verts de «*polémiste*». On ne parvenait toujours pas à s'entendre sur un monument représentatif de toute l'Allemagne. Le député SPD Freimut Duve avait déclaré dès juillet 1985 lors d'une consultation à la représentation de la Hesse à Bonn : «*Nous considérons la discussion plus importante que le monument lui-même*»¹⁰.

De nouveaux pourparlers sur la marche à suivre étaient prévus pour mars 1986, de même que de nouveaux débats au parlement, qui permettraient peut-être, affirmait-on, de parvenir à une décision en automne 1988. Peut-être, et un social-démocrate d'ajouter : «*Il se pourrait bien que tout le monde déclare vouloir abandonner*»¹¹. Entre temps en effet, les survivants et les familles des résistants s'étaient exprimés, et parmi eux Inge Aicher-Scholl, ainsi qu'Emmi et Walter Bonhoeffer. Ils déclaraient que le monument ne les représentait en rien et se faisaient les défenseurs d'un projet de monument plus adapté, comme par exemple une «*maison de la résistance allemande*»¹². Les groupes constitués autour d'initiatives

⁹ *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 26 avril 1986.

¹⁰ *Süddeutsche Zeitung* du 5 juillet 1985.

¹¹ Propos rapportés par Günter Bannas, *Sind deutsche Kriegstote auch Opfer ?*, in : *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 10 mars 1996.

¹² *Süddeutsche Zeitung* du 17 avril 1986.

¹³ *Taz* du 25 novembre 1986.

¹⁴ Consulter pour l'histoire des mémoriaux : Detlev HOFFMANN (éditeur), *Das Gedächtnis der Dinge, KZ-Relikte und KZ-Denkmal 1945-1995*, Francfort / New York 1998 ; Brigitte HAUSMANN, *Duelle mit der Verdrängung ? - Denkmäler für die Opfer des Nationalsozialismus in der BRD 1980-1990*, Münster 1998.

¹⁵ Consulter à ce sujet : Norbert SCHNITZLER, *Christos Reichstag. Über die kulturelle Aneignung von Geschichte*, in : Michael JEISMANN (éditeur), *Obsessionen. Beherrschende Gedanken im wissenschaftlichen Zeitalter*, Francfort sur le Main 1995, pp. 154-184.

* Les *Spontis* (de l'adjectif spontan) sont des rassemblements de jeunes de gauche, qui se retrouvaient de façon informelle pour tenir des sit-in. Le «*Congrès des Tunix*» (littéralement : Congrès des «ne fais rien») fut l'un de ces rassemblements. (N. d. T.)

** L'organisation centrale des services de sécurité (*Zentrale des Reichssicherheitshauptamts*) était le siège des SS qui coiffaient la police et le SD (service de sécurité), et de la Gestapo (*Geheimes Staatspolizeiamt*), police politique. (N. d. T.)

individuelles pour la construction d'un mémorial s'opposèrent finalement eux aussi à l'idée d'un «*monument national d'exhortation à la vigilance qui serait situé à Bonn*». Ils estimaient que la commémoration indifférenciée des coupables et des victimes mènerait à la banalisation des crimes nazis, et que le gouvernement fédéral planifiait d'ensevelir le débat sous une dalle¹³.

Etant donné qu'il ne s'agissait plus, et ne pouvait plus s'agir depuis longtemps déjà, d'une simple question de protocole, le choix de Bonn comme site d'un monument d'exhortation à la vigilance représentatif de toute l'Allemagne semblait dépassé. D'autre part, la question de savoir ce qu'un tel monument apporterait de plus que les mémoriaux était, elle aussi, restée sans réponse. Aujourd'hui encore, les mémoriaux ont peu de moyens : une comparaison du nombre de visiteurs d'un musée d'histoire de l'art d'importance moyenne avec celui des visiteurs des mémoriaux montre clairement la disproportion entre l'enjeu politique et le soutien de l'Etat. Quoi qu'il en soit, une analyse du débat tel qu'il se déroula jusqu'à ce moment-là, donne l'impression qu'aucune réflexion profonde n'était engagée, ni sur le plan pratique avec la construction du monument, ni au niveau théorique, ce qui aurait supposé qu'on s'interroge sur les liens entre représentation et authenticité, identité et vision différenciée de l'histoire. En 1986, Peter Conradi du SPD finit par recommander à sa fraction d'abandonner le projet, parce qu'aucun consensus ne pourrait être trouvé avec le gouvernement Kohl¹⁴. On en était encore là en 1989.

Berlin, atelier d'histoire

Alors qu'on discutait à Bonn d'un monument d'exhortation à la vigilance représentatif de toute l'Allemagne, un travail de réflexion sur le national-socialisme se mettait en place au niveau local, en particulier

grâce aux «*ateliers d'histoire*» et aux initiatives scolaires. Nombreuses furent les villes à engager dans les années 80 une réflexion sur leur passé national-socialiste, et à demander que soit apposée une plaque commémorative ou un autre symbole pour honorer la mémoire des personnes assassinées et persécutées par le national-socialisme. La joie de reconstruire l'histoire et le sentiment historique furent particulièrement vifs et fructueux à Berlin, ce lieu de «*solitude historique*» selon l'expression de l'ancien Maire de Berlin, Klaus Schütz. C'est dans cette lancée, et bien avant l'engouement général pour l'histoire, que Christo imagina, avec le galeriste Michael S. Cullen, d'envelopper le Reichstag, un projet dont la seule idée déjà rendait visible l'histoire¹⁵. Alors que le passé national-socialiste était encore une question de protocole à Bonn, on découvrait à Berlin, dans la ville divisée, l'arrière-plan historique du présent. Il n'est pas possible ici d'exposer dans le détail les très nombreux projets et initiatives qui virent le jour au cours de ces années, tels l'histoire mouvementée du mémorial du 20 juillet ou le différend à propos de la plaque commémorative que les députés de Berlin voulaient mettre au Reichstag, en souvenir des députés du Reichstag persécutés et assassinés par les nationaux-socialistes.

Par la suite, le débat sur le monument d'exhortation à la vigilance représentatif de toute l'Allemagne fut marqué par deux initiatives berlinoises. La première se déroula pendant le rassemblement des *Spontis** et des anarchistes appelé «*Congrès des Tumix*» : répondant à l'appel de l'historien de l'architecture Dieter Hoffmann-Axthelm, on se rendit sur l'esplanade délimitée par les rues Prinz-Albrecht, Wilhelm et Anhalter, à l'endroit où les institutions centrales de la terreur national-socialiste avaient leur siège, en particulier l'organisation centrale des services de sécurité à partir de 1939 et la Gestapo**.

En 1979/80, les informations fournies par Hoffmann-Axthelm, attirèrent l'attention de «*l'Exposition internationale d'architecture de Berlin*» sur l'histoire de ce lieu, à la suite de quoi celle-ci s'éleva contre le projet de prolongation à l'ouest de la Kochstraße qui aurait détruit la structure historique de l'esplanade. Autour de 1980, plusieurs petits groupes réclamèrent la construction sur l'esplanade d'un monument à la mémoire des victimes du fascisme. Le parlement de Berlin en débattit pour la première fois en 1982, il s'interrogea sur sa forme et l'utilisation qu'on en ferait. Un concours fut ouvert, précisant bien sûr qu'il fallait allier la «*profondeur historique*» aux nécessités modernes telles que parkings et espaces de jeux pour les enfants¹⁶. Un premier prix fut décerné en 1984 et la réalisation du projet encouragée. Celui-ci prévoyait de planter des marronniers en quadrillage régulier et d'apposer sur le sol sous les arbres des plaques en fonte, sur lesquelles seraient gravés en toutes les langues des documents de la terreur : condamnations à mort, ordres de déportation, décrets¹⁷. En immortalisant le sentiment de colère et en le replaçant dans le quotidien, le monument opérerait de façon

sobre et émouvante la nécessaire transposition de la remémoration.

Le Bourgmestre régnant* de Berlin, Eberhard Diepgen, s'y opposa. «*L'aménagement provisoire de l'esplanade*» fut confié en 1987 à la direction de l'exposition nationale d'histoire installée dans la maison Martin Gropius. Qu'Eberhard Diepgen s'en prenne à lui-même s'il en est aujourd'hui à refuser que Berlin devienne symboliquement la «*capitale du repentir*», car il contribua par son attitude à faire durer les contradictions qui agitent Berlin après 1989 au sujet de la commémoration en Allemagne de l'Ouest. Quoi qu'il en soit, une exposition provisoire, intitulée *Topographie de la terreur*, fut organisée à l'occasion du 750ème anniversaire de la ville de Berlin. Transformée en exposition permanente en 1992 après de nombreuses querelles, elle porte le nom de *Fondation de la topographie de la terreur* et est dirigée par l'historien berlinois Reinhard Rürup. Elle est un centre d'information, et en même temps monument pour rappeler la terreur et la politique d'extermination.

C'est là qu'en 1988, une journaliste de télévision, Lea Rosh, rédigea une requête pour

¹⁶ Consulter à ce sujet la documentation éditée par Reinhard RÜRUP : *Topographie des Terrors : Gestapo, SS und Reichssicherheitshauptamt auf dem «Prinz-Albrecht-Gelände»*, Berlin 1987.

¹⁷ Cf. : Lore DITZEN, «*Kein Ort für einen Kranz*». *Zum Wettbewerb für eine nationale Gedenkstätte in Berlin*, in : *Süddeutsche Zeitung* du 12 mai 1984.

¹⁸ Selon les souvenirs de Reinhard Rürup tels qu'il les livra dans un interview au *Tageszeitung* du 24 août 1998. Rürup attira très tôt l'attention sur l'imprécision dans laquelle est maintenue la commémoration : doit-on, dans le pays des criminels, se souvenir des crimes ou honorer la mémoire des victimes ? Rürup rappelle en outre les lieux authentiques, quelque peu oubliés dans le débat sur le monument d'exhortation à la vigilance en souvenir de l'Holocauste. Consulter également à ce sujet : *Der Wettbewerb für das «Denkmal für die ermordeten Juden Europas» - eine Streitschrift*, Berlin 1995 ; Silke WENK, *Ein «Altar des Vaterlandes» für die neue Hauptstadt ? Zur Kontroverse um das Denkmal für die ermordeten Juden Europas*, Francfort sur le Main 1996 ; Sabine MOLLER, *Die Entkonkretisierung der NS-Herrschaft in der Ära Kohl : die Neue Wache, das Denkmal für die ermordeten Juden Europas, das Haus der Geschichte der BRD*, Hanovre 1998 ; Brigitte HAUSMANN, *Duell mit der Verdrängung ? Denkmäler für die Opfer des Nationalsozialismus in der Bundesrepublik 1980-1990*, Münster 1998 ; Michael S. CULLEN (éditeur), *Das Holocaust-Mahnmal, Dokumentation einer Debatte*, Munich 1999.

* Titre porté par le Maire de Berlin. (N. d. T.)

exiger la construction d'un monument à la mémoire de l'Holocauste. Ses termes exacts sont : un monument à la mémoire des Juifs européens assassinés¹⁸. Elle exigeait «*L'aveu des crimes*». Soutenue par une initiative citoyenne, *Perspektive Berlin*, elle adressa des manifestes au Sénat de Berlin, aux länder et au gouvernement fédéral, et gagna à la cause du «*cercle de soutien à la construction d'un monument à la mémoire des Juifs d'Europe assassinés*» des porte-parole influents, comme Edzard Reuter. Le spécialiste d'histoire contemporaine de Stuttgart, Eberhard Jäckel, la soutenait. Pour remarquable que fut l'engagement de l'initiative citoyenne et de ses deux figures de proue, la méthode de Lea Rosh pour imposer «*son*» projet à partir de 1989 était critiquable, et la conception du monument qu'elle proposait un saut en arrière par rapport au niveau de réflexion atteint entre-temps. Cela se vérifia d'emblée sur le plan de la réalisation : la «*monstrueuse pierre tombale*» (Salomon Korn), qui avait reçu le premier prix du premier concours, était un serment révélateur tant du point de vue esthétique que politique. Alors qu'on espérait voir une volonté politique à l'œuvre, Lea Rosh se cantonnait dans son intransigeance à réclamer une démonstration ostentatoire de repentir.

Que le débat sur le monument ait pu susciter dans la capitale Berlin une dépense d'énergie comme celle de Lea Rosh, découle des conditions préalables créées à Bonn. Le Chancelier fédéral Kohl avait immédiatement reconnu dans l'unité la chance qui s'offrait à lui de créer à Berlin le monument représentatif de toute l'Allemagne, devenu irréalisable à Bonn. Il y avait à Berlin un lieu marqué d'histoire : la *Nouvelle Garde* de Schinkel, transformée au début des années 30 par l'architecte Heinrich Tessenow en monument aux morts de la Première Guerre mondiale, et réutilisée par la RDA comme mémorial à la mémoire des victimes du fas-

cisme. A l'encontre des objections soulevées par sa décision, de la famille Tessenow, et du niveau de conscience historique, Kohl fit placer dans la *Nouvelle Garde* une copie très agrandie de la *Mater dolorosa* de Käthe Kollwitz, avec une inscription laissée une nouvelle fois dans le flou, et décida que désormais les cérémonies protocolaires de commémoration se dérouleraient là, que c'est là que seraient déposées les couronnes du souvenir. On devait honorer la mémoire de tous les morts ensemble. Aussi inacceptable politiquement qu'esthétiquement, la formule choisie renforçait les questions qu'on se posait sur la commémoration de ces victimes, dont la tragédie avait d'autres causes que celle des soldats allemands et des civils.

L'initiative de Lea Rosh offrait, du moins en apparence, une échappatoire : un monument élevé à la mémoire des Juifs européens assassinés, un monument imposant, grand comme quatre terrains de football, comme celui qu'on avait voulu ériger à la mémoire des «*morts de notre peuple*». L'arrangement était comme la concrétisation d'un imaginable échange de vues entre Helmut Kohl et Ignatz Bubis. Notons en passant que la procédure était particulièrement délicate, et qu'elle continue de l'être. Qui parle et décide au nom de qui ? C'est le flou total. Par exemple, Bubis refusa catégoriquement d'être le porte-parole du Conseil central des Juifs pour la question du monument, parce qu'il estimait que le monument était l'affaire des Allemands (non juifs). Mais en réalité, il était considéré «*comme tel*». La même confusion plane sur les liens entre l'initiative de Lea Rosh avec la ville de Berlin et le gouvernement fédéral.

Etant donné le caractère monumental des projets, en particulier des premiers, ce ne fut pas le fait du hasard que de nombreux critiques parlèrent du monument comme du symbole fondateur de la République fédérale

après l'unification : le monument érigé à la mémoire des Juifs assassinés devenait créateur de l'identité allemande. Il est pour le moins frappant de constater le manque de conscience historique de ceux qui avaient pour mission l'élaboration d'une formule appropriée de commémoration. Le critique d'architecture, Michael Mönninger, attira l'attention sur la présence, dans les réserves de la Bibliothèque d'art de Berlin, d'une remarquable maquette de monument réalisée par l'architecte émigré, Erich Mendelssohn, dans le cadre d'un projet de monument à la mémoire de l'Holocauste pour la ville de New York, projet qui ne vit jamais le jour. Bien qu'elle fût connue des spécialistes, personne ne se donna la peine de l'exposer, ni de la prendre en considération pour le concours. Après avoir ouvert deux concours, et discuté pendant des années, on se retrouvait à la *Nouvelle garde* devant un monument qui honore la mémoire de tous les morts et oublie par là même la véritable raison de la commémoration. Et ce monument qu'on voulait ériger à la mémoire des Juifs européens assassinés, et qu'on ne construisit pas, laisse dans l'ombre les victimes qui appartenaient à d'autres groupes

persécutés. La commémoration par groupe d'appartenance divise les rangs des victimes, alors qu'il aurait fallu imaginer une autre forme de commémoration qui aurait rappelé le rôle des criminels.

Il ne sera plus guère possible de dédier le monument de Serra/Eisenmann à toutes les personnes persécutées, torturées et assassinées, ce qui aurait dû être le cas dans le pays des criminels, car cela signifierait ne pas construire de monument à la mémoire des Juifs. Le véritable scandale réside dans les dérapages successifs. Ce n'est pas étonnant que Michael Naumann, chargé des affaires culturelles au gouvernement fédéral, se soit réfugié de façon quasi instinctive dans la muséologie et l'internationalité du projet de Steven Spielberg. Une fuite qui répète la dérobade dans la symbolique chrétienne. Le projet actuel qui réunit dans un même complexe une bibliothèque, un musée et un monument minimaliste n'est même pas un compromis, il est un symptôme de fatigue. La mémoire culturelle est ici une mémoire ne laissant pas de trace durable, pas de symbole. C'est peut-être la façon la plus cultivée de vouloir cacher son embarras.

MICHAEL JEISMANN

*Historiker, Redakteur der
«Frankfurter Allgemeinen Zeitung»*

Zeichenlehre Vom nationalen Kriegsgedenken zum kulturellen Gedächtnis

In Berlin wartet die Vergangenheit. Inmitten der Überreste und Schichten der Nationalgeschichte sieht sich die zugezogene Bundesrepublik zur Repräsentation, zum symbolischen Ausdruck ihrer selbst genötigt.

Die Frage, vor der Deutschland steht, gilt der nationalsozialistischen Vergangenheit und ihrer symbolischen Vergegenwärtigung durch den deutschen Staat. Viele europäische Länder haben sich in den vergangenen fünfzehn Jahren ihrer jüngsten Vergangenheit neu stellen müssen; in Italien ging das so weit, daß das Selbstverständnis und der Geschichtskonsens zerrannen, die politischen Institutionen ins Wanken gerieten. Portugal, das für viele Juden und andere Verfolgte eine letzte Chance zur Flucht aus Europa bot, mußte sich im Zusammenhang mit dem Raubgold wirtschaftspolitische Verstrickungen in den nationalsozialistischen Vernichtungskrieg eingestehen, gleiches gilt für die Schweiz. In Frankreich schließlich hat man seit einer Reihe von Jahren Resistance und Kollaboration neu zu gewichten begonnen. Der sozialistische Ministerpräsident Lionel Jospin hat dieser Neugewichtung im Jahr 1998 symbolisch Ausdruck verliehen, indem er Henri-Philippe Pétain, den General des Ersten Weltkriegs und Chef des Vichy-Regimes, von

den Ehrungen zum 11. November zur Erinnerung des französischen Sieges 1918 ausschloß: Der Pétain des Vichy-Regimes habe, so Jospin, den verdienstvollen General des Ersten Weltkrieges in der Erinnerung seiner Landsleute soweit überschattet, daß er nicht länger von Staats wegen im nationalen Gedächtnis auszuzeichnen sei.

Solche symbolischen Akte der Distanzierung ebenso wie die Recherchen zeitgeschichtlicher Kommissionen rühren zwar immer an das hergebrachte Selbstverständnis einer Nation, stellen diese selbst aber weder in der Schweiz noch in Frankreich, Portugal oder anderswo grundsätzlich in Frage. In Deutschland aber ist die nationalsozialistische Vergangenheit eine fundamentale Herausforderung, die den Deutschen und ihrer Geschichte - wenigstens soweit sie Nationalgeschichte ist - insgesamt gilt. Diese Vergangenheit ist elementar.

So bleibt die Bundesrepublik konstitutiv von der Frage begleitet, wieweit der Nationalsozialismus mit seinen Greueln im politischen Verständnis der Deutschen verarbeitet ist. Wieweit es der Bundesrepublik überhaupt gelingen kann, die Katastrophe, aus der sie hervorgegangen ist, und

das Gedenken daran zu einem Bestandteil ihrer politischen Kultur werden zu lassen.

Mit anderen Worten : Die Bundesrepublik hat in der neuen Hauptstadt Berlin ihre Vorvergangenheit in Tradition zu verwandeln.

Eine Frage des Protokolls

Im Januar 1977 forderte das Auswärtige Amt durch seinen Protokollchef Franz Jochen Schöller : Bonn brauche endlich ein «Ehrenmal», an dem die Kranzniederlegung bei Staatsbesuchen würdig vollzogen werden könne. Offenbar entsprach die Bronzetafel mit der Inschrift «Den Opfern der Kriege und der Gewaltherrschaft», die sich vor dem klassizistischen Akademischen Kunstmuseum befand, nicht mehr den protokollarischen Bedürfnissen. Die Wünsche des Auswärtigen Amtes waren nicht auf eine andere Form des Gedenkens gerichtet, sondern galten vielmehr dem protokollarischen Platzbedarf und wohl auch einer größeren Sicherheit vor Störungen und politischen Anschlägen.

Dabei stellte die Bronze-Tafel nach dem Selbstverständnis der jungen Bundesrepublik eine relativ geglückte Lösung des schwierigen Problems des Gedenkens dar. Nachdem Bundespräsident Heinrich Lübke im Frühjahr 1961 den Kunsthistoriker Heinrich Lützeler gebeten hatte, ein «Ehrenmal an geeigneter Stelle und in sachlicher Form» zu entwerfen, wurden eine Reihe von Stan-

dorten und Denkmalsformen erwogen und doch wieder verworfen. Die Standorte waren entweder «zu abgelegen» oder «verkehrstechnisch zu schwierig». Im Zentrum der Stadt, im Stadtgarten etwa, hätte man, so wurde berichtet¹, einen Musikpavillon entfernen müssen, an dem das Herz der Bonner Bürger hing. Die alte Kasematte der Rheinufer-Befestigung «Alter Zoll», auf der schon ein Denkmal für Ernst Moritz Arndt sowie zwei Kanonen standen, wurde als Standort ebenfalls abgelehnt. Nicht wegen Arndt und auch nicht wegen der zwei Kanonen, sondern weil hier zuviel Tourismus herrsche.

Die Bronzetafel auf einem Gedenkstein bei der Universität, für die man sich dann endlich entschied, so erläuterte Lützeler im Rückblick, mache den Zivilisationsbruch deutlich : «Die Bonner Tafel ist ein Teil des Architektur-Monuments und kann nur zusammen mit ihm recht verstanden werden. Der Bau verkörpert eine unwiederbringlich verlorene Weise der Humanität, die Tafel stellt einen grenzenlosen Zerfall der Humanität fest, dann folgt nichts, doch eine produktive Leere.» Die Tafel wurde 1963 angebracht und 1964 im Beisein von Konrad Adenauer und Willy Brandt von Bundespräsident Lübke eingeweiht - am 17. Juni im Gedenken an die Opfer des Volksaufstands der DDR.

Die Bonner Tafel war also auch ein Monument und Anwendungsfall der Totalitaris-

¹ In einem retrospektiven Artikel in der «Welt» vom 3. Januar 1977. Zur Frühgeschichte dieses Denkmals siehe : Björn Herder und Sven O. Kraus, «Den Opfern der Kriege und der Gewaltherrschaft». Das nationale Ehrenmal in der Bundeshauptstadt Bonn, in : Bonner Geschichtsblätter, Bd. 43/44, Bonn 1993/94 (1996), S. 511-530, sowie : Manfred van Rey, 50 Jahre Mahnmahl für die «Bonner Opfer des Faschismus», in : Bonner Geschichtsblätter, Bd. 45/46, Bonn 1998, S. 279-308.

² So Eberhard Nitschke in : «Die Welt», 3. Januar 1977. Vgl. auch Anm. 2 ; laut Auskunft des Auswärtigen Amtes fanden die Kranzniederlegungen wahrscheinlich nicht regelmäßig dort statt. Der Bonner Soldatenfriedhof war, soweit sich dies ermitteln ließ, der alternative Ort des Gedenkens.

³ In manchen Publikationen beginnt man Ende der siebziger Jahre, den Begriff des Ehrenmals in Anführungsstriche zu setzen. So auch in einem Artikel der «Frankfurter Rundschau» vom 9. November 1981, in dem über die Verlegung der Kranzniederlegungsstelle auf den Nordfriedhof berichtet wird.

⁴ Klaus Naumann, Der Krieg als Text. Das Jahr 1945 im kulturellen Gedächtnis der Presse, Hamburg 1998, S. 228.

mus-Theorie. Wirkt die Inschrift heute wegen ihrer Unschärfe eher beschwichtigend als mahnend, so markiert sie gleichwohl eine Distanzierung von Formen nationalstaatlichen Gedenkens. Denn sie verzichtet auf jeden Bezug zur Nation, und sie benennt keine vergangene oder gegenwärtige politische oder historische Bezugsgröße; sie legitimiert nicht und verzichtet auf eine höhere Sinninstanz. Allerdings stellt das Denkmal gerade deswegen auch keine Frage, nicht an die Nation, nicht an die Deutschen; die Inschrift ist verschwiegen und das Denkmal stumm. Die Bonner Tafel ist auch eine Kompromißformel, die zwischen zwei Standpunkten in der Frage des angemessenen Gedenkens vermittelte. Ein nicht unbeträchtlicher Teil der Abgeordneten im Bundestag und auch der Bevölkerung plädierte für das «heilige Schweigen» und war gegen jede Totenehrung in der Öffentlichkeit. Gerade darauf aber hatte Lübke besonderes Gewicht gelegt: Beim Totengedenken sollten die Bürger Bonns anteilnehmend dabei sein können.

In anderer Hinsicht war Lübkes Anregung für ein «Ehrenmal» auch ein Ausweichen in eine unbestimmte, allgemeine Form des Gedenkens, das vor allem die deutschen Soldaten wie auch die zivilen Toten nicht ausschloß. Denn bis zu dem Zeitpunkt, da man die Tafel anbrachte, hatte man bei Staatsbesuchen gelegentlich Kränze an einem Denkmal für die sechshundert «Opfer des Faschismus» der Stadt Bonn niedergelegt - einem unbehauenen, schulterhohen Basaltstein². Hier war das Gedenken, soweit es staatspolitisch-repräsentativ war, jedenfalls in der Form differenziert nach Tätern und Opfern, freilich im kleinen kommunalen Bezug.

In den Kommunen war es die Regel, daß das Kriegerdenkmal aus dem Ersten Weltkrieg durch eine Zusatztafel, auf der die toten Soldaten des Zweiten Weltkriegs verzeich-

net waren, weitergenutzt wurde, in einer Mischung aus christlichen und soldatischen Traditionsbestandteilen. Auf jüdischen Friedhöfen wurden Gedenktafeln oder -steine aufgestellt, auf denen man der Umgebrachten gedachte. Das Bonner Denkmal für die Opfer des Faschismus war keine Besonderheit, denn in den fünfziger Jahren errichteten viele große und kleine Kommunen Gedenktafeln und Denkmäler, zumal für die ermordeten Juden. Die Besonderheit des Bonner Denkmals lag also in der staatspolitischen Nutzung.

Daß im offiziellen Sprachgebrauch der Begriff des «Ehrenmals» bis in die achtziger Jahre hinein gebräuchlich blieb, ist ein deutliches Indiz dafür, daß die kollektive Erinnerung den Mustern der nationalen Kriegserinnerung verhaftet blieb.³ Eine Kriegserinnerung allerdings, in der die Nation und ihre Ansprüche nicht mehr explizit eingeschlossen waren und der 8. Mai lange ausgespart wurde. Erst zwanzig Jahre nach dem Ende des Weltkriegs fand eine offizielle Würdigung des 8. Mai durch ein Bulletin der Bundesregierung statt. Als Willy Brandt dann 1970 in einer Sondersitzung zum 8. Mai sprach, gedachte er der «totalen Niederlage», erwähnte die Verfolgten und Ermordeten des NS-Regimes aber mit keinem Wort. Beide Weltkriege, so Brandt, seien aus einer «Rivalität der europäischen Mächte» entstanden. Fünf Jahre später sprach Walter Scheel schon von der Befreiung von einem «fürchterlichen Joch».⁴ Löste man sich damit allmählich aus der nationalen Verbundenheit mit dem Deutschland der nationalsozialistischen Zeit, begann nun überhaupt erst sichtbar zu werden, daß es auf der einen Seite eine politische Bewertung des Nationalsozialismus gab und auf der anderen Seite nach wie vor eine nationale Erinnerung - ohne Nation.

Aus der «Nation in Waffen» war nicht nur durch die Teilung eine Nation in

Anführungsstrichen geworden. Wenn damit die politische Transzendenz fortgefallen war, als was konnte man dann der Gefallenen gedenken? Individuell als Tote, kollektiv als eher tragische Helden einer mißbrauchten Loyalität - soweit es sich um deutsche Soldaten handelte.

Das nationale Ehrenmal und das Fußballfeld als Gedenkrecheneinheit

Noch aber stand man im Bann der «Sachlichkeit», die solche Stilisierung jedenfalls nicht symbolisch repräsentiert wissen wollte. Was man brauchte, wußte das Protokoll: Platz, Ruhe und Sicherheit. So ließ Bundespräsident Karl Carstens im Sommer 1980 ohne Rückfrage beim Parlament oder bei der Stadt Bonn die Tafel vom Hofgarten zum Nordfriedhof bringen und vor ein großes Kreuz «aus deutscher Eiche» stellen. Das war allerdings mehr als ein bloßer Standortwechsel. Carstens mobilisierte mit dem Standortwechsel und mit dem Holzkreuz offiziell die christlichen Sinnreserven, die auf kommunaler Ebene seit den fünfziger Jahren als Ersatz für die nationale Sinngebung des gewaltsamen Todes präsent waren. Eingeweiht wurden Denkmal und Standort im Juli 1980 aus Anlaß des Staatsbesuchs von Valéry Giscard d'Estaing. Es gab allerdings Proteste gegen diese Verlegung. Und es waren Anzeichen einer kritischen Sensibilität gegenüber solchen symbolischen Handlungen zu registrieren: Daß das Holzkreuz aus deutscher Eiche war und in der Nazi-Zeit als Ehrenzeichen für die Gefallenen des Ersten Weltkriegs diente, provozierte eine Reihe von Nachfragen. Als man aber im «Bonner Generalanzeiger» vom 15. August 1933 nachlas, daß das «Gedenkzeichen für die Toten des Krieges» wegen sei-

ner unpathetischen Form und seiner Schlichtheit die Bürger besonders angesprochen hatte, war die Öffentlichkeit des Jahres 1980 beruhigt. Wenn auch das Denkmal wegen des christlichen Verweises nicht mehr für die «Sachlichkeit» der frühen Bundesrepublik stehen konnte, so galt nun die Schlichtheit als Garant gegen den Rückfall in nationalistische Formen des Totengedenkens.

Es drängte sich indessen mehr und mehr der Eindruck auf, daß auch das Denkmal auf dem Nordfriedhof ein Provisorium bleiben werde. In zahlreichen Zeitungsberichten wurde ausdrücklich auf die künftige Neugestaltung des Regierungsviertels hingewiesen, bei der die offene Frage des «Ehrenmals» gelöst werden solle. In der Tat reizte der Umbau des Regierungsviertels die Phantasie gerade jener Verbände, die bislang eher unauffällig die traditionellen Formen des Gedenkens fortgesetzt und die nationale Kontinuität über den politischen Bruch gestellt hatten. Die Öffentlichkeit erfuhr, daß der stellvertretende Präsident des Volksbundes deutscher Kriegsgräberfürsorge, Richard Wagner, im Namen eines Kuratoriums «zur Errichtung einer nationalen Mahn- und Gedenkstätte» für «Gefallene, Vermißte, verstorbene Kriegsgefangene, Opfer der Flucht und Vertreibung, Opfer der Gewalt, Opfer in der Heimat» ein «Aide-mémoire» verfaßt hatte, in dem die Vorstellung der künftigen «Mahn- und Gedenkstätte» recht präzise dargelegt wurde. Dieses Papier sollte zuerst die Bonner Administration beunruhigen und schließlich auch die breitere Öffentlichkeit alarmieren. Die Bundesregierung erschrak vor allem wegen der Maßlosigkeit der geplanten Gedenkstätte. Vierzigtausend Quadratmeter groß sollte das Areal nach den Vorstellungen des

⁵ Es war der «Vorwärts», der als erster auf das Vorhaben aufmerksam machte; Vorwärts, 10. November 1983.

Kuratoriums sein, und schon damals begann man die schiere Fläche für die Allgemeinheit in der Recheneinheit von Fußballplätzen umzurechnen. Also : eine Fläche von vier Fußballplätzen wurde gefordert - in einer Stadt allenfalls mittlerer Größe. Die Mitte der Gedenkstätte sollte von einer «schwebenden Dornenkrone» eingefasst sein, womit die «Toten des deutschen Volkes» dann zu Märtyrern gemacht worden wären. Eine solche Gedenkstätte, so Richard Wagner, gehöre zu den «geistigen Richtlinien, die unser Volk auch heute benötigt». Man kann nur vermuten, daß es sich bei diesen «Richtlinien» um Tugendanleitungen zu «Opfer» und «Opferbereitschaft» handelte. Somit war man in eine deutsche Tradition zurückgekehrt, in der seit den Befreiungskriegen der «Tod fürs Vaterland» die Zukunft der Nation erst herbeiführen sollte. Man legte Wert darauf, daß die «überlebenden Betroffenen aus den Katastrophen der Vergangenheit auf Sinngebung und Gestaltung noch verantwortlichen Einfluß nehmen können.»⁵ Zu den überlebenden Betroffenen zählte Wagner offenbar nicht die Juden, denn mit dem Zentralrat der Juden in Deutschland war man nicht in Verbindung getreten.

Das Projekt, an dem eine Reihe von Verbänden beteiligt war - das deutsche Rote Kreuz, der Bund der Vertriebenen mit dem Vorsitzenden Herbert Czaja, der Zentralverband demokratischer Widerstandskämpfer, der Reichsbund der Kriegsoffer sowie der Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge - sollte dazu dienen, den «Kriegstoten unseres Volkes» (Prinz zu Sayn-Wittgenstein) eine würdige Stätte der «Weihe» zu schaffen. Bund, Land und Stadt Bonn waren sich zwar darin einig, im Zusammenhang mit den geplanten Neubauten im Regierungsviertel ein Mahnmal für «protokollarische Zwecke» zu errichten. Den «Ort nationaler Besinnung und der Identität des deutschen Volkes» stellte man

sich aber doch anders vor als von den Verbänden geplant. Freilich konnten diese sich auf die Unterstützung durch Bundeskanzler Helmut Kohl und Bundesinnenminister Zimmermann berufen.

Die Stadt Bonn lehnte schon aus Platzmangel ab. Bundesbauminister Oscar Schneider, den die Planung des zentralen Denkmals während seiner ganzen Ministerlaufbahn begleiten sollte, war skeptisch, und der Bonner Oberstadtdirektor van Kaldenkerken formulierte einen Einwand, dem man bei anderer Gelegenheit wiederbegegnen sollte : «Die Intensität der Trauer hängt nicht von der Größe der Ehrenstätte ab». Horst Ehmke, der stellvertretende Vorsitzende der SPD, hielt die geplante Gedenkstätte für «bombastisch» und für einen Ausbund an «großdeutscher Architektur». Die SPD regte an, der Gedenkstätte, wie immer sie aussehen werde, ein «Haus der Geschichte», eine Art Dokumentationszentrum zur Seite zu stellen. Das war im Jahre 1983. Dann legte sich Schweigen über das Projekt.

Eine verfahrenre Situation

Es mochte für die Öffentlichkeit so aussehen, als habe das Kuratorium seine Pläne aufgegeben oder strebe eine andere Lösung an. Davon konnte indessen keine Rede sein. Im Oktober 1984, zur Zeit der Barschelflick-Affäre, wurde die Öffentlichkeit darüber in Kenntnis gesetzt, daß beinahe alles schon entschieden sei. Ohne Mitsprache des Parlaments, ohne Information der Bürger. Es handelte sich um den schließlich knapp gescheiterten Versuch, Politik über den Verordnungsweg zu betreiben - ein Verfahren, das die Öffentlichkeit in der Folgezeit noch häufiger beobachten konnte. Einer der maßgeblichen Verbandsvertreter räumte ganz offen ein : «Wir wollten die Öffentlichkeit erst dann informieren, wenn die Absprachen mit der Bundesregierung

perfekt sind». Hier trafen sich Verbandsegoisten und eine überforderte Bundesregierung im Wunsch, die Öffentlichkeit soweit wie möglich vom Verfahren fernzuhalten.

Dieses Ineinanderschließen von Verbandsinteressen mit einer Regierung, die Staatsymbolik auf dem Verordnungsweg «erledigt» sehen wollte, sollte sich knapp zehn Jahre später wiederholen. Es ist das bleibende Kennzeichen der Vergangenheitspolitik und der Debatten, die mit Künstlern, Architekten und Wissenschaftlern geführt wurden, daß sie stets unter dem Eindruck der Bestürzung standen. Wird es gelingen, in die Speichen des Verfahrens zu greifen? Was Helmut Kohl außenpolitisch gelang, wurde innenpolitisch zum Fehlschlag mit bleibenden Folgen. Hier ging es nicht um Gebärden der Übereinkunft oder der Versöhnung, der politischen Inszenierung von großen Staatsmännern. Vielmehr hätte die Suche nach dem angemessenen Zeichen die Offenheit und Freiheit des Verfahrens zur Voraussetzung haben müssen; zudem hätte man über Kontinuitäten des Nationalen zu reden gehabt, sämtlich Themen, die gegenüber der Regierung und einem beträchtlichen Teil der Bevölkerung gar nicht angesprochen werden konnten, ohne nicht sofort Reflexe der Exkulpation und der Gegenanklage auszulösen.

Am 10. Oktober 1984, kurz bevor über die offizielle Ausschreibung entschieden werden sollte, kamen auf Anregung des Bundes Deutscher Architekten und des Deutschen Kulturrats die Initiatoren des Denkmals sowie Künstler und Architekten zusammen, um über das geplante «Ehrenmal» zu

reden. Es muß ein tiefer Begriffs- und Bildersturz gewesen sein, in dem Epitheta wie «würdig», Leitvorstellungen von «Opfer» und Irritationsbezeichnungen wie «Täter», Selbstverständlichkeiten von «Ehre» und «Vaterland» aus den nebulösen Höhen der Weihe und der gedankenlos gewordenen Tradition fielen. Nichts paßte zueinander, ein Puzzle, das nicht zusammensetzen war. Es gab, anders gesagt, kein Bild der nationalsozialistischen Vergangenheit, keinen Blickwinkel aus der Gegenwart, auf den man sich hätte einigen können. Nicht nur die Allgemeine Jüdische Wochenzeitung argwöhnte, mit dem Bonner Ehrenmal solle ein Schlußstrich unter die Vergangenheit gezogen werden.⁶ Das lag zum einen am betont nationalen Charakter des geplanten Ehrenmals, das trotz aller Einschränkungen deutlich an die nationale Heldenverehrung vor dem Zweiten Weltkrieg erinnerte, diese aber ins Christlich-Martyrologische wandte. Lübkes Bronzetafel hatte gewiß ihre Verschwiegenheiten. Wo sie aber «produktive Leere» ließ, da sollte nun das deutsche Märtyrervolk mitsamt einer nicht näher umrissenen Opfergruppe einziehen.

Die Regierung Kohl trug einem gewachsenem Bedürfnis nach Geschichte Rechnung und setzte sich mit einer Reihe großer Museumsvorhaben an die Spitze der wiederkehrenden Vergangenheit. Im März 1985 waren die Planungen soweit fortgeschritten, daß Kohl seine Quadriga präsentieren konnte: ein Deutsches Historisches Museum in Berlin, in Bonn das Haus der Geschichte und die Kunsthalle sowie schließlich ein «Mahnmal zur Ehrung der Toten». Drei dieser Vorhaben wurden erfol-

⁶ Allgemeine Jüdische Wochenzeitung, «Nationale Mahnstätte in Bonn?», 30. November 1984.

⁷ Die Rede von Weizsäcker ist inzwischen mehrfach abgedruckt worden, sie erschien im «Bulletin» am 9. Mai 1995. Der 8. Mai 1985 war in der offiziellen Sprache «der 40. Jahrestag der Beendigung des Zweiten Weltkriegs».

⁸ Allgemeine Jüdische Wochenzeitung, 30. November 1984.

⁹ Frankfurter Allgemeine Zeitung, 26. April 1986.

reich durchgeführt. Nicht aber das Mahnmal. Es gelang in den kommenden Jahren nicht, eine konsensfähige Form und einen geeigneten Standort in Bonn zu finden.

In die Vergangenheitsdebatte aber war von höchster Stelle Bewegung gebracht worden. Richard von Weizsäckers Rede zum 8. Mai aus Anlaß des vierzigsten Jahrestages des Kriegsendes durchbrach die Gedenkroutine und die vage Orientierung am nationalen Gedenken.⁷ Nicht allein, daß Richard von Weizsäcker die Opfergruppen aufzählte und auch die kommunistischen Widerstandskämpfer einschloß, sondern daß er das Gedenken des 8. Mai ebenso behutsam wie entschieden aus der rein kriegsgeschichtlichen und staatspolitischen Perspektive löste, sollte für die öffentliche Auseinandersetzung mit der Vergangenheit wichtig werden.

Gegen die fortdauernde nationale Identifikation mit dem freilich politisch-weltanschaulich verurteilten deutschen Staat der Jahre 1933 bis 1945 unterstrich von Weizsäcker die Kontinuität der Herausforderung, begreifen zu müssen, wie die politische Kultur sowie der Staat in den Entwurf und Vollzug kalkulierten Wahns, ungebremster Größen- und Vernichtungsphantasien abkippen konnten. Diese Kontinuität, das Ungeheuerliche begreifen zu müssen, ist eine deutsche, sie gehört zu dem, was es heißt, Deutscher zu sein, unbeschadet des Alters, Geschlechts oder der politischen Haltung.

Die SPD brachte 1985 einen Entschließungsantrag ein, in dem eine Aussprache im Bundestag gefordert und eine Passage aus der Rede Richard von Weizäckers zum 8. Mai als Grundlage für die weitere Erörterung vorgeschlagen wurde. In der Zwischenzeit hatten auch der Zentralrat der Juden sowie der Sinti und Roma Stellung bezogen und ein gemeinsames Denkmal für deutsche Soldaten und die Verfolgten und Ermordeten

des Nationalsozialismus abgelehnt. Hans Schafgans, der stellvertretende Vorsitzende der Jüdischen Gemeinde in Bonn, wollte in das Gedenken ausdrücklich auch die Sinti und Roma eingeschlossen wissen. Und die Allgemeine Jüdische Wochenzeitung formulierte, daß auch die Gedenkstätte nicht nur als Erinnerung an jüdisches Elend verstanden werden sollte, sondern «als Mahnung an das menschliche Gewissen».⁸ In der Aussprache des Bundestages Ende April 1986 wurde deutlich, daß es einen Konsens über Standort, Form und Inschrift eines Mahnmals nicht gab. Während die Grünen das Denkmal ablehnten, glaubte die SPD, das Vorhaben nicht insgesamt verwerfen zu können, hatte aber große Bedenken. Der SPD-Abgeordnete Freimut Duve sagte, niemand wolle «den Stab über die Toten brechen». Aber die Erinnerung müsse «so schmerzhaft konkret, so verletzend präzise (sein), daß dem der Atem stockt, der plötzlich wahrnimmt, was da alles im Fenster der Erinnerung auftaucht.» Bundesbauminister Schneider wies den Vorwurf zurück, das Ehrenmal oder Mahnmal sei für die Bundesregierung bloß eine protokollarische Frage, eine Frage der «Kranzabwurfstelle», so der sarkastische Ausdruck, der in diesem Zusammenhang geprägt wurde. Schneider betonte vielmehr, das Denkmal sei eine «Dankesschuld an unsere Toten».⁹ Dabei mußte freilich offen bleiben, wem hier wofür gedankt werden sollte. In einer Bundestagsdebatte im November 1984 hatte Schneider sich schon präziser geäußert: Ein traditionelles «Krieger- oder Ehrenmal» könne dem Gedenken nicht gerecht werden, überdies sei nicht nur der Kriegsteilnehmer des eigenen Landes zu gedenken. Vielmehr müßte der Opfer der anderen Länder auch gedacht werden. Einigkeit bestand wohl darin, das Denkmal nur gemeinsam zu beschließen; die Regierungskoalition wußte, daß der Bundespräsident aller Voraussicht nach einer Parteienlösung nicht zugestimmt

hätte. Ein Antrag der Grünen, in Bonn auf dem Synagogenplatz ein zentrales Denkmal ausschließlich für die Verfolgten des Nationalsozialismus zu errichten, wurde abgelehnt. Bonn sei nicht die Hauptstadt des Dritten Reichs gewesen, so der SPD-Abgeordnete Peter Conradi, es könne also nur um ein lokales Gedenken gehen, das schließlich im stadthistorischen Museum seinen Platz erhalten solle. CDU und FDP bezeichneten den Antrag der Grünen als «polemisch». In der Frage des zentralen Denkmals gab es also weiterhin keine Entscheidung. Der SPD-Abgeordnete Freimut Duve hatte schon im Juli 1985 während eines Hearings in der hessischen Landesvertretung gesagt: «Wir halten die Diskussion für wichtiger als das Denkmal.»¹⁰

Im März 1986 standen weitere Verhandlungen über das *Procedere* an, weitere Aussprachen im Bundestag waren geplant, so daß eine Entscheidung, wie es hieß, eventuell im Herbst 1988 fallen könne. Eventuell, hieß es, und ein Sozialdemokrat fügte damals gleich an: «Es könnte so kommen, daß alle sagen: ‚Wir lassen das.‘»¹¹ Denn mittlerweile hatten sich Überlebende und Hinterbliebene des Widerstands zu Wort gemeldet, unter ihnen Inge Aicher-Scholl sowie Emmi und Walter Bonhoeffer: Das

geplante Denkmal repräsentiere sie in keiner Weise. Sie plädierten für ein angemessenes Denkmal sowie für ein «Haus des Deutschen Widerstands».¹² Und schließlich bezogen auch die Gedenkstätten-Initiativen Stellung gegen das «National-Mahnmal in Bonn». Das unterschiedslose Gedenken der Täter und Opfer führe zu einer Relativierung der Nazi-Verbrechen, letztlich plane die Bundesregierung einen Schlußstrich in Stein.¹³

Da es längst nicht mehr um eine bloß protokollarische Frage ging und gehen konnte, stellte sich das Konzept des zentralen Mahnmals in Bonn als völlig unzureichend heraus. Auch die Frage, in welchem Verhältnis das Mahnmal zu den Gedenkstätten stehen sollte, war ungeklärt. Bis heute arbeiten die Gedenkstätten mit knappen Mitteln; vergleicht man die Besucherzahlen eines durchschnittlichen kunsthistorischen Museums mit denen der Gedenkstätten, so wird das Mißverhältnis zwischen der Bedeutung der politischen Aufgabe und der staatlichen Förderung besonders deutlich. Jedenfalls hinterließ die Debatte bis zu diesem Punkt den Eindruck, daß sowohl denkmalpraktische Erwägungen als auch theoretische Überlegungen zum Verhältnis von Repräsentation und Authentizität, von Identität

¹⁰ Süddeutsche Zeitung, 5. Juli 1985.

¹¹ Zitiert nach Günter Bannas, «Sind deutsche Kriegstote auch Opfer?», in: Frankfurter Allgemeine Zeitung, 10. März 1996.

¹² Süddeutsche Zeitung, 17. April 1986.

¹³ taz, 25. November 1986.

¹⁴ Zur Geschichte der Gedenkstätten siehe: Detlev Hoffmann (Hrsg.), *Das Gedächtnis der Dinge, KZ-Relikte und KZ-Denkmal 1945-1995*, Frankfurt/New York 1998, sowie: Brigitte Hausmann, *Duell mit der Verdrängung? - Denkmäler für die Opfer des Nationalsozialismus in der BRD 1980-1990*, Münster 1998.

¹⁵ Hierzu: Norbert Schnitzler, Christos Reichstag. Über die kulturelle Aneignung von Geschichte, in Michael Jeismann (Hrsg.), *Obsessionen. Beherrschende Gedanken im wissenschaftlichen Zeitalter*, Frankfurt am Main 1995, S. 154-184.

¹⁶ Siehe hierzu: *Topographie des Terrors. Gestapo, SS und Reichssicherheitshauptamt auf dem «Prinz-Albrecht-Gelände»*. Eine Dokumentation, hrsg. von Reinhard Rürup, Berlin 1987.

¹⁷ Hierzu: Lore Ditzen, «Kein Ort für einen Kranz». Zum Wettbewerb für eine nationale Gedenkstätte in Berlin, in: Süddeutsche Zeitung, 12. Mai 1984.

und historischer Unterscheidbarkeit kaum angestellt worden waren.

Peter Conradi von der SPD empfahl 1986 schließlich seiner Fraktion, das Projekt nicht weiter zu verfolgen, weil mit der Regierung Kohl ein Konsens nicht möglich sei.¹⁴ Das war auch noch der Stand im Jahr 1989.

Geschichtswerkstatt Berlin

Während in Bonn über ein zentrales Mahnmal diskutiert wurde, setzte, nicht zuletzt mit der Arbeit der «Geschichtswerkstätten» und durch schulische Initiativen, ein breites Interesse an der Lokalgeschichte des Nationalsozialismus ein. Kaum eine Stadt, die sich in den achtziger Jahren nicht mit ihrer NS-Vergangenheit auseinandersetzte, kaum eine Stadt, in der nicht eine Gedenktafel oder sonst ein Zeichen der Erinnerung für die Ermordeten und Verfolgten des Nationalsozialismus gefordert wurde. Gerade in Berlin, dem Ort der «geschichtlichen Verlassenheit» (so der frühere Bürgermeister Berlins Klaus Schütz), waren diese rekonstruierende Entdeckungsfreude und das historische Empfinden besonders lebhaft und fruchtbar. So entwickelte Christo zusammen mit dem Galeristen Michael S. Cullen lange vor der allgemeinen historischen Bewegung das Projekt der Reichstagsverhüllung, das schon als bloße Idee die Vergangenheit wieder sichtbar machte.¹⁵ Als die nationalsozialistische Vergangenheit in Bonn noch eine protokollarische Frage war, entdeckte man so in Berlin bereits den geschichtlichen Untergrund der Gegenwart in der geteilten Stadt. Die Vielzahl der Initiativen und Projekte, die im Verlauf der Jahre entstanden, ist hier nicht im einzelnen darzustellen, ebensowenig wie etwa die wechselvolle Geschichte der Gedenkstätte des 20. Juli oder der Streit um eine Gedenktafel am Reichstag, mit der die Berliner Abgeordneten jener Reichstagsabgeordne-

ten gedenken wollten, die von den Nationalsozialisten verfolgt und ermordet wurden.

Grundlegend im Zusammenhang mit dem Fortgang der Debatte über ein zentrales Denkmal waren zwei Berliner Initiativen. Während des «Tunix-Kongreß» von Sponsitis und Anarchisten im Jahre 1978 veranlaßte der Architekturhistoriker Dieter Hoffmann-Axthelm eine Ortsbegehung jenes Areals, das durch die Prinz-Albrechtstraße, die Wilhelmstraße und die Anhalterstraße begrenzt ist. Dort hatten die zentralen Institutionen des nationalsozialistischen Terrors ihren Sitz, vor allem die Zentrale des Reichssicherheitshauptamts (ab 1939) und das Geheime Staatspolizeiamt. Durch Hinweise von Hoffmann-Axthelm wurde die «Internationale Bauausstellung Berlin» 1979/80 auf die Geschichte dieses Geländes aufmerksam und erhob Bedenken gegen den geplanten Ausbau der Kochstraße und die Verlängerung nach Westen, womit dieses Areal in seinen historischen Strukturen zerstört worden wäre. Verschiedene Gruppierungen erhoben um 1980 dann die Forderung nach einem Denkmal für die Opfer des Faschismus auf diesem Gelände. Im Jahr 1982 debattierte das Berliner Abgeordnetenhaus erstmals über dessen künftige Gestaltung und Nutzung. Es wurde ein Wettbewerb ausgeschrieben, freilich so, daß die «geschichtliche Tiefe» mit aktuellen Nutzungsansprüchen wie Parkplätzen und Kinderspielplätzen zu vereinbaren war.¹⁶ Es wurde dann 1984 ein erster Preis vergeben und zur Ausführung empfohlen. Der Entwurf sah einen Kastanienhain vor, in gleichförmigen Rastern gesetzt, der Boden darunter sollte mit gußeisernen Platten versiegelt sein. Auf die Platten sollten Dokumente des Terrors in allen Sprachen eingeprägt sein: Todesurteile, Deportationsbefehle, Anordnungen.¹⁷ Das Ineinander von verewigter Irritation und Möglichkeiten des Alltags war eine Denkmalsform,

die den gewandelten Ansprüchen des Gedenkens auf unspektakuläre und doch eindringliche Weise nachkam.

Der regierende Bürgermeister Berlins, Eberhard Diepgen, lehnte ab, der Leitung der zentralen historischen Ausstellung im Martin-Gropius-Bau wurde die «provisorische Herrichtung des Geländes» im Jahre 1987 übertragen. Wenn Eberhard Diepgen sich heute also dagegen wehrt, daß Berlin symbolisch zur «Hauptstadt der Reue» gemacht wird, muß er sich vorhalten lassen, daß sein eigenes Verhalten dazu beitrug, daß nach 1989 die Widersprüche des Gedenkens in Westdeutschland in Berlin fortgesetzt werden konnten. Immerhin wurde zur 750-Jahr-Feier Berlins eine provisorische Ausstellung mit dem Titel «Topographie des Terrors» geschaffen, die nach vielen Querelen 1992 als «Stiftung Topographie des Terrors» zur gesicherten Dauerausstellung wurde, geleitet vom Berliner Historiker Reinhard Rürup. Diese Ausstellung ist Informationsstätte, aber auch Denkmal des Terrors und der Vernichtungspolitik.

Dort formulierte die Fernsehjournalistin Lea Rosh 1988 die Forderung nach einem Holocaust-Denkmal, genauer : nach einem Denkmal für die ermordeten Juden Europas.¹⁸ Rosh forderte «ein Bekenntnis zur Tat». Mit Hilfe der Bürgerinitiative «Perspektive Berlin» organisierte sie nicht nur Aufrufe an den Berliner Senat, die Bundesländer und die Bundesregierung, sondern

gewann auch einflußreiche Fürsprecher, etwa Edzard Reuter, für den «Förderkreis zur Errichtung eines Denkmals für die ermordeten Juden Europas». An der Seite Lea Roshs stand der Stuttgarter Zeithistoriker Eberhard Jäckel. So bemerkenswert das Engagement der Bürgerinitiative und ihrer beiden Leitfiguren ist, so bedenklich die Art und Weise, wie Rosh «ihr» Projekt nach 1989 durchbringen wollte. Was die Denkmalsdebatte angeht, fiel sie weit hinter den mittlerweile erreichten Stand zurück, was sich in der Praxis schließlich im ersten Anlauf auch erweisen sollte : die «monströse Grabplatte» (Salomon Korn), der erste Preis der ersten Ausschreibung, war ein ästhetisch-politischer Offenbarungseid. Wo ein staatspolitischer Wille hätte stehen müssen, stand Lea Rosh mit schierer Unbedingtheit, die auf dem Prunk der Reue bestand.

Daß eine bloße Energieleistung wie die Lea Roshs die Denkmalsdebatte in der Hauptstadt Berlin prägen konnte, hatte eine Voraussetzung, die noch in Bonn geschaffen worden war. Bundeskanzler Kohl sah mit der Einheit sofort die Chance, die sich ihm in Berlin bot, jenes zentrale Denkmal zu schaffen, das in Bonn nicht mehr zustandekommen konnte. Hier gab es einen historisch vorgeprägten Ort : Schinkels Neue Wache, die Anfang der dreißiger Jahre vom Architekten Heinrich Tessenow zu einem Ehrenmal für die Gefallenen des Ersten Weltkriegs umgestaltet worden war und in der DDR als Gedenkstätte für die Opfer

¹⁸ So erinnert sich Reinhard Rürup in einem Interview mit der «tageszeitung» vom 24. August 1998. Rürup hat schon früh auf die Unschärfe hingewiesen, die darin liegt, daß nicht geklärt wurde, ob im Land der Täter der Tat oder der Opfer gedacht werden solle. Zudem weist Rürup auf die authentischen Orte hin, die in der Debatte um das Holocaust-Mahnmal kaum mehr in den Blick kamen. Siehe hierzu auch : Der Wettbewerb für das «Denkmal für die ermordeten Juden Europas» - eine Streitschrift, Berlin 1995 ; Silke Wenk, Ein «Altar des Vaterlandes» für die neue Hauptstadt ? Zur Kontroverse um das Denkmal für die ermordeten Juden Europas, Frankfurt am Main 1996 ; Sabine Moller, Die Entkonkretisierung der NS-Herrschaft in der Ära Kohl : die Neue Wache, das Denkmal für die ermordeten Juden Europas, das Haus der Geschichte der BRD, Hannover 1998 ; Brigitte Hausmann, Duell mit der Verdrängung ? Denkmäler für die Opfer des Nationalsozialismus in der Bundesrepublik 1980-1990, Münster 1998 ; Michael S. Cullen (Hrsg.), Das Holocaust-Mahnmal. Dokumentation einer Debatte, München 1999.

des Faschismus gedient hatte. Gegen alle Einwände, gegen die Familie Tessenow, gegen den Stand des historischen Bewußtseins setzte Kohl 1993 durch, daß eine vielfach vergrößerte Fassung der «Trauernden Mutter» von Käthe Kollwitz mit weiterhin unspezifischer Inschrift in der Neuen Wache von nun an der protokollarische Ort der Kranzniederlegung und des offiziellen Gedenkens sei. Aller Toten sollte gemeinsam gedacht werden. Durch diese ästhetisch wie politisch unakzeptable Form gewann die Frage nach dem Gedenken an jene Opfer an Bedeutung, die in einem anderen Sinn als Opfer zu begreifen sind als die deutschen Soldaten und die Zivilisten.

Die Initiative Lea Roshs bot, jedenfalls vordergründig, den Ausweg. Ein Denkmal für die ermordeten Juden Europas, ein großes Denkmal, übrigens auch vier Fußballfelder groß wie einst das geplante nationale Ehrenmal für die «Toten unseres Volkes». Dieses Arrangement war wenn nicht de facto so doch in einem objektiven Sinn ein Handel zwischen Helmut Kohl und Ignatz Bubis. Nur am Rande sei in diesem Zusammenhang vermerkt, daß die Verfahrensform nach wie vor äußerst heikel war und ist. Wer mit welchem Mandat redet und entscheidet, ist alles andere als klar. Bubis etwa lehnte es strikt ab, im Zusammenhang mit dem Denkmal offiziell für den Zentralrat der Juden zu sprechen; das Denkmal sei Sache der (nichtjüdischen) Deutschen. Tatsächlich aber zählte seine Stimme immer «als ob». Ähnlich fragwürdig ist die Konstruktion, die Lea Roshs Initiative mit der Stadt Berlin und dem Bund zusammenband.

Angesichts der Monumentalität vor allem der ersten Entwürfe, ist es kein Zufall, daß manche Kritiker von dem Denkmal als Gründungssymbol der Bundesrepublik nach der Einheit sprachen: das Denkmal für die ermordeten Juden als deutsche Iden-

titätsbeschaffung. Frappierend ist jedenfalls, wie wenig historisches Bewußtsein die an den Tag legten, die dazu berufen waren, eine Form des Gedenkens zu finden. Der Architekturkritiker Michael Mönninger wies darauf hin, daß mit dem nie realisierten Entwurf eines Holocaust-Denkmal für die Stadt New York des emigrierten Architekten Erich Mendelsohn in Berlin ein bemerkenswertes Denkmalmodell im Magazin der Berliner Kunstbibliothek sich befindet. Obwohl es den Fachleuten bekannt war, hat sich niemand die Mühe gemacht, es der Öffentlichkeit zugänglich zu machen und für den Wettbewerb in Betracht zu ziehen.

Nach zwei Ausschreibungen und einer jahrelangen Debatte steht man heute an der Neuen Wache vor einem Denkmal, das aller gedenkt und damit vergißt, was der eigentliche Grund des Gedenkens ist. Und man steht vor einem ungebauten Denkmal für die ermordeten Juden Europas, mit dem die Gruppen der anderen Verfolgten gewissermaßen auf die Plätze verwiesen werden. Die Teilung des Gedenkens verläuft damit durch die Reihen der Opfer, anstatt immerhin die Täter einer anderen Form des Gedenkens anheimzustellen.

Das Denkmal von Serra/Eisenman allen Verfolgten, Gequälten und Ermordeten zu widmen, was im Land der Täter angemessen wäre, wird kaum mehr möglich sein. Denn das hieße, ein Denkmal für die Juden nicht zu bauen. Daß man es soweit hat kommen lassen, ist der eigentliche Skandal. Es darf jedenfalls gar nicht verwundern, daß Michael Naumann als Kulturbeauftragter des Bundes geradezu instinktiv die Flucht ins Museum und in die Internationalität des Steven-Spielberg-Projekts angetreten hat. Dieses Ausweichen wiederholt, was früher das Ausweichen in die christliche Symbolik war. Die jetzt ins Auge gefaßte Mehrzweckanlage von Bibliothek, Museum und minimalistischem Denkmal ist nicht ein-

mal ein Kompromiß, sondern eine Ermüdungserscheinung. Kulturelles Gedächtnis ist dann ein Gedächtnis, das keine bleibenden Spuren, keine Symbole hinterläßt. Es ist womöglich die kultivierteste Art, eine Verlegenheit unsichtbar machen zu wollen.

Enseigner
les camps
et la Shoah

SOPHIE ERNST

*Chargée d'études à l'Institut national
d'études pédagogiques*

Un enseignement difficile

Les dernières années ont vu se multiplier les initiatives consacrées à la transmission de la mémoire du génocide. L'école, de façon évidente, fait l'objet d'une sollicitation à laquelle elle n'a que trop tardé à répondre, mais à laquelle elle se contente aujourd'hui de réagir, peut-être de façon excessive et désordonnée, au gré de la mode, et sans politique concertée.

C'est un peu par accident que je me suis trouvée intervenir dans ce débat, à la croisée entre activité professionnelle et biographie singulière. Je n'ai jamais eu à enseigner sur ce sujet - et j'aurais sans doute été peu apte à le faire. Je dirige une petite revue de philosophie de l'éducation qui s'appelle *L'école en débats*, qui traite de toutes sortes de questions d'éducation, spécifiquement celles qui font l'objet de controverses. Si je m'intéresse à la question de cette transmission, c'est parce que je viens d'une famille où presque tout le monde a péri dans les camps - seul mon père a échappé à l'extermination.

Je suis toujours réticente à parler en public sur ce sujet trop lourd, qui sollicite en moi l'intime, le passé familial, les angoisses de l'enfance - d'une enfance choyée durant les années 60. Mais de quoi puis-je témoigner, si ce n'est du désarroi des générations d'après, qui ont grandi dans la trouble proximité

des fantômes, et à qui fut confié le fardeau énigmatique d'une mémoire qui ne leur avait pas été transmise ?

L'on se sent parfois plus légitimé à parler en public lorsqu'on vient pour rendre compte d'une action entreprise avec une compétence spécifique, avec une casquette professionnelle. La personne singulière alors s'efface. Mais c'est un étrange positionnement, pas tout à fait juste non plus, qui gomme ce que recèle d'interrogation essentielle l'engagement dans ce combat pour la transmission : l'on a du coup, souvent, quelque chose de bizarre, une énonciation très impersonnelle, comme coupée de tout affect, qui pourtant n'hésite pas à employer des mots extrêmes, tous ces superlatifs de la désolation qu'on empile dès qu'il est question de la shoah. C'est réellement difficile de prendre la parole sur ce sujet - trop d'investissement subjectif, ou trop d'évacuation du subjectif, on n'est jamais tout à fait dans l'équilibre juste. Et peut-être n'ai-je que cela à dire : qu'il s'agit de quelque chose de difficile. Que les professeurs sont mal à l'aise devant la responsabilité d'un enseignement difficile, alors qu'on ne nous parle que des «élèves difficiles».

C'est mon père qui a insisté pour que je réponde à votre invitation, spécialement

quand il a su que l'Institut Goethe était partie prenante de l'association des quatre organismes responsables de ce colloque. Il était demeuré seul à onze ans, il a travaillé dans une ferme puis comme apprenti en atelier. Et il a toujours regretté, amèrement, de n'avoir pu faire les études dont ses parents avaient rêvé pour lui en venant en France - «le pays de l'école laïque et de Victor Hugo»; c'est quelqu'un de très curieux, qui a toujours beaucoup lu. Or, il m'a dit qu'il fallait accepter et venir à ce colloque, que l'Institut Goethe était quelque chose d'admirable, la partie la plus progressiste d'Allemagne, dans la grande belle tradition allemande des Lumières; que grâce à l'Institut, il avait pu découvrir des films, des peintres, et le Bauhaus. Il a toujours été un assoiffé d'art et de pensée, jamais rassasié; il lui est très reconnaissant de ces découvertes.

Me voici donc avec tous mes doutes, à tenter d'expliquer pourquoi certes, il faut transmettre aux jeunes, mais pourquoi aussi il faut ne pas faire n'importe quoi - et certainement pas écraser les jeunes d'un «devoir de mémoire» chargé de culpabilité, de moralisme facile et d'émotion irréfléchie.

Devoir de mémoire : scepticisme

J'avais seulement au départ voulu exprimer mon étonnement et mon scepticisme face à cette vague irrépressible du «devoir de mémoire» - il me semblait que le mot d'ordre est trop beau pour être honnête, trop consensuel pour être lucide, trop répétitif pour être profond... Nous avons longtemps souffert d'un silence qui était oppressant: il s'agissait d'un refoulement, pas d'un oubli. En l'espace d'une vingtaine d'années, du milieu des années 70 au milieu des années 90, on est passé du silence à l'insistance. Mais j'ai pour ma part le sentiment qu'il y a encore de la méconnaissance et de la fuite dans ce vacarme: quelque chose de bryuant, de figé, de convenu, qui fait qu'on

répète partout les mêmes mots creux autour du mot «mémoire», qu'on associe systématiquement à devoir.

Et j'avais dit mes réticences quant à la tentation de refiler le mistigri aux jeunes et aux enseignants.

«Refiler le mistigri» - il faut que j'explique un peu l'expression à nos amis étrangers, qui peuvent ne pas saisir le sens de cette expression populaire. Lorsque les enfants jouent aux cartes, il y a une mauvaise carte, le valet de pique je crois, qui est le «mistigri», et qu'on essaie de faire tirer au voisin - on essaie de refiler le mistigri, c'est à dire de se débarrasser de la carte néfaste, celle que personne ne veut garder en main.

Il me semble que ce geste de «refiler le mistigri», de se débarrasser le plus vite possible de la carte maudite en la passant au voisin, correspond à cette attitude si fréquente aujourd'hui lorsqu'on doit regarder en face ce qui s'est passé pendant la guerre. On ne prend pas le temps de ressentir son désarroi. On ne se demande pas ce qui fonctionne de façon inquiétante dans la société, dans nos façons de faire tourner les choses. On dit: il y a un devoir de transmission aux jeunes générations.

Plus largement, refiler le mistigri est un geste très fréquent, dans le rapport que la société entretient avec le système scolaire. Il me semble que c'est une expression qui mériterait d'acquiescer des lettres de noblesse, un peu comme le «calmer le jobard» du sociologue Erwin Goffmann. Parce qu'elle exprime assez bien ce geste de défaisse, où l'on désespère de pouvoir quoi que ce soit dans la société, et où l'on essaie de se sentir quitte d'un devoir en le transférant aux enfants et à leurs maîtresses.

Refiler le mistigri

Quand on ne sait pas quoi faire d'une exigence, on la transfère sur les jeunes et leurs enseignants. Les valeurs auxquelles nous

continuons d'adhérer mais que nous n'avons plus la force de porter dans la vie ordinaire, nous voudrions qu'elles soient portées par l'école. Ainsi de l'égalité - difficile, impossible exigence : de plus en plus niée dans la société, mais toujours attendue de l'école. La lecture de livres - de moins en moins pratiquée par les élites, mais toujours attendue des jeunes. La science : elle est organisée comme une vaste machine impersonnelle à produire des résultats, sur laquelle les scientifiques n'ont plus de prise, ni stratégique ni éthique ; alors, ils mettent tous leurs espoirs dans un programme d'éducation scientifique à l'école primaire, qui redonnerait le sens de la curiosité, de l'exploration, de l'émerveillement - tout ce qui n'existe plus guère dans le système de la recherche scientifique.

Je ne voulais pas, alors, cibler mon propos sur la question de l'enseignement, mais bien plutôt montrer que la thématique de l'enseignement et de la transmission aux jeunes fonctionnait à deux niveaux. Au niveau apparent, de façon sensée comme un appel à la responsabilité éducative, ce qui est légitime. Mais aussi, à un autre niveau, de façon perverse, comme un faux-fuyant dans la conscience contemporaine. Demander que la mémoire soit transmise aux jeunes générations, en confier la responsabilité aux enseignants, c'est une façon d'éviter de réfléchir soi-même et de regarder sa propre angoisse.

C'est parce que je connais assez bien l'institution scolaire, dans son histoire et ses structures, que je suis sensible à ceci : l'école ne peut pas tout, alors que les Français ont tendance à en attendre à la fois l'institution, la régénération et la réparation de toute la société. Et ce que peut l'école, elle le peut d'autant mieux qu'on ne lui donne pas des objectifs trop immenses, par elle seule supportés : elle peut s'efforcer de suivre la culture de son temps, il est vain de croire qu'elle réussira à porter à elle seule une pensée que

ses contemporains préfèrent ignorer dans ce qu'elle a de plus dérangeant.

Proclamer un devoir de mémoire «pour que ça ne recommence pas», affirmer la nécessité d'une transmission aux jeunes, c'est vite dit, ça vous fait passer pour anti-fasciste à bon compte, et cela permet d'économiser le véritable travail de réflexion collective sur ces événements *au niveau de la société adulte*, avec tout ce qu'il a de dérangeant et d'angoissant.

Au niveau de la société adulte

Il m'est arrivé quelquefois de parler ainsi de «société adulte», et j'ai souvent déclenché un malentendu. Il arrive qu'on comprenne que j'en appelle à l'action éducative de la famille. Je dois donc préciser qu'il ne s'agit en aucun cas, dans mon esprit, de décharger l'école de toute responsabilité en la transférant sur les familles. Il est inopérant, et à mon avis illégitime, d'énoncer ce que les familles *devraient* faire.

Il serait absurde d'en appeler à une transmission par les familles : elles ont d'autres problèmes. Elles sont là pour donner confiance et amour. Je n'ai pas l'impression qu'elles soient les mieux placées pour transmettre une histoire qui les déborde à tous points de vue. Et la plupart des familles sont mal armées pour questionner l'histoire au niveau politique. Ce qu'elles peuvent, c'est emmener les enfants voir *La vie est belle*, tout empreint de belles valeurs familiales : là, les familles sont chez elles.

Quand j'en appelle à la société adulte, c'est aux structures collectives que je pense. L'Etat et ses administrations. Les organisations professionnelles : un à un les dossiers se constituent, qui montrent comment les organisations professionnelles se sont accommodées de la politique d'exclusion raciste. Les organismes de formation. A part quelques formules de repentance, y a-t-il intégration dans les formations, dans la vie

professionnelle, d'un tel retour sur les conduites passées ? A quoi sert la repentance, si ce n'est pour réfléchir aux processus encore existants, aux correctifs qu'il conviendrait d'apporter dans nos routines ?

Dans la vie culturelle, il y a eu un effort important de représentation : des livres, des films, des musées, un débat important dans les revues. Et il y a eu cette formule qui a grossi «il faut transmettre pour que ça ne recommence pas». Mais je suis surprise que ce sens d'une obligation se soit cantonné dans l'école - le public le moins adapté à cette transmission.

Pourquoi avoir été si timorés dans notre appel aux obligations ? Y a-t-il eu une seule administration en France, depuis quelques années qu'on se recueille sur la mémoire des victimes, qui ait décidé de réfléchir sur la responsabilité, la soumission à l'autorité, l'obéissance aux ordres et la tyrannie du guichet ?

La question de la transmission aux jeunes ne peut pas être en première ligne. Pour qu'un enseignement ait un écho auprès des élèves, pour que les jeunes le prennent au sérieux, il faut qu'ils puissent l'identifier comme un objet digne d'intérêt pour les adultes - pas simplement un objet dont ces derniers se débarrassent en en faisant un impératif de transmission.

Il me semble qu'on aurait un tout autre impact si l'on posait la question de la transmission autrement qu'en présupposant la transmission adressée aux jeunes, ce qui pose toujours un problème du simple fait que les jeunes sont en construction, que certains sont immatures et vulnérables. Par exemple, si l'Etat montrait l'exemple : instituer une journée de réflexion dans toutes les administrations pour réfléchir en commun sur la responsabilité bureaucratique. Projeter le film d'Eyal Sivan et Rony Brauman, *Un spécialiste*, fait à partir des archives du procès Eichmann, tous les ans après six mois de

scolarité à l'ENA... Mettre une épreuve de réflexion, d'analyse de cas dans les concours administratifs... Des choses comme ça, qui poussent les gens à réfléchir sur la responsabilité dans le travail.

Ecole et musée

Puisque nous sommes rassemblés à l'initiative de personnes qui dirigent des musées ou qui s'intéressent de près aux musées, sera peut-être à sa place une remarque rapide - à la suite du bel article de Yannis Thanassekos. J'ai été impressionnée, ces dernières années, et au cours même de notre rencontre, par la qualité des nouveaux musées, la subtilité de leur réflexion, la vivacité de leur recherche. Dans une entreprise qui était menacée de tous les pièges possibles du mauvais goût, cela mérite mention.

Il me semble que pour mieux comprendre ce que peut l'école, il vaut la peine de réfléchir au rôle complémentaire et différent de ces deux institutions. La plupart des musées ont tendance à développer une offre pédagogique en direction des jeunes. C'est une demande des enseignants, c'est souvent une des missions données aux musées, c'est une dimension légitime. Mais je plaide pour que les registres restent quand même bien séparés, et que cette offre pédagogique demeure bien circonscrite, dérivée en quelque sorte. Il est important que ces musées restent d'abord des lieux fréquentés par les adultes, ou les jeunes accompagnés d'adultes, que ce soit dans un cadre familial, scolaire ou para-scolaire. Si le musée devient trop systématiquement une deuxième école tout entière tournée vers le public scolaire, s'il est trop manifestement conçu pour qu'on en reparte avec des connaissances bien rangées, il risque d'entraîner avec lui la perte d'intérêt attachée à la chose scolaire : les jeunes se détournent de ce qui est trop systématiquement fait pour les instruire.

Le musée est un lieu collectif, public, il doit rester un lieu où se croisent les âges et la diversité des registres de l'expérience humaine. L'art, la poésie, l'émotion, la pensée, le recueillement, la mémoire y ont leur place.

Il est si tentant pour l'école de déléguer sa mission à des services spécialisés, à des conférenciers compétents, à des visites didactiques... Pour le musée c'est tentant de répondre à cette demande, ne serait-ce que parce qu'il y a là un public sinon captif, du moins orienté par le fonctionnement institutionnel. Mais si les musées se laissaient absorber par cette demande, ils perdraient aussi peu à peu leur caractéristique d'être encore des lieux de culture partagée dans la cité. C'est un risque que jusqu'ici les musées ont su éviter - mais il reste quand même une possibilité de contre-emploi en miroir : les professeurs s'efforçant de mobiliser l'émotion des élèves et les lançant dans des quêtes mémorielles, et au contraire le musée s'efforçant d'ordonner les connaissances selon des parcours didactiques.

L'on ne peut être complémentaire que si l'on est différent.

Du côté de l'école

Ces prises de position n'ont pas toujours été bien comprises : interprétées parfois à l'opposé de mon but comme un refus de transmission. Mais j'ai été aussi amenée à recevoir de nombreux témoignages d'enseignants, et à prendre ainsi la mesure des désarrois et des hésitations relatifs à cet enseignement, ainsi que des attentes et des aspirations. Ensemble, nous avons désiré aborder, cette fois-ci de front, la question de l'enseignement.

Car si l'école ne peut pas tout, et même si au bout du compte elle peut peu, elle peut quand même mieux faire. On ne peut pas maintenir quasiment toute la jeunesse en classe jusqu'à dix-huit ans au minimum, tout en omettant de parler de faits majeurs

de l'histoire contemporaine : l'omission est mensonge. Mais il y a façon et façon d'aborder la vérité, et tout ce qui joue dangereusement avec l'angoisse, la culpabilité, la fascination pour la victime souffrante risque de produire des phénomènes incontrôlables, à l'opposé de ce qu'on visait.

Comment passer d'une sensibilité à vif, d'une focalisation médiatique aujourd'hui importante, voire excessive, demain oubliuse - à un régime institutionnel stable, régulier ? Nous sommes dans une période charnière : quelles en sont les difficultés spécifiques ? Quelles actions seraient à envisager pour que l'enseignement de l'histoire de la shoah n'oscille pas entre le silence et le vacarme, la banalisation et le kitsch, l'occultation et la sacralisation ?

Si je devais donc résumer ma position au sujet de cet enseignement, je dirais qu'elle s'énonce non pas en une phrase simple, mais en cinq propositions :

1. L'obligation de penser ces événements ne peut pas se réduire à une obligation d'enseignement aux jeunes - commençons donc d'abord par regarder les choses en face, nous, adultes chargés d'expériences. Cela est une question de société et de culture.
2. Il n'empêche qu'il faut, aussi, les enseigner, que le silence ou le travestissement des faits est inadmissible. Cela est une question de politique scolaire.
3. Il y a, pour chaque âge, une entrée possible, qui n'empêchera pas un approfondissement ultérieur. On n'a pas la même expérience ni les mêmes besoins à dix ans, à quinze ans et à trente. Cela est une question de pédagogie et de responsabilité éducative.
4. Il y a des façons justes et des façons erronées ou nocives de les enseigner, et une réflexion est nécessaire ; ce qui implique d'en finir avec les formules toutes faites du «devoir de mémoire pour que plus jamais ça», qui finissent par paralyser le sens cri-

tique. Cela appelle une réflexion didactique et philosophique.

5. C'est collectivement, au sein de l'éducation nationale et avec des partenaires comme les musées, les fondations, les associations, etc. que nous devons mener cette réflexion, pour que chaque professeur soit aidé et soutenu dans son cheminement propre. Cela relève d'une question d'organisation de la politique scolaire, de logistique et de pilotage du système scolaire. Plus complexe que jamais dans la mesure où l'on n'a plus affaire à une structure pyramidale obéissant aux ordres d'en haut, ce que nous ne déplorerons pas.

Travailler dans l'institution pour un changement d'échelle

Il est intéressant, dans une période marquée par la dissémination des initiatives locales, l'appel au projet et au contrat, toutes tendances qui traduisent une relative poussée de l'autonomie par rapport au sommet et à la hiérarchie centrale, de s'appuyer sur un organisme national qui puisse contribuer à recenser les actions existantes, soutenir des initiatives diverses et les relier en réseau, tout en poursuivant une réflexion approfondie. Se sont donc réunis dans ce but un petit groupe d'enseignants et de formateurs, auxquels se sont joints le doyen de l'Inspection générale d'histoire et géographie, Dominique Borne, l'historien et ancien recteur Philippe Joutard, ainsi que le directeur de la revue *Le Monde Juif-Histoire de la Shoah*, Georges Bensoussan. Ces trois personnes étaient membres du jury du prix Corin, qui récompense chaque année un enseignant ayant mené une action particulièrement remarquable ; le prix Corin constitue de ce fait un excellent observatoire des pratiques, permettant de repérer certaines tendances lourdes dans l'évolution de ces pratiques. Il nous a paru plausible d'établir, à partir des observations convergentes des personnes réunies, le bilan qui va suivre.

Maintenant l'initiative a vu le jour dans les dix à vingt dernières années, portée par une association, une fondation, un professeur isolé, une revue... Notre but n'était pas d'ajouter une action à tant d'autres, mais plutôt de leur permettre de s'articuler les unes aux autres : pouvait-on favoriser une structuration de toutes ces initiatives, leur assurer un relais institutionnel organisé, et permettre ainsi un passage à une toute autre échelle ?

Une normalisation, mais des difficultés

Nous avons commencé par faire le point sur l'existant.

D'un côté on a l'impression qu'une certaine normalisation est en cours : au sens où il est devenu normal d'assumer cet enseignement, du moins dans le cadre du programme d'histoire. Cela n'a pas toujours été le cas, mais désormais les programmes sont explicites, les manuels traitent la question, l'information nécessaire aux professeurs existe. L'air du temps pousse dans ce sens : après un long temps de silence et d'occultation, il apparaît nettement que fait retour, de façon insistante, une mémoire nationale travaillée par le doute, voire la culpabilité, qui produit une demande d'histoire.

Si désormais, il est devenu normal au plan des instructions d'enseigner l'histoire du génocide, reste que dans les faits, il semblerait que bien des professeurs évitent le sujet. Combien ont vraiment pris acte de l'introduction certes explicite, mais récente, d'un événement qui met en défaut la réduction à bien des schémas explicatifs accoutumés ?

Si l'on en croit ce qu'en disent un certain nombre de collègues, qui regrettent de se découvrir isolés pour cet enseignement au sein de leur établissement, il semblerait que celui-ci reste exceptionnel, porté par des individus, plus précisément des gens que leur passé familial a fortement sensibilisés à ce problème - pour le dire en clair, Juifs et

enfants de résistants, le plus souvent, ou militants politiques. Ce n'est pas satisfaisant et cela limite singulièrement l'impression de normalisation initiale.

Un enseignement fasciné par les victimes

Peut-être que, du fait même de cette sur-motivation, qui fait de cet enseignement quelque chose d'exceptionnel dont on attend une leçon éducative exceptionnelle, l'histoire de la Shoah donne-t-elle lieu, à côté d'expériences tout à fait remarquables, à des pratiques pédagogiques discutables. Cette histoire se trouve investie d'une mission d'éducation civique et morale parfois étrangement conçue sur un mode émotionnel, en rupture avec les pratiques accoutumées de l'enseignement de l'histoire. D'une façon générale, on constate une tendance à faire dériver l'enseignement d'histoire, rationnel et critique, vers le «devoir de mémoire», émotionnel, traumatique, moralisateur. Comme si tout le reste devait être traité froidement, mais que cet enseignement-ci devait mobiliser une émotion ailleurs prohibée. Comme si le cours d'histoire, sur tous les autres sujets, devait avant tout expliquer, élucider des processus, faire comprendre des configurations - mais qu'il devait, là, avant tout servir à édifier les jeunes générations en leur désignant le mal absolu.

Certes, la tendance à évacuer de l'enseignement de l'histoire tout ce qui fait appel aux sentiments, à l'identification, aux émotions humaines et à la réflexion éthique est quelque chose qu'on peut interroger (sait-on quoi que ce soit de la guerre de 14 si l'on ne s'intéresse pas à la souffrance des soldats dans les tranchées ?). Une conception trop froide de l'histoire, qui évacuerait au nom de la scientificité toute identification et toute émotion, qui évacuerait au nom de l'objectivité toute référence aux valeurs, et pour finir tout ce qu'il y a d'humain dans la reconsti-

tution du passé, n'est sans doute pas idéale. Reste qu'une certaine retenue demeure régulatrice d'un enseignement laïque, et qu'un effort de distanciation reste la condition d'un travail critique d'élucidation. Or tout se passe comme si, s'agissant de la destruction des juifs d'Europe, il y avait un passage à l'opposé, avec un fort contraste entre une histoire habituellement froide et un enseignement conçu comme un devoir de mémoire, hommage aux victimes, identification à leur souffrance.

Il faut évidemment, ce qu'on a longtemps omis, s'intéresser aux victimes - à la spécificité du génocide des Juifs, mais aussi aux diverses catégories visées par l'eugénisme nazi. Reste que l'histoire accomplit son rôle d'élucidation rationnelle en s'intéressant aux processus qui ont enrôlé toute une population, allemande, mais aussi européenne, comme «exécuteurs et témoins». Or, parmi les dossiers d'enseignement qu'il nous est donné de connaître, on voit s'épanouir une fascination exclusivement centrée sur les victimes, visant à susciter l'apitoiement.

Apitoiement et moralisme facile sont favorisés par un manichéisme qui use exclusivement des catégories «bourreaux» et «victimes», évacuant notamment l'immense zone grise de la bureaucratie. Dominique Borne a relevé comment les manuels donnent l'image d'une réalité hors du temps, où s'affrontent face à face l'officier nazi en uniforme, et la victime exsangue, gommant toute la zone grise : une vision mythique de ce temps-là, qui nous dispense de reconnaître en quoi les forces et les processus d'alors ont leurs équivalents aujourd'hui, dans les innombrables Papon qui font tourner la machine bureaucratique. Le cocasse de l'affaire, comme le note le cinéaste Eyal Sivan, c'est qu'on se laisse ainsi berné par la propagande nazie, prenant les assassins pour

ce qu'ils prétendaient être - de belles brutes aryennes, à la virilité musclée et insensible.

Un enseignement chargé d'affects difficiles

S'agit-il d'un enseignement plus difficile qu'un autre, en soi ? Oui, sans doute, pour des raisons intellectuelles et morales. Mais il y a une difficulté spécifique qui vient aussi du malaise des professeurs. Cette histoire met mal à l'aise des générations qui ont grandi dans l'après-guerre, alors qu'elle était occultée par les récits héroïques de la Résistance. Où se situaient leurs propres parents ? La plupart n'étaient ni victimes, ni collaborateurs, ni résistants - cependant, ils étaient quelque part dans le drame et un malaise subsiste. Nul ne peut échapper à la difficulté empoisonnante d'assumer sa filiation, et le moralisme ambiant ne rend pas les choses faciles. Ce malaise peut aboutir à transférer sur les jeunes une charge émotionnelle, une culpabilité tout à fait néfaste.

Du fait de la conjoncture particulière, de la difficulté particulière à ces années où commence à se lever le voile, il y a sans doute un besoin de formation des professeurs, ou plutôt d'accompagnement. Accompagnement : des lieux et des temps à part, où l'on peut discuter librement, découvrir l'ensemble d'une documentation, des films. Discuter en étant aidé par un collègue maîtrisant bien l'ensemble des aspects de la question. Rencontrer d'autres professeurs, confronter des pratiques, dire ses doutes et ses difficultés, échanger des réflexions. Un site Internet serait à coup sûr un outil de formation, de mise à disposition de ressources et d'échanges. Mais en ce sens, il ne pourrait pas se substituer à des échanges personnels et à des rencontres effectives.

Désenclaver cet enseignement

Il nous est apparu comme hautement souhaitable de désenclaver cet enseignement, de façon à sortir les professeurs de l'isolement et de la sacralisation. Désenclaver historiquement, bien sûr : le génocide vient à la suite d'une longue histoire, et d'une séquence précise d'événements complexes dont il y a à remonter le fil ; et les Juifs existent avant que d'être exterminés, ce dont on pourrait douter à simplement sonder les connaissances des élèves.

Désenclaver, c'est aussi faire le pari de l'interdisciplinarité, si difficile dans notre système scolaire. Le moralisme et le sentimentalisme que nous critiquons, nous percevons bien aussi qu'ils découlent d'une intuition juste, d'un appel à la réflexion, bien au-delà de la seule information à régurgiter le jour de l'examen. Ces enseignements impliquent, en profondeur, au-delà des faits historiques qu'il faut établir avec netteté, une réflexion sur la politique, la citoyenneté, la modernité, l'éthique - et en définitive, une réflexion sur l'humain. Ils nous semblent, de façon exemplaire, relever d'une approche interdisciplinaire, qui trouverait là la visée d'une construction de sens pour un humanisme contemporain. Cela ouvre sur des formes de travail qui débordent le seul cours d'histoire. Ce sont souvent les professeurs de lettres qui initient les jeunes adolescents par la lecture de textes au collège, ou par le travail d'écriture sur les mémoires familiales ; ce sont parfois les professeurs de philosophie qui appellent à réfléchir sur les formes modernes de l'inhumain, de la violence ou du racisme. Comment donner cohérence à ces efforts ?

¹ Si l'on veut consulter le projet de recherche et l'appel à coopération, on peut consulter le site INRP, DEP 6. www.inrp.fr

Quelques propositions concrètes

En Europe et aux USA, les divers pays ont développé diverses initiatives pour favoriser cet enseignement : nous voyons, ici même, que Marcello Pezzetti par exemple, en Italie, a travaillé à un CD ROM sur Auschwitz qui sera très largement distribué en Italie ; Yannis Thanassekos témoigne de l'important travail de recherche et de formation accompli en Belgique ; en Suède, un petit livre a été largement diffusé ; aux USA existent depuis des années des musées de l'holocauste, comme à Washington. Soit tout un panel d'actions possibles, à moduler en fonction des contextes nationaux et des forces disponibles.

En France, l'un des projets qui s'élabore propose de mettre à disposition des professeurs des films documentaires de qualité : notamment une cassette vidéo d'extraits de *Shoah*. On peut envisager la possibilité de prêt d'une série de films, sur divers sujets difficiles de l'enseignement dans l'histoire du temps présent, ceux où les professeurs apprécient d'être soutenus par des images ou des témoignages : ces films pourraient être mis à disposition dans le réseau assez dense des Centres Régionaux de Documentation Pédagogique, dont c'est précisément la mission.

À l'INRP, nous avons fait le projet de développer un site Internet animé par des équipes de formateurs issus des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres. Katy Hazan en assurera la coordination. On y trouvera des ressources de connaissances et des réflexions pédagogiques, et les professeurs auront la possibilité de poser leurs problèmes, d'en discuter avec leurs collègues, et de constituer des groupes de réflexion¹.

Nous pensons qu'il est aussi important de mettre l'accent sur la formation initiale et sur la formation continue ; nous avons un bon réseau à la fois centralisé et décentralisé de

formation des maîtres : nous pouvons espérer que les équipes travaillant au site Internet seront rapidement à même d'assumer une formation de formateurs.

Nous ne souhaitons pas et nous ne pouvons pas, à l'INRP, nous substituer à tous les autres efforts. Avant nous et indépendamment de nous beaucoup de choses ont existé et existeront : l'action de Yad Vashem France, du prix Corin, du prix de la Résistance... D'autres initiatives se développeront : une mission a été déléguée à Stockholm, qui comprenait entre autres personnalités Claude Lanzmann, Dominique Borne, les historiennes Annette Wieviorka et Anouk Grynberg, afin d'étudier et de proposer des actions concertées. Le Centre de Documentation Juive Contemporaine, depuis longtemps pionnier en matière d'information des enseignants grâce à l'action de Georges Bensoussan et Jacques Fredj, commence à assurer des formations systématiques, pour lesquelles il a reçu du ministère de l'éducation nationale une mission et dotation spécifiques.

Comment mettre tous ces efforts en synergie pour leur permettre d'échanger leurs ressources et aider les professeurs ?

Ce que nous souhaitons, c'est de pouvoir fournir aux différentes initiatives, actuellement en nombre croissant, un espace de réception, de diffusion, et un relais qui puisse embrayer sur cette lourde et indispensable machine institutionnelle qu'est le système scolaire.

Lever les autres refoulements

Notre action à l'INRP a une originalité parmi les nombreux autres projets concernant la mémoire du génocide. Nous sommes en effet attentifs à d'autres mémoires blessées, inquiets de voir se développer une concurrence des victimes, un ressentiment à l'égard des Juifs de la part de jeunes qui jugent leur propre mémoire familiale méprisée : tous

les professeurs nous parlent de ces classes qui refusent d'entendre parler de la Shoah. Il nous paraît important de lever le refoulement sur le génocide, mais aussi important de lever le voile sur d'autres refoulements, d'autres moments de notre histoire que nous n'aimons pas regarder en face.

En particulier l'histoire des colonies françaises et des guerres de décolonisation, ou encore l'histoire des suites de l'esclavage dans les départements français d'Outre-mer (les Antilles, la Réunion). Cette histoire a laissé beaucoup de blessures et elle est très mal connue des jeunes Français. Pourtant, beaucoup d'immigrants viennent des anciennes colonies - d'Asie ou d'Afrique. Les liens sont encore très forts, les blessures et les griefs aussi. Il nous paraît important de nous armer de lucidité pour en finir avec les refoulements et les ressentiments. Il nous faut faire place à la mémoire des anciens colonisés, mais aussi à celle des Français qui ont dû partir en laissant tout derrière eux, mais aussi à celle des jeunes soldats français qui ont subi une sale guerre. Et il faut encore prendre de la distance par rapport à ces mémoires pour les mettre en perspective.

Là encore, il s'agit d'enseigner de l'histoire, d'assumer la vérité sur le passé national, de nous armer d'une réflexion politique pour le futur - et pas de s'apitoyer sur les victimes, de désigner des coupables et d'entretenir des culpabilités.

Ce n'est pas facile et nous sommes encore loin du compte. Mais le temps passe, qui calme les passions. Il aura fallu cinquante ans et deux générations pour que s'affirme la mémoire de la Shoah. Le temps aidera aussi à une prise de conscience pour les autres mémoires meurtries.

Transmettre, pourquoi ?

Nous nous sentons un devoir de mémoire. Nous avons dû lutter contre l'oubli. En même temps, nous ne pouvons pas ne pas

avoir peur de ce que produit cette mémoire, nous hésitons à charger les jeunes de ce désespoir. Comment faire pour que cette transmission ne soit pas seulement une tristesse, ou une honte ? Comment faire pour que le sens du scandale se mue en une force d'espoir et de vie ?

Le problème de l'enseignement et de la mémoire est : comment transmettre cette mémoire, qui parle de la mort, du crime et de la honte, de façon à en faire une force d'avenir et de courage, au service de la vie ? Ce n'est pas facile.

En analysant les facteurs politiques, on montre aux jeunes qu'il est possible de résister au mal, mais que cette résistance n'est pas seulement de l'indignation, elle s'inscrit dans une action politique au long cours. C'est en s'interrogeant sur les conditions politiques d'une résistance au mal qu'on peut armer les jeunes, et c'est ainsi qu'on encourage leur réflexion morale - pas avec une indignation facile.

Réfléchir sur la conduite morale dans des temps de troubles et de barbarie amène à poser des questions difficiles. Cela amène à dire qu'on doit parfois désobéir aux autorités. Quand doit-on respecter l'autorité, quand doit-on se révolter ? Ce n'est jamais facile.

La réflexion morale, en général, pousse à respecter les règles, à faire passer le collectif devant les points de vue individuels : or, c'est aussi à cause de ces vertus que tant d'hommes ordinaires ont été enrôlés dans un comportement criminel. Là, la réflexion morale amène à penser qu'il faut parfois résister à l'enrôlement collectif, désobéir aux ordres de l'autorité légale, refuser le conformisme, agir même si l'on court le risque d'être seul contre tous.

Nous disons : «il faut transmettre la mémoire, pour que cela ne recommence pas». Et nous le disons comme une rengaine, sans

peser les mots. En disant cela, nous n'énonçons pas seulement un devoir de mémoire, un devoir moral, un engagement à l'égard des morts et des vivants. Nous voudrions que cet enseignement empêche le retour de telles horreurs : c'est donner trop de responsabilité à l'école, plus qu'elle n'en peut assumer. Une chose cependant est probable, et ce n'est pas affaire de mémoire : nous pouvons armer les jeunes de lucidité critique, en leur apprenant à réfléchir sur leurs actes, en leur apprenant à résister au conformisme.

Nous devons essayer de leur apprendre à respecter les lois et les autorités légitimes mais pas au point de se soumettre inconditionnellement aux autorités.

Que «cela ne recommence pas»? Plus qu'une résolution, nous formulons une énigme, l'énigme de l'éducation, de la morale et de la politique. Si nous en détenions la clé, nous aurions ce que les hommes de bonne volonté cherchent depuis la nuit des temps. Chaque société, chaque époque, est amenée à la reposer pour son propre compte.

JEAN-FRANÇOIS FORGES

Professeur d'histoire

Quelle histoire ? Quelle mémoire ?

La transmission de l'histoire et de la mémoire des *Lager* et de la Shoah pose un grand nombre de problèmes, aujourd'hui.

La difficulté est de tenir tous les fils d'un événement d'une extraordinaire complexité.

On peut préférer l'expression *travail de mémoire* au *devoir de mémoire* proclamé par Primo Levi. Il n'est, en revanche pas possible de se dérober au *devoir d'histoire*. C'est adossé, précisément, à Primo Levi qu'il faut exiger une attitude de rigueur extrême pour la totalité de l'histoire de la Shoah y compris pour le dernier acte, à l'intérieur même des camps d'extermination.

Le problème est que l'histoire la plus rigoureuse n'épuise pas le sujet des camps et de la Shoah. Une fois qu'on a approché, au plus près, la vérité factuelle, on s'aperçoit qu'il y a une part énorme d'inconnu ou d'indicible qui ne peut être évoqué que par d'autres moyens que ceux des historiens. Les artistes comme Primo Levi dans la littérature, Claude Lanzmann dans le cinéma ont accompli ce travail qui les rend indispensables pour tenter de maîtriser l'abîme

concentrationnaire et la catastrophe de la Shoah.

L'histoire

Encore faut-il commencer par faire de l'histoire. Or, aujourd'hui encore, les rares travaux historiques rigoureux sur les *Lager* nationaux socialistes ne semblent pas connus ou compris par la plupart des personnes qui croient pouvoir parler des camps et de la Shoah. Certes, on ne saurait reprocher à personne d'hésiter à entrer dans les camps. Mais alors il faudrait savoir que l'on ne sait pas et s'abstenir de parler de ce que l'on ignore.

Il est frappant de constater qu'on ne peut pas se débarrasser des fantasmes pourtant condamnés vigoureusement par Pierre Vidal-Naquet¹. On voit toujours, évoquée comme véridique, la rumeur jamais vérifiée des savons fabriqués à partir de graisses humaines², on imagine, à partir des images montrant des voies ferrées et des cheminées, les camps comme des usines tayloriennes³, où, pour le pire, on représente les

¹ Pierre Vidal-Naquet, *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Maspéro, 1981, 299 pages, page 212.

² Par exemple, pour le plus récent, dans les commentaires du journal *Le Monde*, 6 novembre 1999, page 32 à propos du film de David Fincher, *Fight Club*.

³ C'est à dire qu'on ignore la réalité chaotique bruegelienne de Treblinka ou de Belzec.

crématoires et les chambres à gaz comme des constructions irréelles et invraisemblables de quelques Baal, Moloch ou dieu cannibale. Si Birkenau a été un lieu de transgression de la morale, il ne fut pas un lieu de transgression des lois de la physique. Les

descriptions fantasmagiques des crématoires leur enlèvent des couches de réel. Certes, les crématoires sont une représentation de l'enfer. Ils n'en furent pas moins construits par des ingénieurs compétents et efficaces selon les normes industrielles. Il faut dis-

⁴ Voir, par exemple la description symbolique des crématoires de Birkenau placée, sans avertissement, au milieu de la description historique d'Auschwitz par Myriam Anissimov dans sa biographie de Primo Levi (J.C. Lattès, 1996, 698 pages, pages 263, 272, 299). Voir aussi, à propos des problèmes de rigueur, les descriptions fautives d'un plan de crématoire à Birkenau et d'une photographie de chambre à gaz à Maïdanek dans *La Shoah, l'impossible oublié* d'Anne Grynberg (Gallimard, 1995, 176 pages, pages 114 et 115).

⁵ Les Inrockuptibles, 21 octobre 1998, page 28.

⁶ *Déportation et Génocide*, page 303. Les scènes reconstituées sont tirées du film de Wanda Jakubowska, *La dernière étape*. Annette Wieviorka n'utilise pas les rares images. Elle indique qu'à Birkenau, à l'arrivée des convois, les déportés en vêtements rayés, travaillant sur la rampe, sont d'une «maigreur invraisemblable». *L'Album d'Auschwitz* montre des photographies qui permettent de voir que ces déportés ne sont pas particulièrement maigres. Ils pourront, sans doute, avoir accès aux bagages et au «Canada» (Annette Wieviorka, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Seuil, 1999, 60 pages, page 15 et Peter Hellman, *L'Album d'Auschwitz*, Seuil, 1983, 221 pages, pages 51,53,87,101).

⁷ Ainsi dans le film consacré à Primo Levi dans la série *Un siècle d'écrivains*. Il ne reste rien de Monowitz où était Levi. L'auteur du film résout son problème d'absence d'images en filmant d'autres camps : le Stammlager et Birkenau.

⁸ Dès 1968, Olga Wormser-Migot, dans son livre *Le système concentrationnaire nazi* (P.U.F.), a montré le cheminement de la rumeur du Zyklon dans les douches à partir de la connaissance qu'avaient les déportés de Birkenau des fausses douches des chambres à gaz des crématoires II et III. Pourtant on trouve encore ces affirmations irresponsables de chambres à gaz dans les douches, même pour Buchenwald où il n'y a pas eu de chambres à gaz (par exemple dans le livre publié en 1997 chez Stock, *Jusqu'au bout de la Résistance*, page 17, on lit, après une énumération de noms de camps où figure Buchenwald : «Il n'y a plus de gaz dans les douches»). Le musée exemplaire de Buchenwald, aujourd'hui, montre bien clairement les salles de désinfection au Zyklon B pour les vêtements, sans aucune ambiguïté. Raul Hilberg, lui-même, n'est pas très rigoureux quand il parle du Zyklon dans son ouvrage de référence *La destruction des Juifs d'Europe* (Fayard, 1988, 1095 pages, page 771).

⁹ Il y a là un point essentiel de la représentation du corps des victimes. Malgré les efforts des historiens, la distinction fondamentale entre les camps de concentration et d'extermination n'est pas assimilée. Lorsque Giorgio Agamben écrit, en s'appuyant sur Primo Levi, dans *Ce qui reste d'Auschwitz*, (Rivages, 1999, 234 pages, page 208), que «le musulman est la figure dans laquelle la vie juive fut envoyée par le fond», il ne tient pas compte que Levi est un témoin d'un camp de concentration qui produit, en effet, la figure extrême de la cachexie (le musulman). Mais devant les fusils des Einsatzgruppen et dans les chambres à gaz, les Juifs ne sont pas morts d'épuisement. James Moll, dans son film produit par Steven Spielberg *Les derniers jours* fait la même confusion en montrant des images de Dachau pour illustrer son sujet qui est la destruction des Juifs de Hongrie.

¹⁰ *Les Juifs, la mémoire et le présent*, page 212. Dans le livre d'histoire de troisième de Bréal, on lit, sous le titre «témoignage de déportés à Auschwitz» un texte d'un SS de Belzec. Dans le livre de terminale, les auteurs, entre un grand nombre d'erreurs confondent les crématoires et les chambres à gaz ou la rampe de Birkenau et la gare d'Auschwitz. On peut lire, dans le texte de Steiner, que des convois arrivent à Treblinka «du fin fond de la Russie» à côté d'un exercice demandant pourquoi il n'y pas de convois vers Auschwitz «à partir de l'URSS». Aux malheureux élèves de s'y retrouver.

¹¹ *Auschwitz expliqué à ma fille*, page 28.

¹² Il n'a été fait que très rarement, pour les camps d'extermination nazis ce qui est réalisé, aujourd'hui, en Bosnie et au Kosovo : rassembler les témoignages sur les massacres et accumuler les preuves matérielles en recherchant les fosses communes par des enquêtes de police et de médecine légale. Peut-être un tel travail, sur les lieux des Lager, toucherait-il à quelque chose de l'ordre du sacré ? Son absence est tout même regrettable, pour l'histoire, d'autant plus que le peu qui a été fait conduit, le plus souvent, à augmenter encore le nombre, déjà énorme, des victimes.

tinguer clairement dans quel domaine on se place : le discours symbolique ou le discours historique⁴.

L'absence de rigueur se trouve particulièrement dans la manière d'utiliser les images. Il n'y a que très peu d'images cinématographiques de la Shoah. Jean-Luc Godard prétend, sans aucune preuve, qu'il y a certainement des images et qu'il suffirait d'en chercher⁵. En attendant, nous n'en avons pas.

Annette Wieviorka montre trop de tolérance. Elle excuse Alain Resnais d'avoir, «*faute de document*» introduit dans son film *Nuit et Brouillard* des scènes reconstituées⁶. Les auteurs de films ont tous les droits. Mais, dans un travail historique, s'il n'y a pas de documents, il ne convient pas d'en inventer, surtout si on ne prévient pas le spectateur. Ou alors il faut faire comme Lanzmann dans son film *Shoah* : faire surgir de la vérité et de l'histoire de l'absence même de documents. Mais c'est un travail extrêmement difficile et tous les cinéastes ne sont pas Lanzmann⁷.

Dans beaucoup de documentaires, on voit les chambres à gaz évoquées à la manière de Rossif dans *De Nuremberg à Nuremberg* : une série de plans montrent des boîtes de Zyklon B, puis des tuyauteries, des volants, des pommeaux de douches et enfin les charniers de Bergen-Belsen. Ces images n'ont aucun rapport entre elles. Le Zyklon se dégage par évaporation d'un support poreux et ne peut arriver dans des tuyauteries, sous pression et certainement pas par des pommeaux de douches⁸. Les morts de faim ou du typhus de Bergen-Belsen ne peuvent représenter les victimes des chambres à gaz, mortes quelques dizaines de minutes après leur arrivée dans les camps d'extermination⁹.

Le peu de soin dans le choix des témoignages prend un tour particulièrement grave dans les manuels scolaires, pourtant outils importants de la transmission. Les manuels

d'histoire de troisième de Bréal et de Magnard citent le même texte d'Élie Wiesel, texte symbolique plutôt que factuel, ce qui est bien compliqué à expliquer à des enfants. Le livre publié par Hatier n'est pas trop bien inspiré de proposer deux extraits d'un livre fort contesté de Martin Gray. Le livre de terminale de Bréal n'hésite pas à citer le *Treblinka* de Jean-François Steiner, livre notoirement frauduleux, et que Vidal-Naquet invite à dénoncer impitoyablement comme «*forme proprement immonde d'appel à la consommation et au sadisme*»¹⁰.

La mémoire

Particulièrement pour les lieux du naufrage intégral, pour lesquels nous avons si peu de documents, Belzec, Sobibor, Treblinka, les mémoires sont une des sources de l'histoire. Lanzmann a montré dans *Shoah* le savoir qu'on pouvait tirer de la mémoire des rares survivants, mais aussi des tueurs et des témoins polonais. C'est ce qu'Annette Wieviorka oublie lorsqu'elle dit qu'on ne parle «*presque jamais*» de Belzec, Sobibor, Treblinka «*parce qu'il n'y a eu pratiquement aucun survivant pour écrire ou raconter ce qui s'y est passé*»¹¹. C'est Lanzmann qui nous a appris tout ce que nous savons, en notre conscience, de Chelmno ou de Treblinka. Si nous savons peu de Belzec, c'est surtout parce que les historiens n'ont pas travaillé sur la mémoire polonaise de Belzec. La petite ville de Belzec ruisselle de la mémoire du camp. Les Polonais et les Ukrainiens qui vivent là savent parfaitement ce qui s'est passé. Ils ont participé à la construction du camp et des chambres à gaz. Ils ont vu, aux premières loges, le massacre des Juifs de Pologne. La perte de cette mémoire, au fil du temps, est un grave préjudice pour l'histoire de la Shoah¹².

Au pays de Pierre Nora, l'état des lieux de mémoire ne transmet pas toujours de l'histoire rigoureuse. On sait que, pendant long-

temps, au cimetière de Rillieux, la plaque commémorant l'assassinat des victimes des miliciens de Paul Touvier n'évoquait que des «*barbares*» non identifiés. Elle est, maintenant, corrigée. Mais le lieu de l'emprisonnement, de la sélection des victimes et de leur départ pour la mort ne comporte aucune indication. Il ne serait pas scandaleux qu'un mur du collège de l'impasse Catelin, à Lyon, deuxième arrondissement, porte un rappel de cet événement. Le lycée voisin de la rue Sainte-Hélène a été occupé par la Franc-Garde, la branche armée de la Milice. Marguerite Flavien, une résistante, s'y est suicidée, probablement de crainte de parler sous la torture, le 13 juin 1944. Une plaque mensongère est le seul souvenir de sa mort. Aucune allusion n'est faite à la Milice française. Il est indiqué qu'elle fut assassinée par «*la Gestapo*», selon l'usage des années d'après guerre où il s'agissait de dire que seuls les Allemands avaient commis des crimes. Le film d'Alain Ferrari, *Milice, film noir*, montre les caves du lycée comme lieux de détention et de torture alors que ce furent, en fait, des salles de classes où, aujourd'hui, des lycéens et des collégiens ont leurs cours. Le même rapport (ou absence de rapport) entre la vie d'aujourd'hui et l'événement tragique d'hier se retrouve au lieu du camp de Beaune-la-

Rolande, aujourd'hui occupé par un lycée professionnel. Le camp de Drancy est, de la même façon, particulièrement impressionnant. On retrouve, exactement en l'état - si ce n'est un parc pour enfants au centre des bâtiments - les immeubles qu'on voit sur les photographies du temps de la guerre. Il y vit une population à majorité d'origine émigrée qui ne doit guère comprendre les regards tourmentés que certains visiteurs portent sur les façades de leurs maisons¹³.

Que faire ?

Lorsqu'on a établi une histoire rigoureuse des camps et de la Shoah, on s'aperçoit que l'essentiel reste à faire. Mais cette première étape est nécessaire.

Les nouveaux programmes d'histoire, dans les lycées, ne sont pas adaptés au projet de transmettre l'histoire des camps et de la Shoah. Il faut revenir à une histoire qui laisse sa place aux hommes, aux canuts lyonnais, aux communards parisiens, aux poilus de 14-18, aux déportés. Les hommes disparaissent dans les grandes synthèses proposées par les programmes, sans doute satisfaisantes pour les universitaires, mais inadaptées aux élèves.

Le monde Yiddish doit figurer dans le programme. Il est important d'évoquer, même

¹³ Le lieu du camp est annoncé par un monument peu caractéristique de sa mémoire, évoquant la résistance et Charles de Gaulle, et par une installation présentant un wagon de chemin de fer. La gare est à près d'une demi-heure de marche. Un autobus de la R.A.T.P. aurait dit plus de vérité sur Drancy.

¹⁴ *Shoah* est le seul film à parler des engloutis, des naufragés. Les films sur les survivants sont en revanche nombreux. Parmi ceux-ci le film de Marcello Pezzetti *Memoria* et celui d'Emmanuel Finkiel *Voyages* sont particulièrement remarquables.

¹⁵ Par exemple le lieutenant Heinz Buchmann qui refuse, au nom de ses valeurs militaires, de tirer sur des femmes et des enfants sans défense (Christopher Browning, *Des hommes ordinaires*, Les Belles Lettres, 1994, 284 pages, page 80). Il est regrettable que ce point important ait échappé à l'auteur du fascicule *La Shoah* publié par *Le Seuil* dans la collection *Mémo* et destiné aux élèves, qui écrit, page 80, à propos du livre de Browning : «*Ainsi les seuls réfractaires refusèrent de tuer en raison d'une révolulsion physique et non sur des principes moraux*».

¹⁶ Claude Lanzmann, *Shoah*, Folio, page 47.

¹⁷ Bernard Kouchner raconte comment est né *Médecins sans frontières*, prix Nobel de la paix 1999 : «*Le souvenir de la Shoah hantait certains d'entre nous. Qu'aurions nous fait pour éviter Auschwitz ?*» (Le Monde, article *Vive la vie*, 11 décembre 1999).

brèvement, la vitalité et la diversité de la vie intellectuelle et politique du monde englouti. Il est nécessaire de bien montrer que les victimes furent des gens ordinaires avec leurs problèmes et leurs divisions, leurs espérances et leurs amours.

Il faut faire revenir l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale en classe de première. Il importe que ce soit le même professeur, la même année, qui explique les rapports entre la Première Guerre mondiale, la crise de 1929, la montée du national-socialisme, la Deuxième Guerre mondiale. La spécificité de la Shoah est moins difficilement montrée au terme de la montée de l'antisémitisme traditionnel qui devient, dans la guerre, massivement meurtrier. Surtout, la pression du bac interdit de prendre tout le temps nécessaire pour aborder une aussi difficile question.

La leçon d'histoire convient pour transmettre l'enseignement nécessaire, sur le plan factuel. Mais il s'agit aussi de montrer que les événements eux-mêmes ne peuvent épuiser la Shoah. Il s'agit de toucher la conscience profonde, au cours d'un apprentissage qui peut se réaliser dans la solitude. Mais des médiations sont nécessaires.

Certes, la connaissance de la Shoah est-elle un traumatisme. Tout traumatisme n'est pas à proscrire. Qu'il y ait dans la vie d'un adolescent un «événement» qui serait la révélation de ce qui est advenu n'est pas à éviter toujours. Mais il faut que le traumatisme soit positif. Il faut qu'il aide à grandir et à affronter la réalité. Une œuvre d'art est la seule médiation possible parce qu'elle est, par définition, créatrice d'humanité, c'est-à-dire pouvant conduire à des postures de vigilance et de résistance.

Le pédagogue polonais Janusz Korczak ne pensait pas devoir cacher la vérité aux enfants. Il faisait jouer aux orphelins du ghetto de Varsovie, menacés par la mort à Treblinka, la pièce de Rabindranâth Tagore,

Amal ou la lettre du roi : un enfant meurt en rêvant qu'il s'envole vers un autre pays, au-delà des étoiles. Primo Levi et Claude Lanzmann ont créé les médiations les plus puissantes pour parler des *Lager* et de la Shoah. Il faut conduire vers ces médiations pour que, le moment venu dans la vie de chacun, peut-être bien des années après l'école, le temps arrive de la découverte des livres de Primo Levi et du film de Claude Lanzmann¹⁴.

Les œuvres d'art peuvent transmettre des valeurs. Il ne s'agit pas de faire de la morale. Le projet de transmettre des valeurs repose sur la simple constatation que, par exemple lors des massacres commis par les policiers du 101^{ème} bataillon décrit par Christopher Browning, les rares hommes qui refusèrent le crime sont ceux qui avaient des valeurs, qu'ils soient croyants, chrétiens catholiques, protestants ou seulement humanistes¹⁵.

Un des personnages du film *Shoah*, raconte que, dans la campagne de Treblinka, il avait peur que les Allemands ne viennent, la nuit, entourer sa maison et le prendre. Lanzmann lui demande s'il avait aussi peur pour les Juifs. Czeslaw Borowi fait une réponse philosophique : «*Si tu te coupes le doigt, moi, ça ne me fait pas mal*»¹⁶.

Nous ne savons pas comment transmettre l'imaginaire de la souffrance des autres et la compassion. Levi et Lanzmann ont donné à voir cette souffrance, avec des moyens artistiques qui évitent de provoquer l'effondrement ou la fascination. On sait seulement qu'il y a une condition nécessaire à la transmission des valeurs, c'est de les pratiquer soi-même.

La mémoire de la Shoah hante le présent¹⁷. Elle est, à tort ou à raison, une référence. Et, tout de même, certains bourreaux ne sont pas aussi libres qu'il y a quelques années. La civilisation avance à pas imperceptibles, avec de terribles retours en arrière.

Il importe alors d'agir comme si nous croyions vraiment au *plus jamais ça*¹⁸, pour transmettre, au-delà des générations présentes, une histoire et une mémoire assurées de leur pérennité par leur rigueur et leur enracinement dans des œuvres entrées dans le patrimoine universel.

¹⁸ Le *plus jamais ça* a été, hélas, discrédité par un Président français qui fit un discours sur ce thème à Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1994, au moment où un régime, dont la France était solidaire, exécutait un des génocides du XXème siècle, au Rwanda (voir Michel Sitbon, *Un génocide sur la conscience*, L'esprit frappeur, 1998, 159 pages, page 6 et Mehdi Ba, *Un génocide français*, même éditeur, 1997, 111 pages). La vigilance et la résistance imposent de dénoncer l'histoire officielle des spécialistes de français qui ont proposé aux élèves du *Brevet des Collèges* de Rouen, en juin 1998, un sujet désignant le massacre des Tutsis et des Hutus modérés par les miliciens hutus par les mots : «*Lors du conflit entre les Tutsis et les Hutus...*». Parlera-t-on aux élèves, un jour, du «*conflit entre les Juifs et les Allemands...*» ?

Des jeunes nous parlent : la mémoire, un combat pour demain

Table ronde avec trois étudiants : Frédéric BOVE (France),
Claude REMACLE (Belgique), Martin SCHIMRICK (Allemagne).
Modérateur : Yannis THANASSEKOS

Afin d'animer la discussion de cette table ronde, nous avons formulé et adressé aux trois jeunes les sept questions suivantes. Nous reproduisons ci-après leurs interventions :

1. *Les programmes scolaires durant vos études secondaires faisaient-ils suffisamment de place à l'enseignement des crimes et génocides nazis ou cet enseignement dépendait-il essentiellement de l'initiative des professeurs ?*
2. *Depuis que vous avez quitté l'école, avez-vous pu observer des changements dans les communautés éducatives permettant une meilleure orientation dans ce domaine ?*
3. *Quel a été le facteur qui a déclenché votre engagement dans le travail de mémoire ?*
4. *Le monde associatif de la déportation a-t-il joué un rôle dans votre initiative dans ce domaine ?*
5. *Comment envisagez-vous du point de vue pédagogique l'articulation entre les événements du passé et ceux d'aujourd'hui ? Une telle articulation serait-elle de l'ordre de l'éthique, du politique et du pédagogique ou, plus fondamentalement encore, serait-elle indispensable pour rendre intelligible le passé ? Est-ce le présent qui nous permet de mieux comprendre le passé ou inversement ?*
6. *Comment envisagez-vous sur le terrain même de la pédagogie l'articulation entre «le devoir de mémoire» qui souvent simplifie pour mieux faire partager les leçons de cette catastrophe et les exigences de la rigueur scientifique qui complexifie pour mieux comprendre les processus réels ?*
7. *Comment mettre en rapport la singularité de la Shoah avec les autres facettes de la criminalité nazie ? Comment éviter la relativisation de cet événement exceptionnel en le confrontant avec les récents événements génocidaires et ethnocidaires ?*

FRÉDÉRIC BOVE

Se battre pour la Mémoire est un geste naturel. Il m'importe de savoir pourquoi j'ai été amené à un tel engagement. Certes ma famille est d'une importance originelle par définition. Souvent autour de la table, les discussions à propos de la Shoah, du nazisme furent pour moi, un éveil, je dirais même une prise de conscience : le noyau familial fit son travail de sensibilisation. L'école et le lycée furent décevant, le professeur manquant de temps. L'étude de cette période demande du temps, de l'attention.

L'inexactitude est à proscrire. Aucun professeur n'a fait venir de témoins, de survivants dans ma classe, ce genre de rencontre qui provoque un retour sur soi. Le développement des mémoriaux et des centres d'histoire ont été une aubaine pour qui cherche à savoir. De même que le cinéma, même si les films ont des lacunes : l'important est de créer le débat pour que personne ne dise «je ne savais pas». Savoir est le verbe central dans mon combat pour la Mémoire. Sans lui que faire ? Le devoir de Mémoire est essentiel mais le devoir d'histoire doit nécessairement l'accompagner. C'est comme cela que l'on pourra travailler efficacement pour que la Mémoire soit pérenne. L'un ne doit pas aller sans l'autre. En organisant un voyage à Auschwitz-Birkenau et en emmenant 150 étudiants de la région Rhône-Alpes, l'équipe organisatrice et moi-même ressentions le besoin d'allier à l'émotion inévitable un essai de compréhension de la Shoah. Pour nous, l'important était d'inscrire ce voyage dans une perspective d'avenir, un lieu central pour les citoyens européens. L'entreprise fut périlleuse mais formatrice et je pense, m'amena une maturité et une force indescriptible : une sûreté somme toute fragile. Nous avons voulu rencontrer sur place des étudiants polonais. Les oublier aurait été une faute grave.

Ne pas comprendre l'environnement actuel de la Pologne, les changements, aurait faussé ce voyage. Il ne devait pas être un pèlerinage. Je suis un militant de la Mémoire. Oui, je suis engagé contre toute forme de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme. Les valeurs de la République et mon passeport européen sont mes atouts. Je me suis battu contre l'Université Lyon 3 qui ose porter le nom de Jean Moulin car une minorité de professeurs d'extrême droite osaient et continuent à oser déclamer qu'il existe des races supérieures dans des Actes de colloques sous le sceau d'une Université de la

République française. « Je résiste car c'est nécessaire » comme disait Jean Cavaillès. Même si souvent, on se sent bien seul. Pour reprendre le mot de Lucie Aubrac : « résister est un verbe qui se conjugue au présent ». Le combat pour la Mémoire concerne l'actuel. Les négationnistes sont les adversaires de la Mémoire et même s'il ne faut pas les mettre au centre du débat, il ne faut pas faire comme s'ils n'existaient pas.

Ce qu'il ne faut pas faire pour enseigner la Shoah ? C'est éviter des questions par peur de choquer. Justement il faut choquer, il faut profiter de la présence des derniers survivants. Il faut que les pouvoirs publics aident les classes à partir d'étudier les camps de la mort. La connaissance n'a pas de prix. L'Humanité s'est perdue, pour reprendre le mot d'Alain Finkielkraut, avec la Shoah. Il ne faudrait pas maintenant qu'elle perde sa Mémoire.

CLAUDE REMACLE

Lauréate du concours de dissertation de la Fondation Auschwitz pour la Province de Namur en 1995-1996.

Si je devais mettre en évidence l'élément déclencheur de mon engagement dans le processus de transmission de témoignage de la Shoah, ce serait sans doute la visite aux camps d'Auschwitz-Birkenau à laquelle j'ai participé avec la Fondation Auschwitz en avril 1997. A mon retour, j'ai organisé une rencontre avec Monsieur René Raindorf (un survivant aujourd'hui décédé) pour les élèves de l'école. Ensuite, il y a un peu plus d'un an, j'ai été recontactée par la Fondation pour participer à ce colloque ; c'est ainsi que je me retrouve devant vous aujourd'hui.

L'institut Notre-Dame du Sacré-Coeur de Beauraing où j'ai effectué ma scolarité a toujours laissé une grande part à l'enseigne-

ment des camps de concentration dans le cursus.

Les parents ont tendance à rejeter la responsabilité sur l'école et c'est pour cela qu'il est important que la tolérance soit privilégiée dans la vie de tous les jours au sein de l'école. C'est aussi pour cela qu'il est indispensable que les camps de concentration fassent partie du programme.

Mais la tolérance doit aussi pousser les professeurs à modifier la place donnée à la Shoah lorsqu'il y a par exemple une grande majorité de Maghrébins dans la classe. En effet, ces derniers pourraient s'insurger de la trop grande importance donnée aux Juifs et se sentir mis de côté. L'enseignement du passé doit servir à expliquer les dérapages du présent en montrant à quoi peuvent aboutir l'intolérance et l'anthropocentrisme. Précisons ce que nous entendons par là. L'anthropocentrisme est le phénomène qui pousse l'être humain à se croire le maître de la nature et de la planète. De là, tout ce qu'il considère inférieur à lui peut être détruit pour servir ses intérêts. C'est ici que le danger arrive : les Noirs n'ont-ils pas été pendant très longtemps considérés comme non-humains du fait de leurs différences ? C'est à cette réflexion que m'a entraînée la visite des camps de concentration : à la tolérance vis-à-vis des autres êtres humains, à la compassion et au respect de toute forme de vie quelle qu'elle soit.

MARTIN SCHIMRICK

1. Pendant mes études secondaires nous avons plusieurs fois discuté de la montée du nazisme et, dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, nous avons traité le sujet des crimes et génocides nazis. Cela dépend toujours de la personnalité et de l'initiative du professeur car le plan d'éducation du ministère ne donne qu'un cadre dans lequel les enseignants peuvent s'engager et en

conséquence ils sont parfois obligés de choisir entre différents sujets.

A mon avis une bonne connaissance de l'histoire peut nous aider à comprendre la politique et notre société et peut amener à combattre des dangers d'aujourd'hui. Malheureusement le thème du nazisme dans le programme scolaire n'est pas suffisamment abordé. Je crois que le but des cours d'histoire et de science politique devrait plutôt être de sensibiliser les jeunes et de les motiver à s'informer davantage. Mais la motivation dépend toujours de la façon d'éduquer. Il faudrait que les professeurs n'oublient pas que leurs cours sont destinés aux élèves. Le rôle d'un enseignant est d'essayer de trouver l'accès aux jeunes et de gagner leur attention. D'un autre côté, je crois qu'il faudrait beaucoup plus s'étendre sur un phénomène qui est particulièrement «allemand». La plupart des étudiants en Allemagne ont l'impression qu'ils en ont déjà trop entendu au sujet des crimes nazis. Mais en réalité leurs connaissances à ce sujet sont très modestes. Leur soif de savoir est paralysée par une honte qui pèse sur eux. Il faut que nous, la jeunesse allemande, commençons à comprendre que nous ne sommes pas responsables des crimes des nazis. Mais nous sommes concernés. Et c'est pour ça que nous sommes obligés de garder cette mémoire et d'en profiter. A mon avis les professeurs devraient plus essayer d'aider leurs étudiants à surmonter cette distance en nous aidant à entretenir la relation avec notre histoire.

2. Durant mes études scolaires, il s'est effectué un grand changement. Par rapport aux livres d'histoire de l'ancienne RDA, on peut apercevoir des différences non au point de vue de simples définitions (le mot 'dictature' n'avait par exemple pas de sens négatif du tout - comme nous avons vécu dans une dictature du prolétariat) mais aussi la sélection des informations donnait une autre

image. La première fois que nous avons parlé de camps de concentration ce fut à l'âge de 8 ans ; mais ce n'était que concernant l'arrestation du leader communiste allemand Ernst Thälmann en 1933 et son assassinat en 1944 à Buchenwald. Quant à l'enseignement d'aujourd'hui, l'accès aux informations me semble plus ouvert et plus facile.

3. Malheureusement l'école n'a pas réussi à déclencher mon engagement. C'est ASF (Aktion Sühnezeichen /Friedensdienste - Action Signe de Réconciliation /Services pour la Paix) qui m'a offert un point de vue différent. ASF est une organisation allemande dont les racines viennent de l'église protestante. Elle envoie des volontaires dans des institutions comme la Fondation Auschwitz, dans les pays les plus marqués par la Deuxième Guerre mondiale en Europe, aux Etats-Unis et en Israël. Les volontaires de l'ASF travaillent non seulement pour la mémoire, mais aussi dans des maisons de retraite, avec des handicapés et aussi dans des projets combattant les problèmes d'aujourd'hui. Le travail à la Fondation Auschwitz, le contact avec ses visiteurs et surtout avec des survivants des camps de concentration ont finalement réveillé mon intérêt.

4. ASF m'a permis de m'engager moi-même, et grâce à la Fondation Auschwitz j'ai pu rencontrer des idéalistes, des gens fort engagés qui m'ont impressionné.

5. Trop de gens oublient à mon avis de se souvenir du passé ; même s'ils sont confrontés à des images ressemblant malheureusement trop souvent à des choses qui se sont déjà produites. La raison pourrait relever de la façon d'apprendre à l'école qui n'est pas assez abstraite. On ne compare pas souvent des époques différentes de l'histoire, et par conséquent les élèves sont trop passifs dans la vie quotidienne. Il faudrait garder en mémoire une phrase qui a déjà été citée dans le colloque : «Ceux qui oublient le passé

sont condamnés à le revivre». Les partis d'extrême droite sympathisant avec la politique nazie s'accordent autour de l'idée de manipuler les gens en les privant du droit de participer activement à la vie politique.

6. Du point de vue pédagogique, je suis pour une simplification parce que cela facilite l'approche de l'histoire. Il faut que tout le monde ait accès à l'histoire, et non pas uniquement quelques centaines d'historiens. Mais je suis convaincu qu'il faut également une certaine rigueur scientifique : il faut garder des informations plus précises pour pouvoir répondre aux négationnistes et pour montrer leur tort.

7. Bien sûr la plupart des déportés étaient des Juifs, mais il ne faut pas oublier les autres victimes (prisonniers politiques, Tsiganes, témoins de Jéhovah, homosexuels, etc.). Pour parler de la Shoah et pour voir comment la montée du nazisme s'est déroulée, il faut parler également des autres crimes nazis (comme l'euthanasie ou les expériences médicales, la propagande contre des étrangers) et il faut comparer l'attitude des Allemands de l'époque avec celle des gens d'aujourd'hui, en regardant les événements au Rwanda et au Kosovo. Heureusement l'essai de la «destruction industrielle» d'un peuple ne s'est pas encore répété dans la même dimension. Mais est-ce qu'il faut attendre que des crimes encore plus graves et plus inhumains se déroulent pour agir soi-même ? Il serait trop facile de dire que les partis d'extrême droite d'aujourd'hui ne construiraient pas des camps comme Auschwitz, si l'on s'en réfère aux paroles xénophobes qu'ils tiennent et ont tenus il y a quelques dizaines d'années. Que s'est-il passé à l'époque (c'est à dire avant la persécution des Juifs en Allemagne) ? Moi, j'entends des paroles et je vois la violence !

Conclusion

SABINE ZEITOUN.

*Historienne, directeur du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation*¹

Mesdames et Messieurs,

Il est maintenant temps de tenter d'apporter une conclusion à ce colloque.

Au cours de ces deux journées, ce thème de l'avenir de la Mémoire a été placé sous le regard croisé de chercheurs, d'enseignants, d'étudiants et de témoins.

Yannis Thanassekos, directeur de la Fondation Auschwitz à Bruxelles, nous a présenté en introduction la problématique qui a été au centre de nos réflexions, c'est-à-dire celle des enjeux identitaires et mémoriels à travers le fonctionnement même de la mémoire des camps et des génocides nazis.

À ces propos, à ce questionnement préliminaire a fait écho le message qu'a porté jusqu'à nous Jacques Stroumsa. Sa voix et celle de son instrument nous viennent tout droit d'Auschwitz où il a été, je vous le rappelle, premier violon dans l'orchestre du camp.

Il nous était indispensable, nous, intervenants ou auditeurs de ce colloque, d'avoir un lien direct, un lien intellectuel mais aussi en

quelque sorte un lien physique avec ces camps.

Et c'est là toute l'importance du témoin.

Mais les témoins se raréfient et il nous faut concevoir l'avenir de cette Mémoire, imaginer les moyens de la réactualiser et de la transmettre².

Trois intervenants se sont plus particulièrement penchés sur la question des enjeux politiques et historiques.

Volkhard Knigge, directeur de la Fondation Buchenwald, qui nous a exposé les difficultés et les ambiguïtés auxquelles sont confrontés les musées mémoriaux dans le contexte particulier d'une Allemagne réunifiée et dont le sort n'est plus l'otage de deux blocs antagonistes.

Marcello Pezzetti, responsable du département audiovisuel du Centre de documentation hébraïque contemporaine de Milan, a lui axé son propos sur le plus complexe et le plus emblématique des camps, c'est-à-dire Auschwitz.

¹ Cet texte a été élaboré avec l'aide de Dominique Foucher, historien au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

² Dans le cadre de la mission de pérennisation de la Mémoire, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation recueille des témoignages auprès des résistants et/ou déportés. À ce jour, près de 500 témoignages ont été collectés.

Il nous rappelle qu'un immense travail historique reste à mener sur ce site entre autres. Auschwitz est aussi un champ de bataille entre la mémoire nationale catholique polonaise et ses occultations et la mémoire de la Shoah.

Dans le même esprit, l'historien Michael Jeismann, qui est aussi rédacteur au *Frankfurter Allgemeine Zeitung* nous a montré à quel point le projet controversé du monument à la mémoire de la Shoah à Berlin a pu être un révélateur à la fois des enjeux mémoriels des crimes nazis et de la Shoah et de leurs contradictions face à une formule de pérennisation qui a une très forte charge dans nos cultures occidentales, puisqu'il s'agit de l'érection d'un monument.

Un acte, donc, qui soulève beaucoup d'interrogations et de vives oppositions. Un projet que beaucoup redoutent parce qu'il signifie à leurs yeux que l'Allemagne cherche ainsi à solder à bon compte sa dette morale envers les victimes et qu'il est aussi l'expression de l'achèvement d'un long et pénible processus de disculpation.

Il y a de nombreuses façons de transmettre la Mémoire. L'enseignement en est une.

Si aucune discipline n'est facile à enseigner, cela vaut certainement encore davantage pour l'Histoire.

Or, dans le domaine de l'Histoire, les crimes nazis et la Shoah ne sont pas et ne seront peut-être jamais un sujet comme les autres. Certains pensent même - mais cette opinion n'a pas été exprimée au cours de ce col-

loque - que la Shoah, de par son essence, échappe à toute tentative d'enseignement.

Sophie Ernst, qui est chercheuse à l'Institut national d'études pédagogiques, et Jean-François Forges, qui enseigne l'histoire dans un lycée et qui a théorisé la manière d'enseigner la Shoah aux jeunes, ne sont évidemment pas de cet avis.

Mais ils ne font pas la même analyse face aux méthodes de l'enseignement de la Shoah.

Leurs divergences, comme nous l'avons vu, ne sont pas seulement d'ordre pédagogique. Ils ont bien conscience, l'un et l'autre, que la pédagogie ne saurait répondre à toutes les questions que soulève le problème de l'enseignement de la Shoah.

Puisque la transmission, l'enseignement de la Shoah posent problème, il nous a paru tout à fait nécessaire de connaître l'opinion à ce sujet des destinataires de cette transmission.

Quatre jeunes européens, issus chacun d'une tradition culturelle différente : un Allemand, Martin Schimrick ; une Belge, Claude Remacle et un Français, Frédéric Bove, ainsi qu'une Suédoise, Mia Lowengart ont bien voulu nous donner leur sentiment sur cette question de la transmission. Leurs opinions sont dans l'ensemble convergentes.

Ils ont insisté sur le fait qu'on ne peut plus aborder la question sur le mode de la culpabilité, mais sur le mode de la responsabilité.

Mais cette mémoire a-t-elle véritablement un avenir ?

³ A titre d'exemple, le Centre d'Histoire a publié entre autres :

- *Jean Moulin, unificateur de la Résistance*, Éditions Ville de Lyon/CHRD, 1993.

- *Lyon 1940-1944. La Guerre. L'Occupation. La Libération*. Éditions Ouest-France, Mémorial de Caen et Ville de Lyon/CHRD, 1994.

- *Histoire de la Résistance et de la Déportation*, Éditions Ville de Lyon/CHRD, 1997.

- *Le masque de la barbarie. Le ghetto de Theresienstadt, 1941-1945*, Éditions Ville de Lyon/CHRD, 1998.

Il va sans dire qu'il n'est pas possible ni même souhaitable de conclure aujourd'hui, là, maintenant, sur une question qui appelle autant de réponses. Car le débat, bien sûr, n'est pas clos pour autant qu'il puisse l'être un jour.

La Mémoire a assurément un avenir et cet avenir est aussi entre nos mains comme en témoigne la multiplicité des débats et des créations qui lui sont consacrés. D'ailleurs, la tenue de ce colloque en est l'illustration. Il ne nous est pas imposé même si nous faisons nôtre la conviction selon laquelle il est très difficile d'intervenir sur son évolution.

Comme nous l'a précisé Yannis Thanassekos, il n'y a pas une mais des façons de se représenter la mémoire des crimes et des génocides nazis.

Aussi, pour pouvoir s'interroger sur le devenir de cette Mémoire plurielle convient-il d'abord d'en bien cerner tous les contours et d'en connaître le contenu.

Toutes les formes de représentation des crimes et des génocides nazis peuvent globalement se classer en trois types principaux. Ces catégories sont bien sûr sujettes à des variantes mais également à de multiples combinaisons qui rendent vaine toute tentative de classement typologique rigoureux.

L'un de ces trois types de mémoire, est la mémoire nationale, dite également «patriotique». En France, son statut de mémoire officielle lui a permis d'occuper une position hégémonique de l'immédiat après-guerre jusqu'aux années quatre-vingts. Cette mémoire, qui a joué un rôle fondamental dans le processus de réconciliation nationale, concerne peu la Shoah.

Le deuxième type de mémoire auquel Yannis Thanassekos a fait allusion est celui de la mémoire politique dite «universalisante». Celle-ci ne peut trouver sa source que dans la connaissance ou la conscience des causes historiques de l'existence du nazisme qui

ont rendu possible l'expérience concentrationnaire.

Donc, pour pouvoir jouer un rôle d'édification, d'avertissement, cette mémoire doit sans cesse se reporter aux causes des crimes et des génocides nazis, c'est-à-dire le national-socialisme lui-même, les circonstances de son avènement, ainsi que ses caractéristiques politiques et idéologiques.

C'est sur ce type de mémoire, davantage ancré dans le rationnel, c'est-à-dire la pensée, plutôt que dans l'émotionnel ou l'affect, que le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) s'appuie le plus volontiers.

Peut-être justement parce qu'il s'agit d'un Centre d'Histoire et non d'un mémorial. La politique du CHRD consiste à privilégier plutôt l'Histoire. Ses différentes activités (conférences, expositions temporaires, ouvrages³, etc.), où les témoins interviennent peu, obéissent donc pour l'essentiel au principe selon lequel Histoire et Mémoire, tout en entretenant des liens de complémentarité, doivent rester chacune à leur place.

Les camps nazis et la Shoah restent avant tout des faits historiques auxquels le CHRD s'efforce de sensibiliser le plus grand nombre, et notamment les jeunes.

Outre les expositions, c'est par des témoignages à caractère pédagogique que s'effectue ce travail de sensibilisation.

Ce travail de sensibilisation à des faits qui ont encore une portée dans le monde d'aujourd'hui contribue pleinement, me semble-t-il, au développement des futures consciences citoyennes.

Ce qui permet à cette mémoire de «durer» et de poursuivre sa mission éducative, c'est justement la relation de complémentarité qu'elle entretient avec l'Histoire elle-même. C'est d'un cautionnement de l'Histoire dont elle a besoin. Mais une Histoire rigoureuse, telle que Jean-François Forges en a rappelé

l'impérieuse nécessité, si l'on ne veut pas courir le risque de donner prise au négationnisme.

Il existe cependant, pour en revenir à la typologie introductive exposée hier par Yannis Thanassekos, une autre variante importante de la mémoire politique «universalisante».

Cette mémoire là se nourrit du contenu intrinsèque de l'expérience concentrationnaire elle-même.

L'entreprise de déshumanisation, de négation de l'Homme a été d'une envergure telle que celle-ci accède à une dimension véritablement universelle. Au-delà des catégories politiques ou des groupes humains touchés par cette entreprise criminelle, c'est l'Homme dans son essence même qui est tout entier atteint. Selon cette approche, le nazisme - et ce n'est pas le seul - est coupable devant l'Histoire d'avoir fait profondément régresser la civilisation.

L'impact de ce type de mémoire sur la conscience contemporaine est particulièrement fort. Ainsi, cette mémoire apparaît-elle sous une forme récurrente dans la plupart des domaines de la création artistique et littéraire. N'entendons-nous pas souvent dire, pour ne s'en tenir qu'à l'exemple de la création théâtrale, qu'il y a «un avant et un après Auschwitz».

La faculté de cette mémoire à imprimer ainsi son empreinte dans le domaine culturel est certainement un facteur de pérennité. Mais cette universalisation de la signification des crimes nazis brouille, aux yeux de la mémoire juive, la spécificité de la Shoah au risque que cette mémoire se sente dépossédée de son référent.

Il est vrai que cette forme de mémoire politique «universalisante», qui est encore très répandue, peut donner lieu à des amalgames propices, dans certains cas à de redoutables dérivés. L'affaire, entre autres, du carmel

d'Auschwitz est là pour nous le rappeler. Il s'agissait là d'une tentative de récupération. La récupération est l'un des principaux dangers qui menacent profondément la mémoire de la Shoah, les autres étant la négation, la banalisation et l'oubli. De tous ces dangers, c'est le processus de la banalisation de la Shoah, étape vers l'oubli, qui est actuellement le plus à craindre.

La mémoire communautaire - il faut entendre par là communauté de destin - est celle de la communauté juive.

Contrairement à la mémoire de type «politique», cette mémoire ne laisse pratiquement aucune prise aux tentatives de rationalisation. Pour la mémoire communautaire, il n'y a pas de réponse rationnelle à la question du *Pourquoi les Juifs ?* Ce qui fonde la mémoire juive, c'est bien sûr l'appartenance à une communauté de destin, quel que soit le fondement identitaire de cette appartenance. Une communauté dans laquelle s'opère d'abord une transmission orale où ce qui a disparu est sans cesse remémoré, ce qui est le propre de la tradition juive.

Même si ce message, où le caractère testimonial et le caractère patrimonial de la mémoire finissent par se confondre, s'affaiblira et connaîtra des distorsions, il est néanmoins paré pour traverser les générations.

Au contraire de la mémoire communautaire, qui contribue à nourrir un sentiment profondément identitaire, la mémoire politique ne connaît pas le même mécanisme de transmission. Sa transmission ne se fait nullement de manière automatique. Elle est soumise à des facteurs conjoncturels qui jouent de plus en plus contre elle. Tout autant que l'avenir de la mémoire de type patriotique, l'avenir de cette mémoire est semble-t-il très menacé.

On constate que cette tripartition de la mémoire des crimes et des génocides nazis a engendré un climat de rivalité qui ne cesse

de se radicaliser.

Ce conflit se manifeste notamment sur les lieux de mémoire. Il alimente aussi les polémiques autour des projets mémoriels comme c'est le cas actuellement en Allemagne. Cependant, et comme nous l'ont fait remarquer très justement Volkhard Knigge et Michael Jeismann, l'Allemagne est un cas particulier.

La Mémoire des crimes nazis, j'en suis convaincue, ne gagne rien à ces affrontements.

L'avenir de cette mémoire, dans sa dimension globale, ne semble pas menacé si ce n'est par ses divisions internes. Elle se trouve en effet écartelée entre deux principes antagonistes qui sont, d'une part, la singularité et, d'autre part l'universalité.

Il faudrait qu'elle puisse se libérer, une fois pour toute, de cette situation.

Mais pour cela, il faut l'aider. Voilà quel est aussi notre devoir.

Les organisateurs

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) est un établissement de la Ville de Lyon. Le choix de son aménagement dans l'ancienne École de Santé militaire est hautement symbolique car la Gestapo en avait occupé les locaux du printemps 1943 au 26 mai 1944, date de leur destruction fortuite par l'aviation alliée.

Le Centre d'Histoire a non seulement pour mission de conserver le souvenir, mais également celle de sensibiliser le public, le plus large et notamment les jeunes générations, d'éveiller leur curiosité et de nourrir leur réflexion sur des problèmes et des événements qui, au regard de l'actualité, ont encore une portée dans le monde d'aujourd'hui.

Avec une galerie d'exposition permanente présentant de nombreux documents audiovisuels et iconographiques sur la France sous l'Occupation, une riche médiathèque, une galerie d'expositions temporaires et un auditorium où sont organisées de nombreuses animations (conférences/débats, projections, etc.), le Centre d'Histoire est bien plus qu'un simple musée.

Depuis son inauguration, en octobre 1992, ce lieu dynamique et vivant a déjà accueilli plus de 450.000 visiteurs.

OUVRAGES DU CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

- *Jean Moulin, unificateur de la Résistance*, Éditions Ville de Lyon/CHRD, 1993.
- *Doisneau 40-44*, Éditions Hoëbeke, en partenariat avec la Ville de Lyon/CHRD, 1994.
- *Lyon 1940-1944. La Guerre. L'Occupation. La Libération*. Éditions Ouest-France, Mémorial de Caen et Ville de Lyon/CHRD, 1994.
- *Soleils noirs*, Éditions Décalage image en partenariat avec la Ville de Lyon/CHRD, 1995.
- *Lyon, d'Ombre et de Lumière, 1937-1950*, Éditions de la Martinière, en partenariat avec la Ville de Lyon/CHRD, 1997.

- *Mussolini, un dictateur en cartes postales*, Éditions d'Art Somogy en partenariat avec la Ville de Lyon/CHRD, 1997.
- *Histoire de la Résistance et de la Déportation*, Éditions Ville de Lyon/CHRD, 1997.
- *Le masque de la barbarie. Le ghetto de Theresienstadt, 1941-1945*, Éditions Ville de Lyon/CHRD, 1998.

UN DISQUE COMPACT

- *Le masque de la barbarie. Des musiciens à Theresienstadt, 1941-1945*, Éditions Ville de Lyon/CHRD, 1998.

À PARAÎTRE

- *Reportage sur l'Occupation à Lyon* (titre provisoire), Éd. BGA Permezel en partenariat avec les Éditions Ville de Lyon/CHRD, 2000.

CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

14, avenue Berthelot - 69007 Lyon

Tél. : 04.78.72.23.11 - Fax : 04.72.73.32.98

E-mail : chrd@mairie-lyon.fr

La Fondation Auschwitz

La Fondation Auschwitz est un centre d'études et de documentation spécialisé dans l'étude de l'Histoire et de la Mémoire des crimes et génocides nazis. Elle a été créée en 1980 par l'Amicale des Ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz-Birkenau - Camps et Prisons de Silésie. Elle dispose d'une bibliothèque publique accessible aux chercheurs, enseignants et étudiants. Elle met à la disposition de la recherche scientifique d'importants fonds d'archives écrites, orales et audiovisuelles. Elle est l'antenne belge de Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies de l'Université de Yale aux Etats-Unis. Elle organise de nombreux colloques internationaux et des projets de recherche relatifs au IIIe Reich et à la criminalité nazie. Soucieuse d'informer et de former les jeunes générations sur cette période historique, la Fondation Auschwitz réalise de nombreux projets pédagogiques destinés aux enseignants et élèves des établissements scolaires du secondaire.

FONDATION AUSCHWITZ

Centre d'Etudes et de Documentation

65, rue des Tanneurs, B 1000 Bruxelles

Tél. : 02.512.79.98 - Fax : 02.512.58.84

<http://users.skynet.be/>

Auschwitz.Foundation/index.htm

E-mail : auschwitz.foundation@skynet.be

Le Goethe-Institut

Présent dans le monde entier, le Goethe-Institut a pour objectif la diffusion de la langue allemande et la promotion des échanges culturels internationaux. La République fédérale d'Allemagne lui a confié la mission de mener à bien un travail culturel à l'étranger.

Il existe plus de 130 instituts répartis dans plus de 70 pays où ils organisent, avec des partenaires les plus divers, des programmes culturels ; ils informent le public sur l'Allemagne, dispensent des cours d'allemand et participent à la formation permanente des professeurs d'allemand des pays respectifs.

Le travail du Goethe-Institut s'appuie sur deux principes fondamentaux : le partenariat et une conception large de la notion de civilisation et de culture.

Le Goethe-Institut se réclame expressément des traditions de tolérance et de liberté qui ont fondé la culture allemande. Il combat le racisme et la xénophobie et, dans son approche des hommes et des peuples, oeuvre pour le rapprochement, la confiance réciproque et le maintien de la paix.

GOETHE INSTITUT DE LYON

18, rue François Dauphin - 69002 Lyon
Tél. : 04.72.77.08.88 - Fax : 04.72.40.91.55
<http://www.goethe.de/lyon>
E-mail : goethelyon@easy.net.fr

Le Musée-mémorial des enfants d'Izieu

Le Musée-mémorial des enfants d'Izieu perpétue le souvenir de 44 enfants juifs et de leurs éducateurs, raflés le 6 avril 1944 par la Gestapo dirigée par Klaus Barbie.

Il consacre ses activités à l'information et à l'éducation de tous les publics sur le crime contre l'humanité et les circonstances qui l'engendrent. Il entend contribuer à la défense de la dignité, des droits et de la justice, et à la lutte contre toutes les formes de l'intolérance et du racisme.

Deux bâtiments sont ouverts à la visite : la Maison, dans laquelle les enfants ont vécu durant près d'un an, est le lieu d'évocation de la vie quotidienne de la colonie. La Grange, ancien bâtiment agricole, est un espace d'exposition permanente et temporaire, où sont présentés les itinéraires des familles des enfants dans le contexte historique de l'époque. Des extraits du procès Barbie relatifs à la rafle et plusieurs vidéos complètent la visite.

Le Musée-mémorial des enfants d'Izieu met en place des activités pédagogiques adaptées à chaque type de public scolaire, ce qui fait de lui un partenaire privilégié pour les enseignants. Il propose également tout au long de l'année des activités culturelles et de réflexion à un public spécialisé (colloques, séminaires) et plus élargi (conférences, spectacles, rencontres).

MUSÉE-MÉMORIAL DES ENFANTS D'IZIEU

01300 Izieu
Tél. : 04.79.87.21.05 - Fax : 04.79.87.25.01
<http://www.izieu.alma.fr>
E-mail : izieu@alma.fr

